

Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication
UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

La construction du discours médiatique en temps de crise sanitaire
« Analyse de discours des JT de la RTBF lors de la pandémie de coronavirus 2020 »

Ivana STOJANOV

Mémoire réalisé sous la direction de Emmanuel Murhula Amisi Nashi

Master 120 en Stratégie de la communication et culture numérique
Année académique 2025-2026

Juin

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur, Monsieur Emmanuel Murhula Amisi Nashi, de m'avoir accompagnée tout au long de la rédaction de ce mémoire et de m'avoir rappelée dans mes plus grands moments de doute que j'avais la capacité d'aller au bout de ce travail de longue haleine.

Je tiens également à remercier Antonin Joyeux, documentaliste à la SONUMA de m'avoir donné accès aux archives qui m'ont aidées à produire ce mémoire.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à remercier mes parents et mes grands-parents d'avoir été d'un soutien moral dès le début de mon entrée dans le monde académique.

Enfin, à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer dans le cadre de mes expériences professionnelles (jobs étudiants/stages), vous m'avez appris bien plus que ce que j'aurais pu imaginer, tant sur le plan pratique que sur le plan humain.

Table des matières

Remerciements.....	p.2
Introduction.....	p.5
1. Chapitre 1 : Contexte et étude de cas	p.6
1.1. La Belgique face à la pandémie de COVID-19 (mars 2020)	p.6
1.1.1. « La crise politique masque la crise sanitaire »	p.6-7
1.1.2. « La crise sanitaire suspend la crise politique »	p.8-9
1.1.3. « La sanitaire masque la crise politique »	p.9-11
1.2. Présentation de la RTBF	p.11
1.2.1. Définition et missions du média public	p.11-12
1.2.2. Organisation et structure	p.13-14
2. Chapitre 2 : Cadre conceptuel.....	p.15
2.1. Théories des effets médiatiques	p.15
2.1.1. Agenda-setting	p.15
2.1.2. Agenda-building	p.15-17
2.1.3. Les effets de la théorie de cadrage (« <i>framing</i> »)	p.18-19
2.2. Médias, pouvoir et institutionnalisation	p.19
2.2.1. Les médias face aux crises sanitaires	p.19
2.2.1.1. Définition des médias	p.19-20
2.2.1.2. Responsabilité des médias en temps de crise	p.20
2.2.1.3. Responsabilité sociale et éthique des médias	p.20-22
2.2.2. Les médias et la construction de la réalité	p.22
2.2.2.1. Mise en contexte.....	p.22-23
2.2.3. Médias publics : communication, collaboration, et légitimation en période de crise	p.24
2.2.3.1. Les médias publics - définition et rôle	p.24
2.2.4. La communication de crise.....	p.24
2.2.4.1. Définition de la « crise »	p.24-25
2.2.4.2. Définition de la « communication de crise »	p.25-26

2.2.5. Collaboration entre médias et institutions	p.26
2.2.5.1. Définir la collaboration en contexte de crise.....	p.26-27
2.2.6. Structure et communication des institutions publiques en situation de crise .	p.28-29
2.2.7. Les médias comme relais entre science, politique et public	p.29
2.2.7.1. Relations entre science et médias.....	p.29-31
2.2.7.2. Relations entre science et politique.....	p.31
2.2.7.2.1. Science et Politique : définition et mise en contexte.....	p.31-32
2.2.7.2.2. Science et Politique : un ménage difficile ?	p.33-36
2.2.7.3. Relations entre médias et politique	p.36-44
3. Chapitre 3 : Cadre méthodologique.....	p.45-47
3.1. L'analyse critique du discours (ACD).....	p.47-48
3.1.1. Définir le « discours »	p.48-49
3.2. Le discours et le pouvoir selon Foucault.....	p.49-50
3.3. Le modèle de Norman Fairclough.....	p.51-52
3.4. Évolution du modèle tridimensionnel de Fairclough vers une grille d'analyse enrichie	p.52-54
3.5. Proposition d'une nouvelle grille d'analyse	p.55-56
3.6. Définition du corpus	p.57
3.7. Propositions d'hypothèses de recherche	p.57
4. Chapitre 4 : Analyse du corpus.....	p.58
4.1. Période 1 – Une crise encore lointaine : entre externalisation du risque et discours rassurant (1 ^{er} mars 2020 au 10 mars 2020)	p.59-69
4.2. Période 2 – L'entrée dans l'urgence sanitaire : intensification du discours et légitimation des mesures (11 mars 2020 au 19 mars 2020)	p.70-84
4.3. Période 3 – La routinisation du discours de crise : une actualité dominée par le Covid-19 (20 mars 2020 au 31 mars 2020)	p.85-96
Conclusion.....	p.97-98
Bibliographie.....	p.99-104

Introduction

La pandémie de Covid-19 a constitué un événement inédit par son ampleur, sa rapidité de propagation et les bouleversements sociaux, politiques, économiques qu'elle a engendrée. Dès le mois de mars 2020, les médias (traditionnels et numériques) ont occupé une place centrale dans la mise en visibilité de la crise sanitaire, devenant ainsi des acteurs clés de la circulation de l'information, de la production de sens et de la légitimation des décisions politiques et scientifiques. En Belgique, les journaux télévisés du service public audiovisuel, notamment la RTBF ont joué un rôle particulièrement important dans la manière dont la pandémie a été présentée, expliquée et interprétée du grand public.

Ce mémoire s'inscrit dans une réflexion plus large sur le rôle des médias dans la construction de l'actualité et sur leurs relations avec les instances de pouvoir. À travers la pandémie de coronavirus en mars 2020, ce travail interroge la manière dont le discours médiatique de la RTBF s'inscrit dans une logique d'agenda-building, où se rejouent et se reconfigurent les rapports de pouvoir entre le média public et le gouvernement fédéral. L'intérêt pour ce sujet trouve également son origine dans un intérêt personnel et académique pour les mécanismes de traitement de l'information par les médias.

La question de recherche qui guide ce mémoire est la suivante : « **Comment le discours médiatique de la RTBF sur la pandémie de coronavirus en mars 2020 reflète-t-il une logique d'agenda-building où se rejouent les rapports de pouvoir entre le média public et le gouvernement fédéral ?** ». Pour y répondre, ce travail mobilise les apports de l'analyse critique du discours, notamment les travaux de Norman Fairclough.

Le mémoire est structuré en quatre chapitres. Le premier propose une contextualisation du cas étudié en mettant principalement l'accent sur le contexte politique dans lequel était plongée la Belgique. Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel mobilisé, en développant les notions centrales liées aux effets médiatiques, mais aussi, au discours, au pouvoir, à la légitimité et à l'institutionnalisation du discours médiatique. Le troisième chapitre est consacré au cadre méthodologique et expose le corpus analysé, la démarche analytique, ainsi que les outils mobilisés. Le quatrième chapitre constitue le cœur du travail et présente l'analyse détaillée des journaux télévisés de la RTBF sur la période du 1^{er} mars 2020 au 31 mars 2020. Enfin, la conclusion permettra de répondre à la question de recherche en proposant une discussion des résultats et en mettant en perspective les principaux enseignements apportés.

1. Chapitre 1 : Contexte et étude de cas

1.1. La Belgique face à la pandémie de COVID-19

Ce premier chapitre vise à présenter les différents contextes préexistants à la crise sanitaire de 2020 et nécessaires à la compréhension du traitement médiatique qui sera analysé par la suite. Si la pandémie n'a été officiellement reconnue comme situation d'urgence qu'à la mi-mars par le gouvernement Wilmès II, la Belgique était déjà plongée dans une profonde crise politique, marquée par l'absence de majorité fédérale stable. Avec l'arrivée du coronavirus, cette crise institutionnelle est rapidement passée au second plan, reléguée derrière une attention presque exclusive accordée à la situation sanitaire. Comprendre ces dynamiques préalables permet de saisir le cadre dans lequel la RTBF – en tant que média de service public – a organisé son discours durant cette période de crise exceptionnelle.

Afin de rester honnête dans la démarche intellectuelle, l'élaboration de ce chapitre a été réalisée sur base de l'article de revue : « La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) » de Jean Faniel et Caroline Sägesser.

1.1.1. « La crise politique masque la crise sanitaire »

Bien que cela ne soit pas nouveau dans l'histoire de notre état fédéral, la crise sanitaire de 2020 est marquée par une crise politique ancrée depuis 2019 et est qualifiée de « structurelle ». Le problème reposant essentiellement d'un affaiblissement net des partis traditionnels et, de manière plus large, des partis de pouvoir. À cela s'ajoute une incompatibilité idéologique entre les formations majoritaires du nord et du sud du pays¹.

L'évolution en escalade de cette crise se présente comme telle :

De mai 2019 à février 2020, une première solution est envisagée. Celle d'envisager un gouvernement constitué autour de l'axe des deux partis – PS et N-VA – majoritaires au sein de leur groupe linguistique, cependant, complètement opposés sur la plan programmatique. Néanmoins, la balance va pencher vers une seconde solution : envisager une coalition sans la N-VA, connu autrement sous le nom de « Vivaldi ». La finalité étant de rassembler le plus de partis politiques autour d'un projet plus ou moins cohérent et ce, sans disposer d'une majorité dans le groupe linguistique néerlandais à la Chambre².

¹ FANIEL, J. et SÄGESSE, C. (2020)., La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) Courrier hebdomadaire du CRISP, 2447(2), p.7-9 [en ligne], <https://doi.org/10.3917/cris.2447.0005.pdf>

² Ibid.

Au début de l'année 2020, le Roi Philippe charge deux présidents de partis de proposer une nouvelle formule susceptible d'aboutir à la formation d'un nouveau gouvernement fédéral. Il s'agit de la mission d'information qui incombe à la charge de George-Louis Bouchez (Président du MR) et Joachim Coens (Président du CD&V).³

Mi-février 2020, le Roi constatant que « les discussions entre partis n'ont pas encore permis de former une coalition soutenue par une majorité parlementaire », il décharge George-Louis Bouchez et Joachim Coens de la mission d'information et nomme Koen Geens (CD&V), vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires européennes, « de prendre les initiatives nécessaires permettant la mise en place d'un gouvernement de plein exercice ». Ce dernier tentera une dernière fois de réunir les deux partis autour de la table de négociations, cependant, suite à l'intervention médiatique de Paul Magnette où ce dernier a souligné son intention à ne pas unifier son parti à la NV-A, ce qui, ne sera pas bien accueilli en Flandre. Cet épisode creuse encore plus le fossé entre francophones et néerlandophones⁴.

Alors que le monde politique se dirige de plus en plus vers une crise, la menace d'une seconde crise commence à se dessiner : celle d'une crise sanitaire. La première parlementaire à tirer la sonnette d'alarme est Catherine Fonck, qui, dès la fin du mois de janvier 2020 pose une question relative au coronavirus à la ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration de l'époque Maggie De Block (Open VLD). Cette dernière se veut rassurante et explique qu'en cas d'expansion de la pandémie, des recommandations seront émises en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. Elle clôture sur ces termes : « Je pense qu'à ce stade, rien n'indique l'expansion d'une crise sanitaire chez nous. Nous devons garder notre sang-froid. En tant que responsables politiques, nous nous devons de ne pas semer la panique. Inutile d'effrayer inutilement les citoyens ».⁵

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

1.1.2. « La crise sanitaire suspend la crise politique »

Bien que minimisée de sa dangerosité sur le territoire nationale belge par la ministre de la santé de l'époque, Maggie De Block, dès la fin du mois de janvier 2020, le directeur général de l'OMS, le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus confirmera une flambée de ce qui est considéré comme une pandémie de coronavirus. Cette situation épidémiologique constitue une urgence de santé publique de portée internationale, et constitue un « événement rare et d'une gravité particulière ».⁶

Il faudra attendre le début du mois de mars 2020 pour que soit mis en place un Comité scientifique coronavirus, dont le directeur n'est autre que le virologue Steven Van Gucht et estime que le pire des scénarios est à envisager concernant la propagation du virus en Belgique. Malgré cela, la ministre de la santé continue de sous-estimer la situation. En effet, elle considère les premiers chiffres comme ceux d'une « grosse épidémie de grippe » et dès le 5 mars, elle parlera de « grippe nouvelle mais légère ».⁷

La situation va s'accélérer la semaine du 9 mars 2020 et ce, à deux niveaux : les citoyens belges et le gouvernement fédéral.

Du côté de la population, on constate un bond d'achat des denrées alimentaires non-périssables et de papier hygiénique. Ce qui laisse à penser que l'on assiste à une première forme de « panique » liée à la propagation de coronavirus

Du côté du gouvernement fédéral, la situation sanitaire va l'amener à adopter une série de recommandations⁸. Celles-ci seront également adoptées par les trois Régions du pays et ont pour finalité de limiter la propagation du virus. Un constat avait alors été fait par la RTBF : « Ce qui apparaît clairement, c'est que chaque Région a sa propre politique pour lutter contre ce virus. Les décisions prises ne sont pas toutes similaires, ne sont pas de même proportion et ne suivent pas toutes les recommandations du fédéral. »⁹

⁶ Pour reprendre la définition de l'OMS telle que donnée dans le rapport du CRISP : « Une urgence de santé publique de portée internationale est définie comme « un événement extraordinaire dont il est déterminé qu'il constitue un risque pour la santé publique dans d'autres États en raison du risque de propagation internationale de maladies et qu'il peut requérir une action internationale coordonnée ».

⁷ FANIEL, J. et SÄGESSER, C. (2020)., La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) Courrier hebdomadaire du CRISP, 2447(2), p.10-13 [en ligne], <https://doi.org/10.3917/cris.2447.0005.pdf>

⁸ Elles ne seront pas développées dans cette partie du travail puisqu'ici, le but est de réaliser une mise en contexte plus générale. De fait, l'ajout de détails tels que le développement des recommandations n'est pas utile à ce stade.

⁹ FANIEL, J. et SÄGESSER, C. (2020)., La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) Courrier hebdomadaire du CRISP, 2447(2), p.10-13 [en ligne], <https://doi.org/10.3917/cris.2447.0005.pdf>

C'est ainsi qu'un premier chaos de la gestion de la crise sanitaire est relevé à la date du 12 mars 2020 : celui d'une difficulté à coordonner l'action des différents niveaux de pouvoirs.

Les discussions seront relancées entre PS et NV-A pour la mise en place d'un gouvernement d'urgence (étant donné que l'existant est toujours minoritaire et en affaires courantes). Les négociations n'aboutissent pas, et les deux partis ne trouvent aucun d'accord quant à la nomination d'un.e futur.e Premier.ère ministre. Mais, la nécessité de disposer d'un gouvernement fédéral et apte à gérer la crise sanitaire qui s'annonce l'emporte et les discussions reprennent de plus belles. Dès lors, tous les partis représentés au Parlement fédéral sont alors invités à soutenir le gouvernement Wilmès II – il recevra la confiance d'une majorité de députés et est doté de pouvoirs spéciaux pour lutter contre la crise sanitaire et ses conséquences socio-économiques et sociales. Ainsi, le 17 mars 2020, le roi Philippe nommera par arrêté royal les membres du gouvernement fédéral Wilmès II.¹⁰

Bien que la motion de confiance ait été accordée au gouvernement Wilmès II, PTB et NV-A, qui conteste la façon dont le gouvernement a été mis en place, sont les deux partis à avoir voté contre.¹¹

1.1.3. « La crise sanitaire masque la crise politique »

Dans cette section, une mise en lumière sera réalisée sur les pouvoirs spéciaux qui ont été accordés au gouvernement Wilmès II. Avant de réaliser ce focus, il sera accordé une définition des « pouvoirs spéciaux »¹².

Selon le CRISP, un « pouvoir spécial » se définit comme : « une extension temporaire des pouvoirs du gouvernement permettant à ce dernier de modifier ou d'adopter seul, dans un certain nombre de domaines fixés dans une loi d'habilitation, des normes législatives, et ce afin de faire face à une situation de crise. »¹³

En Belgique, les pouvoirs spéciaux sont conférés par le Parlement. Lors de la crise de coronavirus en mars 2020, ces derniers ont certes été accordés au gouvernement Wilmès II mais deux lois d'habilitation ont également été adopter. « Mais, même dans cette situation de crise exceptionnelle, les pouvoirs spéciaux ne signifient pas que le Parlement donne carte blanche au gouvernement. Même doté de pouvoirs spéciaux, le gouvernement reste sous la

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

¹² Ce mémoire appartenant au domaine de la communication, la notion de « pouvoirs spéciaux » sera juste définie sans rentrer dans les détails juridiques, qui, sortent des compétences du présent travail.

¹³ Vocabulaire politique – Pouvoirs spéciaux, CRISP asbl, mis à jour en 2020. URL : [pouvoirs spéciaux | CRISP asbl](https://www.crisp.be/fr/pouvoirs-speciaux)

surveillance du Parlement et ne peut pas « faire ce qu'il veut », sans aucune limite. (...) Pour éviter que les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par le pouvoir législatif, le Parlement, ne se muent insidieusement en « pouvoirs absolus », il faut donc prévoir un certain nombre de freins ou de « garde-fous » qui viennent limiter le caractère potentiellement dangereux de cette technique législative. »¹⁴

C'est alors qu'à la fin du mois de mars 2020, les pouvoirs spéciaux sont adoptés à la Chambre des représentants. Rappelons également que le gouvernement Wilmès II ne fait pas l'unanimité auprès de tous (cfr. « La crise sanitaire suspend la crise politique »). De plus, la NV-A, à la surprise générale vote en faveur des pouvoirs spéciaux du nouveau gouvernement fédéral, hors il s'agit du même parti qui a refusé de voter la confiance en ce dernier.

« comment imaginer en effet qu'un gouvernement aux attributions limitées à l'expédition des affaires courantes et dont les attributions sont, partant, plus réduites que celles d'un gouvernement de plein exercice puisse jouir de pouvoirs exorbitants par rapport à ceux dont dispose normalement l'exécutif ? Par ailleurs, le fait pour la Chambre des représentants de conférer des prérogatives supplémentaires au gouvernement semble supposer à tout le moins que l'assemblée lui fasse confiance. »¹⁵

Il semblerait même que la stratégie de communication de la NV-A face à la crise sanitaire soit moins forte et percutante, ce qui va à l'inverse de ce que le parti flamand nous a habitué. Une forte impression se fait ressentir : les tensions politiques lors de la formation du gouvernement fédéral semblent s'être estompées afin de pouvoir se concentrer sur la gravité de la situation sanitaire. De fait, un consensus politique sera trouvé pour instaurer un confinement mis en vigueur dès le 18 mars 2020 et ce, avec un large soutien du pouvoir exécutif¹⁶.

Le paysage politique verra également l'aménagement de deux comités ministériels fédéraux dont le rôle est la gestion de la crise sanitaire (et ses retombées), ainsi que, la préservation de l'unité politique. Ces deux comités sont connus sous le nom de : kern et Conseil national de sécurité (CNS)¹⁷.

- Kern : est ouvert aux présidents des dix partis ayant accordés les pouvoirs spéciaux au gouvernement fédéral ;

¹⁴ DE KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS, Les pouvoirs spéciaux – Spécial 06/20, Marc Van der Hulst, 2020, in lachambre.be [en ligne], [MAG Edition Speciale 06-2020 FR BAT.pdf](#)

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

- Conseil national de sécurité (CNS) : ici, seuls sont membres la Première ministre, les vice-Premiers ministres et les ministres en charge de l'Intérieur et des Affaires étrangères et de la Défense. Le CNS invite également à chacune de ses réunions les ministres-présidents des Régions et des Communautés.

1.2. Présentation de la RTBF

Ce chapitre vise à présenter la RTBF, le média sélectionné dans le cadre de cette étude. Il est essentiel de comprendre son rôle, son fonctionnement et ses missions pour situer son influence dans l'espace médiatique belge. En tant que média de service public, la RTBF se distingue par son engagement envers l'information, l'éducation et le divertissement, tout en respectant des principes de diversité, de neutralité et d'accessibilité.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la définition et les missions de la RTBF en nous appuyant sur des documents officiels qui encadrent son action, notamment son contrat de gestion et son rapport annuel. Ensuite, nous analyserons son organisation structurelle, en mettant en avant ses différents canaux de diffusion et son évolution vers le numérique.

Dans un second temps, nous explorerons le rôle joué par la RTBF en période de crise, notamment à travers sa mission d'information et de pédagogie. Nous verrons comment elle a assuré la diffusion d'informations essentielles, particulièrement lors de la pandémie de COVID-19, et comment elle lutte contre la désinformation afin de garantir une information fiable et transparente.

1.2.1. Définition et missions du média public

La Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF) est un média de service public majeur en Belgique francophone. Son rôle est défini par un contrat de gestion avec la fédération Wallonie-Bruxelles, qui encadre ses missions principales : informer, éduquer et divertir, tout en garantissant la diversité, neutralité et l'accessibilité¹⁸. Dans son contrat de gestion, les valeurs et les missions du média public sont intimement liées. « La RTBF poursuit l'intérêt général et le bien commun. Elle prouve son rôle sociétal unique en contribuant activement au renforcement des valeurs de la démocratie, des droits humains et de la citoyenneté. Elle rédige sa propre charte des valeurs et respecte celles de l'Union

¹⁸ RTBF, Sixième contrat de gestion de la RTBF 2023-2027, in [rtbf.be](https://www.rtbf.be/beta_d537219571cfe9f6dcb782c4c4d239dd.pdf) [en ligne], URL : [beta_d537219571cfe9f6dcb782c4c4d239dd.pdf](https://www.rtbf.be/beta_d537219571cfe9f6dcb782c4c4d239dd.pdf)

européenne de radiodiffusion : universalité ; indépendance ; excellence ; diversité ; innovation ; obligation de rendre compte. »¹⁹ L'histoire de la RTBF est marquée par différentes phases ayant permis de donner naissance au média « RTBF » tel que nous le connaissons aujourd'hui. En effet, celui-ci trouve son origine en 1930 avec la création de l'Institut National Belge de Radiodiffusion (INR), premier service public de radiodiffusion en Belgique. L'arrivée de la télévision en 1953 marque une évolution majeure, et en 1960, l'INR devient la Radiodiffusion-Télévision Belge (RTB)²⁰. Les années 70 vont marquer un tournant important pour le média public, en effet, avec la réforme de la Constitution en 1970, l'audiovisuel est désormais considéré comme une matière relevant de la compétence des communautés. Et, en 1977, par décret du Conseil culturel de la Communauté française, la RTB devient la RTBF, avec le " f " de français pour Radio-Télévision belge de la Communauté française²¹.

Face aux transformations du paysage audiovisuel, la RTBF a su adapter son modèle en développant des contenus et des programmes adaptés à tous ses publics en s'adaptant aux besoins de consommation de chacun. « La RTBF poursuit l'objectif de proposer des contenus et des programmes relevant de toutes ses missions à tous les publics, et pas seulement aux publics les plus familiarisés aux offres numériques ; elle vise à accompagner l'évolution des modes de consommation des médias de tous les publics pour assurer la continuité de ses missions. Cette offre audiovisuelle non linéaire est disponible sur sa plateforme Auvio, sur son site internet, sur ses applications, et sur des plateformes tierces, y compris des réseaux sociaux. Elle comporte un catalogue de vidéos à la demande et un catalogue de contenus sonores à la demande. La plateforme Auvio est l'outil de rayonnement culturel de la Fédération. »²²

Après avoir exposé les missions fondamentales de la RTBF et son rôle en tant que service public, il est important de s'intéresser à l'organisation et à la structure qui lui permettent de remplir ses objectifs. La RTBF, en tant qu'entité, s'appuie sur une organisation complexe et une gouvernance solide pour assurer la diversité de ses contenus et sa couverture médiatique sur ses supports différents. Ce fonctionnement structuré est essentiel pour répondre à ses responsabilités sociétales et garantir l'impact de ses missions sur l'ensemble de ses publics.

¹⁹ Ibid.

²⁰ WIKIPEDIA, Radio-télévision belge de la Communauté française [en ligne], [Radio-télévision belge de la Communauté française — Wikipédia](#).

²¹ Ibid.

²² RTBF, Rapport annuel 2020, in rtbf.be [en ligne], [beta_5f68100dd9068fca0f4293f5fe1d9cbd.pdf](#).

1.2.2. Organisation et structure

Cette section aura pour but d'explorer la gouvernance et l'organisation de la RTBF en tant qu'entreprise. Voici comment le rapport annuel décrit le schéma suivant : « La RTBF, en tant qu'entreprise s'organise autour de deux pôles importants : « Médias » et « Contenus », eux-mêmes soutenus par les technologies et l'ensemble des autres départements constituant l'entreprise. Les deux pôles principaux interagissent de manière étroite et permanente notamment grâce au processus de Commissioning. L'objectif est de stimuler le flux de création de contenu en adéquation avec les besoins et les usages des publics, et de les embarquer sur la plateforme la plus appropriée. »²³ Cinq acteurs constituant le schéma méritent une définition : le pôle « médias », le pôle « contenus », les technologies, les publics et le commissioning.

- Pôle « Médias » : « Analyser les besoins des différents publics et l'évolution des modes de consommation (Edition d'offres) et éditer, programmer et diffuser les contenus sur nos plateformes (TV, radio, web, apps & players). »²⁴
- Pôle « Contenus » : « Créer, produire, coproduire ou acquérir des contenus originaux (7 thématique éditoriale) en s'appuyant sur les talents et les moyens de production internes (Prod360) »²⁵
- Technologies : « Définir, supporter et faire évoluer une architecture technologique cohérente en soutien à la stratégie digitale et l'activité éditoriale. »²⁶
- Publics : « Notre approche éditoriale par public est au centre de nos créations et de nos productions. »²⁷
- Commissioning : « Encadrer le processus créatif entre les Pôles « Médias » et « Contenus » pour définir les nouveaux programmes et contenus à produire et s'assurer de l'adéquation avec les attentes des publics auxquels ils sont destinés. »²⁸

Concernant l'acteur « public », il est important de lui accorder un focus puisque, le public de la RTBF ne s'organise pas autour de « un public » mais autour « des publics » et plus exactement, il en existe quatre bien distincts.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

Il est important de rappeler que la RTBF est une entreprise publique autonome à caractère culturel de la Communauté française, ce qui lui accorde le droit d'agir d'initiative et dispose d'une certaine autonomie de gestion. Cette autonomie est, rappelons-le également, régie par un contrat conclu avec la Communauté française, qui lui assigne une série de missions. Plaçant ainsi, le média public au cœur d'un écosystème culturel ayant pour ambition de nouer autant avec les publics de Bruxelles et de la Wallonie²⁹.

Concernant la gouvernance de la RTBF³⁰, elle s'organise comme suit ;

- Conseil d'administration : définit les grandes orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre.
- Comité d'audit : supervise les contrôles internes, la gestion des risques et la conformité financière.
- Comité de rémunération : gère la politique de rémunération et les avantages des cadres dirigeants.
- Comité exécutif et Comité opérationnel : assurent la gestion quotidienne et la mise en œuvre des stratégies opérationnelles.

²⁹ Rapport annuel 2023, CSA Belgique, 2023, in rtbf.be [en ligne], csa.be/wp-content/uploads/financial_files/66b368e82c0ce-RAPPORT-ANNUEL-2023-COMPLET_v1.pdf

³⁰ Ibid.

2. Chapitre 2 : Cadre conceptuel

2.1. Théories des effets médiatiques

2.1.1. Agenda-setting

La théorie de l'agenda connue également sous le nom anglophone d'agenda-setting est un concept proposé en 1972 par les chercheurs américains Maxwell McCombs et Donald Shaw³¹. Il désigne précisément « la façon dont les préoccupations des citoyens sont structurées par les médias, et notamment par les médias d'informations »³². McCombs et Shaw partent d'un principe simple : les citoyens, ne pouvant pas avoir une connaissance absolue dans tous les domaines, et, ne pouvant pas tout expérimenter de « première main » (notamment dans les domaines politiques, économiques et sociaux), vont tirer la majeure partie de l'information dans les médias³³.

Cependant, ceux-ci ne vont pas accorder la même importance à tous les sujets d'actualité, ils vont orienter l'attention du public sur certains sujets plutôt que d'autres, ce que les journalistes nomment aussi « les gros titres » de l'actualité³⁴. McCombs et Shaw (1972) démontrent, lors de l'élection présidentielle américaine de 1968, une forte corrélation entre la couverture médiatique des sujets et les préoccupations des électeurs³⁵.

Dans le modèle de Rogers et Dearing (1996), la théorie s'enrichit avec l'ajout de l'agenda politique, représentant les priorités des décideurs, et des interactions bidirectionnelles entre les trois agendas (médias, public et politique). Ce modèle intègre également des facteurs externes (expériences personnelles, événements réels) qui influencent directement les trois agendas, rendant compte d'une dynamique d'influence plus complexe et réciproque.³⁶

2.1.2. Agenda-building

Selon Matthew C. Nisbet, l'*agenda-building* : « *refers to the process by which news organizations and journalists feature, emphasize, and/or select certain events, issues, or sources to cover over others. Research in the area is closely linked to but distinct from the*

³¹ DERVILLE.G, Le pouvoir des médias. Nouvelle édition. Grenoble : PUG (Presses Universitaires de Grenoble), 2013.

³² Ibid.

³³ Ibid.

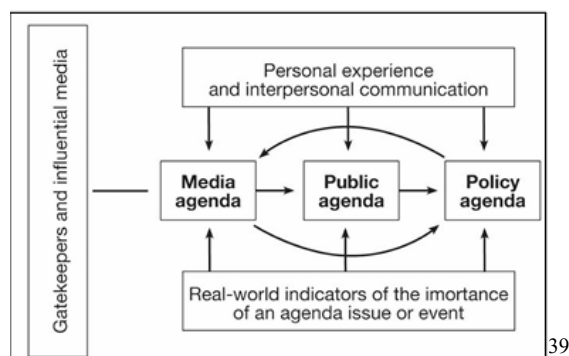
³⁴ Ibid.

³⁵ AUBOUSSIER, J. et HURÉ,I., Agenda médiatique et élections présidentielles. L'à-propos des discours de campagne, 2016, in OpenEdition Journals [en ligne], [Agenda médiatique et élections présidentielles. L'à-propos des discours de campagne](#).

³⁶ ROGERS, E. M. et DEARING, J. M. Communication Concept 6 : Agenda-Setting [en ligne], 1^{re} édition. Thousand Oaks : Sage Publications, 1996, [James W. Dearing, Everett M. Rogers - Agenda-Setting \(Communication Concepts\) - Sage Publications, Inc \(1996\) PDF | PDF | Public Sphere | Communication](#)

agenda-setting tradition which examines the connection between the issues portrayed in the news media and the issue priorities of the public. Agenda building is also related to work in political science on policy agenda setting, which focuses on how news coverage both reflects and shapes the priorities of government officials, decision-makers, and elites »³⁷³⁸

Pour continuer l'approfondissement de cette nouvelle notion, le schéma précédemment utilisé dans la section *agenda-setting* sera repris ci-dessous, puisqu'il présente les éléments caractéristiques de l'*agenda-building* ;



On peut y trouver la notion de « *gatekeeper* », à savoir, les journalistes qui à travers un processus de sélection, vont choisir l'agenda défini par la source. Cependant, la production de l'information médiatique relève d'un processus bien plus complexe que celui d'une simple sélection⁴⁰. Jean Charron (1995) prend même le temps de distinguer les composantes du processus de construction de l'information médiatique. Il y a d'une part une série d'opérations pouvant être assimilées à des opérations de sélection comme le choix et la pondération des items.

D'autre part, un processus de sélection ne peut rendre part d'opérations telles que : le décodage, le recodage, l'interprétation, la contextualisation, la structuration et l'intervention (enquêtes, opérations de suivi, etc). Ce qui amène Charron à nuancer ces opérations au travers

³⁷ « La construction de l'agenda médiatique désigne le processus par lequel les médias et les journalistes mettent en avant, soulignent et/ou sélectionnent certains événements, enjeux ou sources à couvrir plutôt que d'autres. (...) Cette dernière examine le lien entre les enjeux traités par les médias et les priorités du public. La construction de l'agenda médiatique est également liée aux travaux en science politique sur l'établissement de l'agenda politique, qui analysent comment la couverture médiatique reflète et influence les priorités des responsables politiques, des décideurs et des élites. »

³⁸ NISBET, C.M., Agenda Building, in American University Research Archive [en ligne], [Item - Agenda building - American University - Figshare](#).

³⁹ ROGERS, E. M., DEARING, J. M., Communication Concept 6 : Agenda-Setting [en ligne], 1^{re} édition. Thousand Oaks : Sage Publications, 1996, [James W. Dearing, Everett M. Rogers - Agenda-Setting \(Communication Concepts\) - Sage Publications, Inc \(1996\) PDF | PDF | Public Sphere | Communication](#)

⁴⁰ CHARRON, J., Médias et sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting, édité par Arnaud Mercier, CNRS Éditions, 2009, [en ligne], [Le journalisme - Médias et sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting - CNRS Éditions](#)

de la revue de la littérature : « Les chercheurs en ce domaine s'accordent plutôt à dire que les nouvelles ne sont pas sélectionnées, mais construites, et que cette construction est l'œuvre conjointe des journalistes et des sources. »⁴¹

C'est ce qui amène l'auteur à conclure son idée sur le fait que l'agenda-building est bien plus enrichissant que l'*agenda-setting* (notion que certains auteurs suggèrent même d'abandonner au profit de l'*agenda-building*). Il la définit de manière encore plus simple que Matthew C. Nisbet. Pour Jean Charron, l'agenda-building : « désigne un processus collectif d'élaboration d'un agenda impliquant une certaine réciprocité entre les médias, les décideurs et le public. »⁴²

Dorine Bregman apporte également une vision très enrichissante de l'*agenda-building*. Bien qu'elle définit la notion de la même manière que Charron et Nisbet, elle considère que chaque acteur au sein de l'agenda-building possède un agenda. De ce fait, il existe : l'agenda des médias, l'agenda des citoyens et l'agenda des acteurs politiques. Au travers d'un nouveau schéma, elle explique les différentes interactions qui régissent les relations entre les trois types d'agenda ;

Variable indépendante variable dépendante	Médias	Opinion publique	Acteurs politiques
Médias			
Opinion publique	<i>Agenda-setting</i>		
Acteurs politiques	<i>Agenda building</i>	<i>Agenda building</i>	

43

Bregman présente chacun des acteurs sous deux formes de variables : dépendantes et indépendantes. Dans le Larousse, les notions de variables dépendantes et indépendantes se trouvent dans l'enquête sociologique, où, la variable dépendante est « celle que l'on doit expliquer » et la variable indépendante est « celle qui explique »⁴⁴.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

⁴³ BREGMAN, D. La fonction d'agenda : une problématique en devenir, CNRS Éditions, in Hermès, La Revue 1989/1 n° 4, pages 191 à 202 [en ligne], [La fonction d'agenda : une problématique en devenir | Cairn.info](#)

⁴⁴ Enquête sociologique, Grande Encyclopédie Larousse, [Archive Larousse : Grande Encyclopédie Larousse - enquête sociologique](#).

2.1.3. Les effets de la théorie de cadrage (« *framing* »)

Pour D'Onghia, Dubois et Belhomme, il existe trois formes de cadrage : le cadrage basé sur des choix risqués, sur des attributs et sur des gains. Cependant, leur attention s'est portée sur la dernière forme de cadrage : les gains⁴⁵. Les auteurs ont réalisé une étude sur la communication persuasive, et plus précisément, une étude sur les campagnes de prévention de limitation de vitesse, qui, a permis de démontrer qu'il existe deux conditions de cadrage pour une même action : positif et négatif⁴⁶. Ceci reste parfaitement cohérent dans le cadre de notre travail puisqu'il s'agit de traiter d'un problème de santé publique. Nous ne détaillerons pas leur étude, mais, nous allons en retirer les constatations générales qui peuvent trouver sens dans un contexte de pandémie comme nous l'avons connu. La question qu'ils se sont posée est : « Un message est-il plus persuasif lorsqu'il est cadré positivement que lorsqu'il est cadré négativement ? ». Pour D'Onghia et al. : « Un message est dit « cadré positivement » quand les informations qu'il délivre sont formulées en termes de gains (...). À l'inverse, un message est dit « cadré négativement » quand les informations qui le composent sont formulées en termes de pertes (...). ». Il existe une différence entre le traitement de message d'un problème « classique » et le message liée à une communication persuasive. En effet, pour D'Onghia et al. : « la réceptivité d'un message de santé publique est davantage influencée par la signification que le message a pour une personne donnée (ses connaissances préexistantes sur le problème de santé évoqué, l'expérience personnelle qu'elle a pu avoir de ce problème, l'impact émotionnel qu'en- gendre le problème de santé, ...), le type de comportement visé par le message (comportement de détection vs comportement de protection), la nature plus ou moins anxiogène du message (message faiblement vs fortement menaçant : cf. tous les travaux réalisés en matière de prévention de santé publique dans lesquels, pour convaincre les gens à modifier leurs idées et/ou leurs comportements, on présente des messages textuels ou imagés, voire des films, faisant appel à la peur) ». ⁴⁷

Mais, il semblerait que, dans les messages concernant la santé, le cadrage dépend du type de comportement visé : « s'il s'agit de faire acquérir un comportement de prévention (se faire vacciner, utiliser une crème solaire, boucler sa ceinture de sécurité, etc.), comportement qui

⁴⁵ D'ONGHIA, F., DUBOIS, N., DELHOMME, P., Effets du cadrage et de la présence d'une image dans les messages de prévention sur l'intention comportementale en faveur du respect des limitations de vitesse, Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale [En ligne], 2007, N°75-76, pp. 17-34, [Effets du cadrage et de la présence d'une image dans les messages de prévention sur l'intention comportementale en faveur du respect des limitations de vitesse | Cairn.info](#)

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

visé à maintenir un état de bonne santé ou à se protéger contre un risque quelconque, donc qui débouche sur un résultat désirable et certain, le cadrage positif est plus efficace, alors que s'il s'agit de faire acquiescer un comportement de détection (radiographie, prise de sang, autopalpation des seins, etc.), comportement qui vise à se soumettre à un diagnostic médical, donc à courir le risque d'apprendre que son état de santé est menacé, résultat indésirable, le cadrage négatif s'avère plus efficace. »⁴⁸.

Il est important de préciser que le concept de « cadrage » est intrinsèquement lié au domaine du journalisme, c'est pour cela que lorsque l'on parle de cadrage, on se réfère souvent au « cadrage médiatique » qui se définit comme étant : « un processus de production des textes s'interrogeant de plus en plus sur la notion d'« encadrement » de la démarche journalistique. »⁴⁹. Le cadrage médiatique joue un rôle fondamental dans la construction du sens collectif. En sélectionnant certains aspects de la réalité et en les mettant en avant, les journalistes simplifient des événements souvent complexes, tout en orientant implicitement leur interprétation.

Ce processus repose sur des choix narratifs et lexicaux qui influencent les émotions et les jugements du public. En effet, le cadrage ne se limite pas à organiser l'information : il légitime certaines perspectives tout en marginalisant d'autres⁵⁰. Ces biais, souvent inconscients, permettent aux idées de filtrer et hiérarchiser les faits, créant ainsi des cadres interprétatifs partagés par les audiences. Cela souligne l'influence du cadrage sur les dynamiques sociales et les comportements collectifs, notamment en contexte de crise, où les émotions et perceptions du public sont particulièrement sensibles aux choix narratifs⁵¹.

2.2. Médias, pouvoir et institutionnalisation

2.2.1. Les médias face aux crises sanitaires

2.2.1.1. Définition des médias

Pour Benoît Lafont, les médias, qu'ils soient traditionnels ou sociaux, se définissent par l'acronyme M.E.D.I.A.T.S – reflétant cinq dimensions interdépendantes. Ils reposent sur

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ LAMOUREUX, S., Et si le cadrage médiatique provenait... de l'encadrement des journalistes ?. Les Cahiers du journalisme [En ligne]. 2019, Série 2, numéro 3, p.35-40, [\[CahJour-D vol.2 n°3\] Et si le cadrage médiatique provenait... de l'encadrement des journalistes ?](#)

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

un modèle économique assurant la pérennité par la mobilisation des ressources, et sur des discours, c'est-à-dire les contenus ou messages qu'ils produisent en lien avec les pratiques sociales. En tant qu'institutions, ils s'organisent selon des logiques politico-économiques et un cadre légal structurant. Ils mobilisent divers facteurs, qu'il s'agisse de publics, d'annonceurs ou de collectifs médiatisés, et s'appuient sur des techniques en société, des outils technologiques en constante mutation qui soutiennent leur fonctionnement⁵².

2.2.1.2. Responsabilité des médias en temps de crise

La notion de responsabilité des médias en période de crise est centrale dans le fonctionnement démocratique et la gestion des enjeux sociétaux. Elle renvoie à l'idée que les médias, en tant qu'acteurs majeurs de l'information, jouent un rôle clé dans la transmission d'informations fiables, accessibles, et pertinentes⁵³. En temps de crise, elle se manifeste notamment par la capacité des médias à informer tout en maintenant leur indépendance et en évitant les pratiques qui pourraient nuire à la cohésion sociale ou amplifier les tensions⁵⁴. Ce rôle fondamental est essentiel pour garantir la transparence, limiter la propagation des rumeurs, et accompagner le public dans la compréhension des enjeux⁵⁵. Nous détaillerons dans le paragraphe suivant les deux facettes principales de cette responsabilité, qui sont, à la fois, sociale et éthique.

2.2.1.3. Responsabilité sociale et éthique des médias

Après avoir défini de manière générale le concept de « responsabilité » et « responsabilité des médias », il est important désormais, d'explorer et définir la responsabilité sociale et la responsabilité éthique. Tout d'abord, lors des recherches sur cette notion, il fût difficile de trouver une définition de la « responsabilité sociale ». Notons que, cette notion même est toujours suivi des termes : « des journalistes » et « de la presse », de ce fait, dans cette section, il y aura une petite part de déontologie journalistique.

⁵² LAFONT, Benoit. Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel. Les Enjeux de l'information et de la communication [En ligne]. 2017, [Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel | Cairn.info](#)

⁵³ CONSEIL DE L'EUROPE. L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias (PDF). 7 juillet 2020. [SGInf\(2020\)19 L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias](#)

⁵⁴ CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE (CDJ). Code de déontologie journalistique, 3ème édition augmentée. Septembre 2023. [Code – CDJ](#)

⁵⁵ CONSEIL DE L'EUROPE. L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias. 7 juillet 2020. [SGInf\(2020\)19 L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias](#)

À l'origine, la responsabilité sociale des médias est exposée par la théorie normative de Commission Hutchins, et, elle repose sur l'idée que les médias doivent dépasser leur simple fonction d'information pour servir l'intérêt du public et promouvoir la cohésion sociale. Cette approche insiste sur la production d'informations vérifiées, équilibrées, et diversifiées, tout en évitant les contenus pouvant nuire au bien-être collectif⁵⁶. Toutefois, comme le souligne Julie Bernard, la responsabilité sociale des médias n'est pas sans limites. Elle est souvent confrontée au « paradoxe de l'action collective », où les intérêts individuels des acteurs médiatiques peuvent contredire les objectifs collectifs⁵⁷.

Cependant, une nuance peut être apportée grâce au Code de déontologie journalistique belge. Si l'on suit la logique de la définition énoncée, la responsabilité sociale est liée à la diffusion des informations, qui, respecte un ensemble de règles bien précises, à savoir : « La responsabilité des journalistes envers le public prend le pas sur leurs responsabilités à l'égard d'intérêts particuliers, des pouvoirs publics et de leurs employeurs. Les journalistes ont une responsabilité sociale inhérente à la liberté de presse. »⁵⁸. Quant au concept de « responsabilité éthique », tout comme la « responsabilité sociale », il fût difficile de trouver une définition. De plus, le concept de « responsabilité éthique » renvoie directement à deux choses : la déontologie journalistique et l'éthique du journalisme⁵⁹.

De ce fait, il convient de démontrer que l'éthique fait partie intégrante de la déontologie journalistique. Benoît Grevisse définit l'éthique comme relevant du particulier. « Elle concerne la mise en application de règles que l'individu se donne librement en fonction d'une fin qu'il juge bonne. »⁶⁰.

Il va compléter sa définition en y intégrant celle de Paul Ricoeur qui lui : « distingue ainsi l'éthique qui concerne « ce qui est estimé bon » de la morale définie comme étant « ce qui s'impose comme obligatoire. »⁶¹. C'est dans la définition de la déontologie que nous retrouvons l'idée d'une « éthique ». Comme le dit Grevisse : « Selon la conception

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE (CDJ). Code de déontologie journalistique, 3ème édition augmentée. Septembre 2023. Code – CDJ

⁵⁹ Constat fait lors de la recherche dans le moteur de recherche Google.

⁶⁰ GREVISSE, B., Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles, Belgique, De Boeck, 1ère édition, 2010, 295 p.

⁶¹ Ibid.

ricoeurienne, la déontologie apparaît alors comme l'ensemble de règles d'application d'une éthique professionnelle particulière.

Par rapport à la morale, à vocation absolue, la déontologie serait plus souple, plus ouverte aux situations particulières, notamment aux conditions socio-économiques de production ou à l'évolution des mentalités. »⁶² En fait, pour Benoit Grevisse, les concepts de « morale », « éthique » et « déontologie » sont toutes étroitement liées ou plutôt, comme il le dit : « elles trouvent non seulement leur sens pratique précis, mais aussi une étroite interdépendance intellectuelle. »⁶³. Mais encore, l'éthique se rapporte à la manière dont le journaliste exerce son activité. On attend de lui qu'il fasse son travail de manière « éthique » puisqu'il est le détenteur de l'information principale. « L'information et la communication, tâches dont s'acquitte le journaliste au travers des médias et avec le formidable support des nouvelles technologies, ont une importance décisive dans le développement individuel et social.

Elles sont indispensables dans la vie démocratique car, pour que la démocratie puisse se développer pleinement, la participation des citoyens aux affaires publiques doit être garantie. Or, elle serait impossible si les citoyens ne recevaient pas l'information nécessaire concernant les affaires publiques et que doivent leur procurer les médias. »⁶⁴

2.2.2. Les médias et la construction de la réalité

2.2.2.1. Mise en contexte

Grégory Derville met en avant l'existence de plusieurs paramètres propres aux médias qui influencent notre perception de la réalité sur le monde. Rien que les contenus médiatiques eux-mêmes sont dotés de discours, métaphores et vocabulaires, qui, vont façonner notre perception et construire la réalité dans laquelle nous vivons⁶⁵.

Un des premiers éléments donnés par Derville est : le phénomène du cadrage des débats publics. Un point entier a déjà consacré au concept du « cadrage » au début de ce travail, nous ne redévelopperons pas ce concept ici. Rappelons juste que pour chaque enjeu dont les médias

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ NÚÑEZ, M., Rapport sur l'éthique du journalisme, Parliamentary Assembly of the Council of Europe. [En ligne], URL : [Éthique du journalisme](#)

⁶⁵ DERVILLE, G., Le pouvoir des médias, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Politique, Nouvelle édition, 2013, 197 p.

se saisissent, ils vont contribuer à fixer « un cadre de référence à l'intérieur duquel tous les événements relatifs à cet enjeu sont interprétés. »⁶⁶

Un second élément est la cristallisation des stéréotypes. En effet, les médias contribuent à la « popularisation et amplification des stéréotypes sociaux » qui circulent dans « le corps social à propos de certaines catégories de personnes, et en particulier les stéréotypes négatifs. ». Il va ajouter à sa définition de perception de la réalité, celle de Berger et Luckmann, qui eux, ne parlent pas de stéréotypes mais de « typifications » qu'ils définissent comme : « des représentations simplifiées que nous formons à propos de certaines catégories d'individus (les Français, les ouvriers, les jeunes, les Arabes, etc), et qui nous permettent de les appréhender de façon rapide et systématique. »⁶⁷

Enfin, un dernier argument et non des moindres, est que, les médias jouent un rôle dans la construction de la réalité puisqu'ils font un tri des événements qui surviennent dans le monde sur base de critères professionnels et techniques. Ainsi, ne sera répercuté que ce qu'ils considèrent comme newsworthy, c'est-à-dire « intéressant, nouveau, significatif, facile à illustrer et commenter », à cela, il faut également prendre en compte les présupposés idéologiques qui, selon Derville, peuvent être « plus ou moins étroitement corrélés à des intérêts économiques ou sociaux. »⁶⁸

Derville revient sur l'influence des médias et l'effet persuasif qu'ils ont sur le public en expliquant que, l'effet persuasif, va au-delà d'uniquement leur enjoindre un comportement ou une idée. Il contribue également structurer leur environnement. Pour l'auteur, influencer « ne revient pas à tenter d'imposer une injonction dans l'esprit du public en matraquant un message (« faites ceci ou cela, pensez ceci ou cela ») mais à faire en sorte que l'autre voie le réel comme je le vois, du même point de vue, à travers les mêmes « lunettes »⁶⁹.

Concernant la réalité construite, il est important de rappeler que cette dernière n'est qu'une fenêtre sur le monde, on l'on nous montre une petite part de la réalité, et qui est construite sous un certain angle au travers de certains programmes et émissions qui, ne répercutent qu'une « faible part des points de vue et des informations qui circulent dans le champ social »⁷⁰.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid.

2.2.3. Médias publics : communication, collaboration, et légitimation en période de crise

2.2.3.1. Les médias publics - définition et rôle

En Belgique, il existe les médias (de service) public, ainsi que, les médias privés. Il est important de comprendre en quoi et comment ils se différencient. Un média de service public est un média qui dépend des pouvoirs publics, c'est-à-dire de l'Etat, des Régions ou Communautés, des Provinces ou des Communes, par exemple. En Belgique francophone, les médias publics sont : La RTBF (comprenant les chaînes de radio) dont : La Une, La deux, La Trois, La Première, Vivacité, Classic 21, Musiq3 et quelques autres produits. Ainsi que, les chaînes de télévisions dites "locales" : ACTV, BX1, Canal C, Canal Zoom, MaTélé, NoTélé, RTC Télé Liège, TéléMB, TéléSambre, TVCom, TVLux, Vedia⁷¹. .

Un média privé est un média dont les sources de financement ne sont pas liées aux pouvoirs publics, mais sont d'ordre privé. Ces médias ont par conséquent généralement un objectif de rentabilité. On distingue plusieurs sources de financement : abonnements (ex. Le Soir, La Libre...), financement par la publicité (Métro, RTL TVi...), etc. Certains médias privés reçoivent des subventions pour exercer leurs missions⁷².

2.2.4. La communication de crise

2.2.4.1. Définition de la « crise »

Il est difficile de parler de « communication de crise » sans s'intéresser à la notion même de crise. C'est un concept qui est souvent revenu lors de la pandémie de coronavirus et qui est fortement utilisé aujourd'hui, et ce, dans de nombreux domaines. Que recouvre et que signifie le terme de « crise » ? Ce dernier étant polysémique, nous ne retiendrons que les définitions qui rentrent dans le cadre de notre étude, de ce fait, toute définition appartenant au domaine médical ou psychologique ne sera pas retenue. Pour pouvoir comprendre la notion de crise, deux définitions de sens commun seront données, et ensuite, sera proposée une définition de la revue de la littérature. Ce qui permettra de comprendre la crise au sens général et dans un contexte particulier.

⁷¹ ACTION MÉDIAS JEUNES ASBL., Dossier 3 : Formats et économie des médias. Critique de l'info. L'outil ultime., Belgique, Claire Berlage, 2020, in ACTION MÉDIAS JEUNES ASBL., Dossier 3 : Formats et économie des médias. Critique de l'info. L'outil ultime. [En ligne], URL : [OUTILULTIME_P3_Dossier_Enseignant-e-1.pdf](#)

⁷² Ibid.

Dans le dictionnaire Larousse, la crise est définie de deux manières : « une rupture d'une situation économique »⁷³ et « moment difficile d'une évolution »⁷⁴. Dans ce contexte, il semblerait que cela touche le domaine économique voire politique.

Dans le dictionnaire Le Robert, la crise est définie comme « une phase grave dans une évolution (événements, idées). D'ailleurs, la définition est accompagnée d'exemples tels que « Pays en crise », « Crise économique (→ dépression), politique, sanitaire. », « Une société en crise », « Crise ministérielle : période pendant laquelle le ministre démissionnaire n'est pas remplacé par un nouveau. »⁷⁵

Dans la revue de la littérature, les définitions sont un peu plus riches en enseignements. Étymologiquement, le mot « crise » est issu du grec « krisis » et signifie « décision ». Pour le sociologue et philosophe Edgar Morin, la crise signifie à l'origine « une décision prise dans un contexte d'incertitude, désigne aujourd'hui ce contexte d'incertitude et non plus cette prise de décision. » La crise relèverait donc plus d'une indécision que d'une décision⁷⁶.

Enfin, une dernière vision scientifique sera apportée au travers de la définition de Timothy Coombs, qui définit la crise comme « un événement non prédictible qui menace les parties prenantes. » Pour Coombs, la crise peut menacer des parties prenantes, et ce, à plusieurs niveaux : la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie, et avoir un impact conséquent sur les performances de l'organisation⁷⁷.

2.2.4.2. Définition de la « communication de crise »

Arlette Bouzon définit la communication de crise en deux temps : tout d'abord « la crise s'accompagne en général d'une crise de l'information, et qui ne maîtrise pas l'information ne maîtrise pas la crise. »⁷⁸ Un manque d'information ou de contrôle de l'information peut également être à l'origine d'une crise, surtout dans une société de plus en plus médiatisée. Ensuite, pour apporter une définition, la communication de crise « concerne l'ensemble des

⁷³ LAROUSSE, Synonymes : Crise [en ligne], URL : [Synonymes : crise - Dictionnaire des synonymes Larousse](#)

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ LE ROBERT, Définition : Crise [en ligne], URL : [crise - Définitions, synonymes, prononciation, exemples | Dico en ligne Le Robert](#)

⁷⁶ ADDAHRI, L., La communication de crise des ONG : quelles spécificités ? Le cas d'Oxfam en Belgique, Université catholique de Louvain, 2021, in Scribd [en ligne], URL : [Addahri 13931500 2021 | PDF | Oxfam | la communication](#)

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ BOUZON, A., « Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations », Communication et organisation, n°16, 1999. Article disponible à l'adresse : [Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations](#)

actions de communication qui accompagnent la crise que cela soit avant, pendant ou après celle-ci. »⁷⁹

Apportons un peu plus de nuance au concept. En Belgique, la Direction générale Centre de Crise a également défini la communication de crise au travers des objectifs qu'elle doit remplir. En Belgique, la Direction générale Centre de Crise (DGCC) a également défini la communication de crise au travers des objectifs qu'elle doit remplir. Elle se compose de deux éléments distincts : la communication de crise elle-même et la Discipline 5⁸⁰. « Le principal objectif de la communication de crise dans une situation d'urgence est d'une part d'avertir et de rassurer (éviter la panique) la population et d'autre part, d'informer la population de la situation et de son déroulement, ainsi que des mesures prises par les autorités et des recommandations faites à la population pour que celle-ci puisse remplir son rôle de premier acteur en matière de sécurité. Le groupe cible est composé aussi bien des victimes (potentielles ou non) ainsi que de leur environnement que du grand public, éventuellement même la population dans les pays voisins. La communication de crise ne se limite donc pas au domaine d'action de la Discipline 5. »⁸¹

La Discipline 5 sera uniquement définie, nous ne rentrerons pas dans les détails liés à son domaine d'exercice.

2.2.5. Collaboration entre médias et institutions

2.2.5.1. Définir la collaboration en contexte de crise

Dans cette section, la notion de collaboration sera explorée de manière générale, offrant un aperçu des dynamiques fondamentales avant d'approfondir les relations et interactions spécifiques entre les acteurs dans la section suivante. Cette partie a pour objectif de définir la collaboration, de présenter les différentes institutions publiques en Belgique, et de montrer comment leur communication est structurée en contexte de crise, en lien avec les médias.

Avant d'examiner les dynamiques spécifiques entre médias et institutions, il est essentiel de définir ce que l'on entend par « collaboration ».

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ CENTRE DE CRISE NATIONAL., Un guide en communication de crise. Plan mono-disciplinaire d'intervention pour l'information de la population, Bruxelles, Jaak Raes, 2021, in CENTRE DE CRISE NATIONAL [en ligne], URL : [guide_fr.pdf](#)

⁸¹ Ibid.

Selon Gray (1989), la collaboration se définit comme : « *a process through which parties who see different aspects of a problem can constructively explore their differences and search for solutions that go beyond their own limited vision of what is possible.* »⁸²⁸³

À travers cette définition, on peut voir qu'il est mis en évidence que la collaboration repose sur une reconnaissance des divergences entre les parties, qui travaillent ensemble pour dépasser leurs perspectives limitées, et trouver des solutions communes. Cependant, dans le cadre de la gestion de crise, cette dynamique de collaboration prend une dimension particulière.

Pour Catherine Fallon et Geoffrey Joris (2009), la crise crée une rupture dans les relations habituelles entre médias et institutions. Les autorités publiques doivent déployer de nouvelles stratégies de communication, souvent en urgence, et collaborer avec les médias pour gérer l'information de manière efficace. Cette situation génère une tension entre méfiance et confiance : les médias, en tant que contre-pouvoirs naturels, peuvent mettre en lumière les incohérences ou faiblesses des institutions, tandis que ces dernières, malgré le besoin de transparence, cherchent à contrôler les informations diffusées afin de maintenir l'ordre et la cohésion sociale⁸⁴.

Comme le précisent Fallon et Joris, cette collaboration repose sur un équilibre fragile, où méfiance et confiance se côtoient constamment. Les médias, avec leur impératif de rapidité, peuvent dramatiser les événements pour capter l'attention, ce qui risque de compléter l'incertitude et d'alimenter la peur parmi le public. En revanche, les institutions, soumises à des contraintes administratives et des processus plus lents, privilégient une communication rationnelle et contrôlée, ce qui peut parfois être perçu comme trop distant ou non réactif face à l'urgence de la crise. Cette divergence dans les logiques de communication entre médias et institutions crée des tensions qui nécessitent une gestion soignée pour maintenir la confiance du public tout en diffusant des informations claires et cohérentes⁸⁵.

⁸²HOVELYNCK, J., et al., Relational Practices for Generative Multi-Actor Collaboration, SAGE Publications, 2020, in THE SAGE HANDBOOK OF SOCIAL CONSTRUCTIONIST PRACTICE [en ligne], URL : <https://lirias.kuleuven.be/retrieve/589397>

⁸³ « un processus par lequel des parties qui perçoivent différents aspects d'un problème peuvent examiner leurs divergences de manière constructive et rechercher des solutions qui dépassent leur propre vision limitée de ce qui est possible. » - Traduit avec Deepl.

⁸⁴ FALLON, C., JORIS, G., Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé, Communication et organisation, n°35, 2009, p.60-69. Article disponible : [Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé](#)

⁸⁵ Ibid.

2.2.6. Structure et communication des institutions publiques en situation de crise

En Belgique, lors de la pandémie de Covid-19, plusieurs institutions publiques ont été mobilisées pour la gestion de la crise et continuer d'informer efficacement la population. Le Centre de Crise National, a joué un rôle central en organisant les réponses nationales, coordonnant les décisions, et déployant des outils comme BE-Alert, un système d'alerte permettant de diffuser rapidement des informations à la population. En collaboration avec le SPF Santé publique, il a également géré le site www.info-coronavirus.be, fournissant des informations claires et multilingues⁸⁶.

La coordination des décisions était assurée par le Conseil National de Sécurité (CNS), présidé par le Premier ministre et regroupant des ministres fédéraux ainsi que des représentants des Régions et des Communautés. Ce conseil, appuyé par des comités d'experts comme le Risk Assessment Group (RAG) et le Risk Management Group (RMG), a pris des décisions majeures telles que la fermeture des écoles et l'imposition des mesures sanitaires⁸⁷.

Les trois niveaux de pouvoir en Belgique (fédéral, provincial et communal) ont collaboré dans un cadre structuré. Au niveau fédéral, le NCCN et le ministre de l'Intérieur supervisaient les mesures nationales ; au niveau provincial, les gouverneurs coordonnaient les actions locales ; et au niveau communal, les bourgmestres adaptaient les mesures aux spécificités locales. Les médias traditionnels ont également joué un rôle dans la communication de crise liée à la pandémie de Covid-19. Ils ont assuré une couverture étendue de la situation sanitaire en relayant les décisions et recommandations des autorités publiques, tout en mobilisant des acteurs clés tels que les responsables politiques et experts scientifiques. Cette mobilisation a permis d'expliquer et contextualiser les mesures prises, contribuant ainsi à informer la population de manière claire et accessible⁸⁸.

Les médias ont également anticipé certaines décisions politiques. Par exemple, avant même que le Conseil National de Sécurité (CNS) n'annonce officiellement la fermeture des écoles, ils relayaient déjà les craintes des parents et les actions prises localement, comme la fermeture

⁸⁶ FALLON, C., THIRY, A., BRUNET, S., « Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19 », Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2453-2454, 2020, p.5-68. Article disponible : [Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19 | Cairn.info](https://www.cairn.info/)

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Ibid.

volontaire de cinémas. Cette capacité à anticiper les décisions reflète à la fois la rapidité des médias et leur rôle dans la mise en lumière des préoccupations de terrain⁸⁹.

Dans leur interaction avec les autorités, les médias ont agi comme des relais essentiels des messages officiels, tout en exerçant une pression pour plus de clarté et de transparence dans les communications publiques. Cependant, cette rapidité à diffuser des informations a parfois généré des tensions entre les temporalités des politiques publiques et celles des médias. Alors que les autorités prenaient le temps de valider leurs annonces dans un cadre institutionnel, les médias, soumis à l'urgence de l'information, devançaient parfois les communications officielles, ce qui compliquait la gestion de la crise⁹⁰.

Malgré ces défis, le rôle des médias traditionnels a été déterminant dans la communication de crise. Ils ont non seulement transmis les consignes des autorités à une large audience, mais ont également joué un rôle de médiateur entre les institutions publiques et la population. Ce positionnement a renforcé leur rôle comme partenaires critiques dans la gestion de crise, tout en mettant en lumière l'importance d'une coordination efficace entre les différents acteurs de la communication⁹¹.

C'est ce qui nous amène à nous interroger sur les rapports et interactions qu'il peut exister entre le trio : politique – science et média.

2.2.7. Les médias comme relais entre science, politique et public

2.2.7.1. Relations entre science et médias

Bien que fortement amplifiée lors de la pandémie de 2020, la médiatisation des experts scientifiques dans les médias n'est pas chose nouvelle.

En effet, l'idée de rendre publiques la science et les connaissances scientifiques remonte au siècle des Lumières. La question qui se pose lorsque l'on parle de la place de la science dans la société (et dans les médias plus précisément) est, en réalité, la vulgarisation scientifique⁹².

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Ibid.

⁹² LIPANI, M.-C., PASCAL, C., « Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions », Revue Française des Sciences de l'information et de la communication, n°20, 2020. Article disponible à l'adresse : [N° 20 | Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions](#)

Cette dernière, dans la langue française, est définie comme : « toute activité de communication de la science en direction du grand public. »⁹³

En réalité, l'emploi de « vulgarisation » n'est lui-même pas neutre puisqu'il désigne une partie bien précise du public. Yves Jeanneret (1994) précise que « vulgarisation » est issu du latin « vulgus » et désigne la foule distincte et anonyme plutôt que le peuple souverain qui vote. En d'autres termes, il y a, d'une part, la multitude de gens anonymes et peu cultivés, et de l'autre côté, les savants, du latin « sapientes », dont la parole ne s'adresse pas directement à leurs pairs mais plutôt à un public en « manque de science »⁹⁴.

De ce fait, la vulgarisation s'impose comme mission nécessaire à la communauté scientifique afin de rendre compréhensible le savoir à la communauté non-scientifique. Pour Bensaude-Vincent, « la vulgarisation scientifique se fonde et se légitime sur le postulat d'un fossé grandissant entre l'élite scientifique et la masse du public. C'est ce no man's land supposé qui est envahi depuis un siècle par divers pouvoirs de la communication : conférences, journaux, magazines, musées, observatoires, radio, TV, cinéma, web, etc. Les flux de communication traversent cet espace à sens unique : de la source savante vers un public cible réceptif. »⁹⁵

Cette vulgarisation est néanmoins remise en question par Camille Flammarion entre autres, qui s'interroge sur le rendu d'une science « simplifiée » : « Nous voulons populariser la science, c'est-à-dire la rendre accessible sans la diminuer ni l'altérer, à toutes les intelligences qui en comprennent la valeur et veulent bien se donner la peine d'apporter quelque attention aux études sérieuses ; mais nous ne voulons pas la vulgariser, la faire descendre au niveau du vulgaire indifférent, léger ou railleur. Il y a là une distinction qu'on ne fait pas assez. »⁹⁶

Une distinction est donc opérée entre science populaire et vulgarisation scientifique⁹⁷.

Là où « science » et « média » vont s'unir c'est, tout d'abord, dans la création d'un lien de confiance entre la science et le public (qui devient plus que nécessaire). En effet, cette idée de

⁹³ BENSAUDE-VINCENT, B., « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », Questions de communication, n°17, 2010, p.19-32. Article disponible à l'adresse : [Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique](#)

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Bensaude-Vincent définit ces deux sciences de la manière suivante : « La science populaire n'a pas à être l'« écho du monde savant » ; elle se donne plutôt pour une science alternative, libre (...). En revanche, la vulgarisation invite le public à « consommer » la science sous forme de magazines, livres ou spectacles plutôt qu'à s'exercer à la pratiquer. Pour ce faire, la vulgarisation doit supposer que le public ignorant partage néanmoins un trait caractéristique de l'amateur, à savoir l'intérêt, la curiosité pour les sciences. En effet, loin d'être captif comme le public des manuels scolaires, le public de la vulgarisation doit être attiré, séduit, fidélisé. »

renforcer le lien s'est amplifié dans les années 50 (notamment avec le projet Spoutnik en 1957), puisqu'un fossé entre science et public s'était créé et que cela devient un véritable sujet de plaintes et de débats. Le rôle de vulgarisateurs devient encore plus important. Il est le médiateur entre le public et la science. Au 21ème siècle, on va tenir compte de l'opinion et du public, qui ne s'illustre plus comme une « masse passive, crédule et manipulable »⁹⁸.

La science, en s'unissant aux médias, devient un outil démocratique permettant de réduire les inégalités d'accès aux savoirs. Cette science citoyenne engage les citoyens dans des discussions critiques sur des enjeux scientifiques, renforçant leur rôle dans les choix collectifs. L'union de la science et des médias participent à une construction de savoir, indispensable à la démocratie moderne⁹⁹. Cependant, la vulgarisation scientifique, passe en grande partie par les médias, et plus particulièrement par les médias de masse comme la télévision, ainsi que, les médias numériques.

Pour Dominique Wolton : « la médiatisation n'est pas non plus l'équivalent de la vulgarisation en dépit de la place des médias dans la société et de l'idée simple et fausse, selon laquelle plus les médias parleraient de la science, plus il y aurait de vulgarisation » ; autrement dit « l'accès aux connaissances ne permettrait pas seule de développer une société de la connaissance »¹⁰⁰

2.2.7.2. Relations entre science et politique

2.2.7.2.1. Science et Politique : Définitions et mise en contexte

Avant d'explorer les rapports qu'entretiennent « science » et « politique », quelques définitions s'imposent. Selon le Larousse¹⁰¹, au sein de la notion « science » se distingue « la science » et « les sciences ». Ainsi, les deux termes seront définis pour que la nuance puisse être comprise.

- La science : C'est l'ensemble des connaissances organisées sur des faits, objets ou phénomènes, vérifiées par des méthodes expérimentales.
- Les sciences : Ce sont les différentes disciplines qui composent l'ensemble des connaissances scientifiques, comme la physique, la biologie, ou les mathématiques.

⁹⁸ BENSAUDE-VINCENT, B., « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », Questions de communication, n°17, 2010, p.19-32. Article disponible : [Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique](#)
⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ LIPANI, M-C., PASCAL, C., « Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions », Revue Française des Sciences de l'information et de la communication, n°20, 2020. Article disponible : [N° 20 | Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions](#)

¹⁰¹ LAROUSSE, Science [en ligne], URL : [Définitions : science, sciences - Dictionnaire de français Larousse](#)

Quant à la notion de « politique » celle-ci est encore plus polysémique, en effet, le dictionnaire Larousse nous offre cinq sens. « Politique » peut-être, un adjectif, un nom, un nom masculin, un nom féminin, un nom masculin pluriel. Nous n'allons pas définir chacun d'entre eux, mais apporter une définition globale.

Le terme « politique » désigne, d'une part, l'organisation et l'exercice du pouvoir dans l'Etat, ainsi que les décisions et stratégies des gouvernants dans divers domaines (économie, emploi, etc.). D'autre part, il renvoie à une manière habile d'agir avec autrui, ou encore aux individus engagés dans la gestion des affaires publiques. Il incarne aussi à la fois le pouvoir, les choix stratégiques, et les relations sociales¹⁰².

Jusqu'à présent, « science » et « politique » ont toujours été envisagées comme deux disciplines à part entière. Au sein même de ces deux disciplines, on distingue également les scientifiques et politicien.ne.s. Hadelin de Beer de Laer examine à la fois les rapports entre les disciplines et les professionnels de ces deux disciplines. Il opère également cette distinction entre « le politique » et « la politique » et la communauté des scientifiques. « La distinction n'est pas bénigne. D'un côté, les scientifiques s'adressent « au politique » et il faut alors chercher le lien entre les scientifiques et le politique, voire les politiciens¹⁰³.

De l'autre côté, les scientifiques s'adressent à « la politique », c'est-à-dire à toutes les personnes qui vont concrètement écrire des textes qui, un jour, seront appliqués ; il s'agit, le plus souvent, de fonctionnaires spécialisés dans l'écriture de documents ou de notes qui proposent de suivre telle ou telle option de telle ou telle manière. Lorsque les scientifiques décident de s'adresser à « la politique », ils devraient mieux se rendre compte qu'ils ne font que la moitié du chemin, car les fonctionnaires ne sont pas ceux qui décident. Ceux qui décident sont les élus, voire les partis dans certains pays. Si les scientifiques décident de s'adresser « au politique », ils vont rapidement se rendre compte qu'ils s'adressent à des personnes différentes. Le titre devient alors « relier la science et les politiciens »¹⁰⁴

¹⁰² LAROUSSE, Politique [en ligne], URL : [Définitions : politique, politiques - Dictionnaire de français Larousse](#)

¹⁰³ DE BEER DE LAER, H., Quels liens entre la science et la politique ? [en ligne], URL : [Quels liens entre la science et la politique ? | Etopia](#)

¹⁰⁴ Ibid.

2.2.7.2.2. Science et Politique : Un ménage difficile ?

Qu'en est-il lorsqu'il est attendu des scientifiques qu'ils apportent des solutions ? Selon de Beer de Laer, les rapports entre le duo se complexifient encore. En effet, les scientifiques vont apporter des solutions politiques en s'adressant de la même manière aux fonctionnaires et aux politiciens. Comme nous l'avons précisé dans les lignes précédentes, ces deux catégories n'ont pas le même niveau de pouvoir dans les prises de décisions. Les solutions apportées peuvent se résumer de la manière suivante :

- Solution 1 : résoudre techniquement un problème qu'ils nomment ,
- Solution 2 : résoudre économiquement un problème qu'ils nomment.

C'est ainsi qu'il repère les différents problèmes que pose la communauté scientifique dans la résolution des problèmes :

- **Les scientifiques ne prennent pas en considération les intérêts des parties** ; « Les scientifiques commencent par décrire le problème auquel la société fait face, et tentent ensuite de résoudre le problème. Ce faisant, ils nient les intérêts en jeu. Intérêts poursuivis par les autres acteurs de la société. »¹⁰⁵
- **Les scientifiques ne prennent pas en compte les idéologies, les évolutions historiques et les croyances** ; « Lorsque les scientifiques proposent une solution (ou un mixte de solutions), ils ne se posent pas la question de savoir si celle-ci s'inscrit dans une idéologie, dans une histoire, dans des croyances. Des solutions peuvent être délibérément écartées par l'ensemble des politiques, quelle que soit la valeur de celles-ci, pour des raisons historiques. »¹⁰⁶
- **Les scientifiques ne se rendent pas compte de l'influence de leurs propres croyances et vision du monde** ; « Lorsque les scientifiques proposent une solution ou un mixte de solutions, ils ne se posent pas la question de savoir dans quelles croyances et vision du monde leur cadre conceptuel de définition et de résolution du problème s'inscrit. Certains scientifiques posent comme véridique et ultime le problème qu'ils dénoncent. La difficulté ne tient pas tant à la véracité du problème, mais à son caractère ultime, au fait qu'il doive être résolu (...). La méthode scientifique a pour

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Ibid.

autre inconvénient d'approfondir la compréhension du problème de manière rationnelle et désincarnée. Or dans la société, chaque acteur dispose d'un savoir, qui est plus holistique et, tenant compte des intérêts, est aussi plus politique. »¹⁰⁷

Sylvestre Huet¹⁰⁸ apporte quelques nuances dans les qualités présumées des experts scientifiques. Cependant, il ne contredit pas les idées de de Beer de Laer, il les complète. Pour Huet, ce qui caractérise un expert, c'est :

- **La maîtrise des connaissances** ; L'expert possède une connaissance de haut niveau dans son domaine, bien qu'elle ne soit ni infaillible ni exhaustive. Les résultats produits reflètent un bon état de connaissances à un moment donné, pouvant évoluer ou être contestés. L'absence de cette excellence remettrait en cause sa légitimité (risque de charlatanisme).¹⁰⁹
- **La consultation pour avis** ; L'expert est sollicité pour éclairer les décisions d'un responsable (politique, judiciaire, ou institutionnel). Son rôle doit être distingué de celui du décideur, et il se distingue du chercheur par sa proximité avec les cercles d'influence, ses avis étant soumis aux commentaires et critiques publics.¹¹⁰
- **La reconnaissance sociale** ; La légitimité de l'expert repose sur sa formation universitaire et l'évaluation de ses pairs. Toutefois, cette reconnaissance peut aussi provenir des canaux non académiques, comme l'expertise citoyenne, ou être limitée par la complexité des problèmes à résoudre, rendant les experts non interchangeables.¹¹¹
- **Le travail collectif** ; L'expert agit souvent au sein d'un collectif, dont le fonctionnement et la composition sont fixés par l'autorité commanditaire. Ces règles influencent la crédibilité et la confiance accordées à l'expertise. Dans un cadre politique, l'organisation de ces collectifs vise à fournir des informations fiables tout en protégeant les autorités des critiques en cas de décisions contestées.¹¹²

Finalement, les idées énoncées trouvent écho dans la section précédente dédiée à la science et aux médias. Ainsi, les relations entre science et politique se caractérisent par des interactions complexes, influencées par des enjeux sociaux, économiques et institutionnels. Ces liens, loin

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Sylvestre Huet est un journaliste scientifique spécialisé en sciences depuis 1986.

¹⁰⁹ HUET, S., « Experts et médias en période de crise sanitaire », LeMonde.fr [en ligne], URL : [Experts, médias, crise sanitaire – {Sciences²}](#)

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

d'être statiques, ont évolué au fil du temps, reflétant aujourd'hui des mutations des modes de production scientifique, des dynamiques d'innovation et des réseaux d'interaction. C'est au travers de ces nouvelles perspectives que Jérôme Lamy examine les nouvelles dynamiques contemporaines entre science et politique¹¹³. Elles peuvent être résumées de la manière suivante :

- **La nouvelle production du savoir**

Développée par Michael Gibbons et ses collègues dans *The New Production of Knowledge* (1994), ce cadre distingue deux modes de production : le mode 1 et le mode 2.

Tout d'abord, le « mode 1 », repose sur des pratiques disciplinaires classiques, où les scientifiques travaillent dans des sphères académiques cloisonnées et s'adressent uniquement à leurs pairs. À l'inverse le « mode 2 », lui, introduit une approche transdisciplinaire, orientée vers des problématiques concrètes et impliquant une diversité d'acteurs : industries, institutions politiques, et société civile. Ce mode répond aux attentes sociales et économiques tout en favorisant une co-construction des savoirs.

Cependant, l'absence de coordination centrale et la dispersion des responsabilités posent des défis en termes de gouvernance scientifique¹¹⁴.

- **La triple hélice**

Proposée par Loet Leydesdorff et Henry Etzkowitz, la triple hélice examine les interactions entre l'université, l'industrie et le gouvernement.

Ces trois sphères collaborent pour générer des « niches d'innovation technologique » qui répondent aux besoins économiques et sociaux. Chacune influence les autres, dans un processus de coévolution et de rétroaction. Bien que cette structure performative favorise l'innovation, elle brouille parfois les identités institutionnelles et traditionnelles, rendant les frontières entre science, politique et industrie plus floues. Néanmoins, la triple hélice reste un outil puissant de transformation socio-économique mondial¹¹⁵.

¹¹³ LAMY, J., « Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, n°102, 2007, p.9-32. Article disponible : [Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents](#)

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ Ibid.

- **La théorie de l'acteur réseau**

Développée par Michel Callon et Bruno Latour, cette théorie réticulaire déconstruit les interactions entre science et politique en considérant que les faits scientifiques émergent de réseaux complexes. Ces réseaux impliquent des acteurs humains et non humains, qui participent ensemble à la production des savoirs. L'idée clé de « traduction » décrit les efforts scientifiques pour enrôler et convaincre divers partenaires afin de rendre leurs résultats robustes.¹¹⁶

2.2.7.3. Relations entre médias et politique

Il est important d'apporter une nuance à ce point intitulé « Relations entre médias et politique ». En effet, pour Grégory Derville, il n'est pas question de médias mais plutôt d'une médiatisation, terme qui évoque deux choses : d'une part, « il présente l'avantage d'évoquer la montée en puissance des technologies de communication moderne (médias de masse, NTIC, sondages, etc.), »¹¹⁷ et d'autre part « il prend aussi en considération le poids de plus en plus important qu'occupe dans la vie politique tout un ensemble de pratiques (marketing politique, relations publiques, media training, etc.) et d'acteurs (conseillers en communication ou spin doctors, journalistes, sondeurs, etc.) qui sont autant « d'auxiliaires du jeu politique »¹¹⁸.

Cette médiatisation de la vie politique renvoie à une double tendance : tout d'abord, les médias occupent une place plus importante, ensuite, les professionnels de la communication jouent un rôle plus grand qu'autrefois puisqu'ils sont également présents « pour scruter et faire parler l'opinion publique, pour aider les gouvernants à l'infléchir, pour commenter l'actualité politique, pour contribuer à la sélection et à la formation du personnel politique. »¹¹⁹

Rémy Rieffel aussi parle de « médiatisation de la vie politique » qu'il définit de la manière suivante : « l'utilisation intensive et régulière par la classe politique, de la presse, de la radio, de la télévision et plus récemment d'Internet et des réseaux sociaux. »¹²⁰ La politique ne peut

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ DERVILLE, G., *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Politique, Nouvelle édition, 2013, 197 p.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ RIEFFEL, R., *Les médias et la vie politique*, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 2014, in *Sociologie des médias* [En ligne], URL : <https://www.editions->

être résumée à « l'art de communiquer » et à « l'effet d'annonce », cependant, on ne peut nier la manière dont les médias vont rendre compte des prises de décisions des gouvernants : « beaucoup de décisions prises aujourd'hui par les gouvernants sont de plus en plus tributaires de la manière dont les médias, et notamment les journalistes, vont les commenter et de la façon dont les citoyens s'expriment sur des forums de discussion, des sites en ligne ou des réseaux sociaux (du type Facebook ou Tweeter). »¹²¹

Pour Rieffel, la relation entre les domaines « médias » et « politique » est bien plus profonde puisqu'il constitue un « facteur important de la compréhension des enjeux liés à l'évolution des démocraties contemporaines. »¹²²

De fait, Rieffel a raison de relever l'importance de cet enjeu dans une société démocratique, puisque le traitement médiatique en fonction du régime en place sera différent dans un pays démocratique ou sous régime dictatorial. « Un journal ou une radio sous une dictature sera plus influencé par la pression politique qu'il ne pourra lui-même influencer l'agenda politique, à moins d'entrer en résistance. Dans les pays démocratiques au contraire, la liberté d'expression est un principe et les médias ont pu à maintes reprises se révéler d'une importance primordiale pour lever des scandales et faire office de contre-pouvoirs. On peut néanmoins se demander si la liberté d'expression représente un levier réel pour agir au niveau politique. »¹²³

Les années 1980-1990 marquent un tournant dans les rapports « hommes/femmes politiques et journalistes », en effet, il y a eu une évolution quant à la manière d'interroger les politiques et la manière dont les journalistes les mettent en scène, puisque ceux-ci (les politiques) sont plus sensibles quant à leur mode d'intervention sur le petit écran. Pour Jérôme Clément, ces modes se définissent et sont au nombre de trois ;

- **Le modèle impositif**

« le médiateur et l'homme politique sont omniprésents, le public semble quasi absent. La rencontre est en effet construite autour de questions posées par le journaliste et par les réponses de l'invité. »¹²⁴

ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=40826&srsId=AfmBOoqaEnM6DRbl0KwGO2IKegLjOHBeut7sm3y871fXYnN-EsBIokLU

¹²¹ Ibid.

¹²² Ibid.

¹²³ CLÉMENT, J., « Une influence plutôt indirecte sur la politique », Revue internationale et stratégique, n°78, 2010, p.75-79. Article disponible : [Une influence plutôt indirecte sur la politique | Cairn.info](http:// Cairn.info)

¹²⁴ Ibid.

- **Le modèle de l'agora**

« Dans cette configuration, l'homme politique est confronté non seulement aux journalistes, mais aussi à des citoyens ordinaires qui peuvent lui poser des questions, mais qui n'ont guère l'occasion de poursuivre l'échange. »¹²⁵

- **Le modèle interactif**

« Caractérisé par la mise en relation directe et prolongée du public avec le Président. Dans ce cas de figure, le rôle du journaliste se trouve réduit au minimum. »¹²⁶ Tout ceci peut être résumé comme la manière dont les politiques sont aujourd'hui mis en scène par le monde des médias (notamment les journalistes), d'ailleurs les années 1999-2000 sont un tournant dans la relation du binôme, notamment en France, sur les plateaux télévisés mêlant information et divertissement¹²⁷ où les hommes et les femmes politiques deviennent des « bons clients » que l'on aime faire revenir de manière régulière. « Certains y décèlent une influence néfaste du petit écran parce que ces émissions encouragent une banalisation du discours politique (volonté de décontraction, registre du témoignage, culte de l'émotion) et une dépolitisation du public (évitement des questionnements d'ordre social, oubli des enjeux politiques réels). D'autres, au contraire, y voient un moyen d'enrichir la compétence politique des citoyens (le mélange de détente et de discussion sérieuse réconcilie le populaire et le politique) et la seule manière de toucher un public qui se déclare indifférent à la politique. »¹²⁸

Mais il faut également explorer la manière dont les politiques se mettent en scène auprès des médias. Pour Jérôme Clément, il existe cinq modalités¹²⁹ ou plutôt, pour le dire de manière plus courante, des nouvelles techniques de persuasion, qu'il définit de la manière suivante ;

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ Avec des émissions comme « Tout le monde en parle », « On ne peut pas plaire à tout le monde », « On n'est pas couché » et « Le Grand Journal ».

¹²⁸ CLÉMENT, J., « Une influence plutôt indirecte sur la politique », Revue internationale et stratégique, n°78, 2010, p.75-79. Article disponible : [Une influence plutôt indirecte sur la politique | Cairn.info](https:// Cairn.info)

¹²⁹ Ibid.

- **La personnalisation (de leurs interventions)**

« Puisque l'électeur est de plus en plus sensible à l'apparence et aux images retransmises par la télévision, l'homme politique, sur la suggestion de ses conseillers en communication, soignera au moins autant la forme que le fond de sa prestation c'est-à-dire la personnalisation de son intervention. »¹³⁰

- **La « Peopolisation » ou publicisation de leur intimité**

« La « peopolisation » des hommes politiques, dont les figures les plus emblématiques sont par exemple Silvio Berlusconi en Italie, Nicolas Sarkozy ou François Hollande (à son corps défendant) en France, répond à un besoin de se mettre en scène, de pouvoir raconter une histoire en vue d'agir sur les émotions du public. Il faut à tout prix susciter l'intérêt des médias, déclencher des réactions de sympathie chez le public afin d'entretenir sa notoriété et, le cas échéant, détourner l'attention de certains problèmes politiques. »¹³¹

- **La théâtralisation (de leurs activités)**

« Les hommes politiques ont endossé le rôle de véritables acteurs qui s'inscrivent dans une dramaturgie et une scénographie particulières. Le répertoire figuratif montre qu'ils sont en représentation constante et que leur « façade sociale », pour reprendre l'expression d'Erving Goffman, est soigneusement calculée. (...) Pour lutter contre l'épuisement rapide de leur image et donc renouveler leur apparence, ils n'hésiteront pas à participer à certaines émissions de divertissement ou à créer une image-choc. La théâtralisation va dès lors de pair avec la personnalisation. »¹³²

- **L'emploi d'une nouvelle rhétorique politique**

« Les grands orateurs, nourris d'humanités classiques et capables de fasciner par la virtuosité de leurs propos les parlementaires, ont partiellement disparu. Ils sont remplacés par des techniciens de la parole, soucieux de proposer des interventions calibrées en fonction de la demande des journalistes et d'employer des mots simples, compréhensibles par le plus grand nombre d'auditeurs ou de téléspectateurs. »¹³³

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Ibid.

¹³² Ibid.

¹³³ Ibid.

- **L'usage intensif des sondages**¹³⁴

Grégory Derville envisage les sondages de la manière suivante : les médias et les sondages comme une double contrainte pour les professionnels de la politique, et, deux règles d'action distinctes – La première se définissant comme « le coup d'éclat permanent » (ou rendre visible son action dans les médias) et la deuxième se définissant comme « aide à la décision » (ou comment prendre en compte les attentes des citoyens grâce aux sondages)¹³⁵.

Pour l'auteur, la double contrainte inclut : « une forte focalisation sur le moment présent » et « mesurer, à intervalles très rapprochés, la légitimité des acteurs politiques ». On peut y retrouver l'idée d'une temporalité, comme déjà abordé précédemment, la notion du « temps » pour les journalistes et les hommes et femmes politiques ne s'évalue pas de la même manière. Les premiers agissent sur le court terme, tandis que les seconds, sur le long terme. « Le temps d'actualité dans lequel s'inscrivent les médias est un temps hebdomadaire ou quotidien, qui correspond mal à celui dans lequel s'inscrit l'action politique (...). Chaque mesure gouvernementale implique une période plus ou moins longue d'analyse de la situation (...) et il se passe plusieurs mois ou même quelques années avant que des effets concrets se fassent sentir. »¹³⁶

De fait, les médias ont introduit une accélération du temps politique, ce qui implique une obligation auprès des dirigeants de répondre à cette pression par déclarations ou des actions spectaculaires immédiates. Les citoyens/électeurs sont informés aussi rapidement que la classe politique de tout événement à caractère exceptionnel. De plus, aujourd'hui, les décisions des principaux dirigeants sont immédiatement médiatisées, de même que tout commentaire ou réaction suscitées. C'est cette médiatisation qui oblige les dirigeants à cette fameuse forte focalisation sur le court terme. « Les médias exercent un impact important sur l'activité interne au champ politique, et en particulier sur l'activité gouvernementale (...). »¹³⁷

Mais alors, qu'en est-il de la place des sondages ? C'est à l'origine que journalistes et instituts de sondages se sont joints pour interroger la légitimité des acteurs politiques. Aujourd'hui,

¹³⁴ Développement de l'idée non disponible dans la version consultée sur le web.

¹³⁵ DERVILLE, G., *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Politique, Nouvelle édition, 2013, 197 p.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Ibid.

les politiques doivent tenir compte d'un nouveau paramètre, important dans leur jeu : l'attitude des citoyens via des sondages. « Par l'intermédiaire des échantillons des instituts de sondage, le peuple se prononce quasi quotidiennement sur d'innombrables sujets, ce qui est de nature à modifier en permanence les rapports de force et les équilibres internes au champ politique. »¹³⁸

On ne peut pas nier que l'irruption de l'opinion publique via les sondages a impacté la communication des hommes et femmes politiques, puisque ces derniers sont des incitants à la communication, et que, finalement, « l'élection reste le lieu et le moment par excellence où se gagne la légitimité politique. Bref, à partir du moment où l'opinion des citoyens sur toute une foule de sujets est mesurée, puis rendue publique et commentée dans la presse, l'enjeu de la lutte politique change. »¹³⁹

Cette double pression exercée par les médias et sondages sur le champ politique n'est pas sans conséquences. Elles sont définies par Derville comme :

La spectacularisation de l'action (plus précisément l'action publique) ou « coup d'éclat permanent », qui commence avec la visibilisation des actions des acteurs politiques. Ceux-ci ne peuvent plus se contenter d'actions passives, ils doivent en montrer plus, notamment à travers leur communication. « (...) faire de la politique, et en particulier gouverner, ce n'est pas seulement faire, mais c'est aussi faire savoir et/ou faire croire que l'on fait et que l'on fait bien. »¹⁴⁰

C'est pour cela que les acteurs politiques tentent de rendre leur(s) action(s) le plus spectaculaire que possible, pour attirer l'attention des journalistes et la rendre visible auprès des citoyens, qui, aujourd'hui, constituent un public vaste et hétérogène. Cette spectacularisation se manifeste avec une force plus particulière en période de crise (même si elle n'est en rien garante de l'efficacité de son efficacité). « Mais plus globalement, c'est au quotidien, et pas seulement en période de crise, que l'action publique est de plus en plus structurée autour d'un impératif de visibilisation ou spectacularisation, dans le but de capter l'approbation de l'opinion publique mesurée par les sondages. »¹⁴¹

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Ibid.

La prise en compte de l'attente des citoyens (les sondages comme « aide à la décision »),
cette deuxième conséquence reste dans la continuité de l'argument précédent.

Derville suggère qu'il faut prendre en compte les attentes de l'électorat, ou, en tout cas, le persuader qu'on les tient en compte. « À partir du moment où les préoccupations de l'opinion, ainsi que ses réactions aux prises de position et aux décisions des principaux leaders politiques, sont mesurées, rendues publiques et commentées dans les médias, il devient difficile de les négliger, faute de quoi on risque d'être accusé d'aller à l'encontre de ce que souhaite « le peuple » (...)»¹⁴².

Avant l'apparition des sondages, les acteurs politiques n'avaient qu'une idée sommaire de ce que pouvaient penser les citoyens, aujourd'hui, leur existence a permis de changer la donne et sont fortement considérés par la classe politique. « Les sondages sont largement considérés, au sein du cercle politico-médiatique, comme un outil fiable car scientifique. (...) Les professionnels de la politique ont tendance à les prendre davantage en considération que les autres canaux d'information (...) qui, à leurs yeux, fournissent des résultats représentatifs (...). »¹⁴³

Il ne faut pas oublier, qu'en plus des acteurs politiques, les sondages sont également de plus en plus utilisés par les journalistes, notamment en période électorale. Cependant, cette confiance envers les sondages de l'élite politique doit trouver une juste mesure. En effet, elle pourrait remettre en question la légitimité des acteurs politiques dans leurs positionnements sur telle ou telle décision. D'autant que la légitimité du dirigeant « doté d'une vision et d'un projet clairs, capable de décider pour le bien commun, pour l'intérêt général, donc indépendamment de toute influence, et surtout celle des lobbies ou de l'opinion publique. »¹⁴⁴

C'est pourquoi, il serait préférable pour les conseillers des leaders politiques de minimiser le rôle des sondages, afin que la crédibilité des représentants ne soit pas entachée et qu'ils ne soient pas vus comme des pantins. Ce qu'il faut retenir, c'est que les sondages ne sont rien d'autre qu'une aide à la décision. Ils permettent aux dirigeants d'avoir un aperçu des attentes, des soucis et des préférences de l'opinion publique, et plus particulièrement, celles qui auront une tendance plus facile à être acceptée. De plus, l'immense majorité de l'action gouvernementale va intervenir dans des domaines et à des niveaux qui ne nécessitent aucune intervention des sondages. Bien que séduisants, les sondages ne sont pas des outils

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid.

infaillibles. Tout d'abord, il est rare qu'ils fournissent un résultat aussi net que précis, et, fidèle à la vox populi. La plupart du temps, les résultats sont ambigus et, ils dépendent aussi de la formulation de la question. Quant à leur lecture et interprétation, elle dépend des intérêts de chacun. De plus, même dans un scénario ou un sondage présenterait des résultats tranchés, ce n'est pas pour autant que la décision finale ira dans le sens des dirigeants voir même qu'ils en auront tenu totalement compte du rendu. Enfin, leurs prises en compte va varier en fonction des acteurs, des enjeux et du contexte en cours¹⁴⁵.

Il ne faut donc pas nier leur influence (importante) sur les professionnels de la politique, mais, elle ne le sera pas en toute circonstance¹⁴⁶. Enfin, un dernier point important à aborder avant de clôturer ce cadre théorique est celui de l'influence du média et du professionnel politique. Jérôme Clément relève et définit deux types d'influence :

- **Directe** : bien qu'elle puisse paraître récurrente, l'influence d'une action médiatique ayant eue une conséquence politique directe est rare, même si, pas inexistante dans l'histoire. « Citons le scandale du Watergate en 1972 qui débouche sur la démission du président Nixon ou, en France, le « Manifeste des 343 », signé en 1971 par des personnalités telles qu'Ariane Mnouchkine, Catherine Deneuve ou Simone de Beauvoir, qui voit aboutir peu de temps après la loi Veil sur la légalisation de l'avortement. »¹⁴⁷
- **Indirecte**¹⁴⁸ : elle est beaucoup plus commune et ce, pour quatre raisons (brièvement résumées) :
 - **Le désir d'intéresser** – les médias sélectionnent les sujets populaires pour capter l'attention du public, ce qui influence les priorités politiques en reflétant les préoccupations de la société.
 - **Le rôle de « garde-fou »** - en dénonçant les scandales et comportement inappropriés, les médias surveillent les acteurs politiques et impactent leur image publique.
 - **« La peopolisation » des politiques** – les hommes politiques utilisent les médias pour construire leur image et séduire l'opinion, tirant parti de leur influence.

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ CLÉMENT, J., « Une influence plutôt indirecte sur la politique », Revue internationale et stratégique, n°78, 2010, p.75-79. Article disponible : [Une influence plutôt indirecte sur la politique | Cairn.info](https:// Cairn.info)

¹⁴⁸ Ibid.

- **L'influence des œuvres audiovisuelles** – les productions culturelles façonnent les mentalités collectives, influençant indirectement les idées et perceptions politiques.

3. Chapitre 3 : Cadre méthodologique

Ce troisième chapitre a pour objectif de présenter et justifier les choix méthodologiques retenus pour la recherche.

La méthode choisie est celle de la « *Critical Discourse Analysis* » (CDA) ou « Analyse critique de discours » (ACD) « une discipline connexe de la linguistique qui étudie la structure d'un énoncé supérieur à la phrase (discours) en le rapportant à ses conditions de production »¹⁴⁹, ici envisagée à travers le cadre théorique et méthodologique de Norman Fairclough.

Le choix de Fairclough repose sur plusieurs raisons. Tout d'abord, son approche a été étudiée et mise en pratique au cours de mon parcours académique, ce qui m'a permis de m'approprier les fondements de sa méthodologie.

Ensuite, cette approche s'inscrit pleinement dans les objectifs du présent mémoire, qui cherche à identifier l'impact des rapports de pouvoir entre le média – représenté ici par la RTBF – et les décideurs politiques – représentés dans les médias, lors de la pandémie de 2020 par le Comité de concertation aussi appelé « CODECO » sur la qualité du discours médiatique, en l'occurrence celui de la RTBF.¹⁵⁰ La question des rapports entre langage, pouvoir et idéologie, centrale chez Fairclough, entre en parfaite résonance avec l'objet de cette recherche. Dans « *Language and Power* » (1989), Fairclough explique que : « *The approach to language which will be adopted here will be called critical language study, or CLS for short. Critical is used in the special sense of aiming to show up connections between language, power and ideology referred to above. CLS analyses social interactions in a way which focuses upon their linguistic elements, and which sets out to show up their generally hidden determinants in*

¹⁴⁹ Cours de Communication, Culture et Interactions sociales (Geoffroy PATRIARCHE/UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, 2021-2022).

¹⁵⁰ Organe réunissant des ministres fédéraux, régionaux et communautaires afin de tenter de prévenir ou de régler les conflits d'intérêts et certains des conflits de compétence qui surviennent entre des composantes de l'État fédéral belge. (VOCABULAIRE POLITIQUE, « Codeco », CRISP [en ligne], URL : [Comité de concertation | CRISP asbl](#))

the system of social relationships, as well as hidden effects they may have upon that system.»¹⁵¹¹⁵²

Fairclough définit la notion d'idéologie, essentielle pour les discours médiatiques : « *Ideology is most effective when its workings are least visible.* »¹⁵³.

Dans le cadre de ce travail, il s'agit d'étudier la manière dont la RTBF a construit son discours médiatique sur la pandémie de coronavirus au cours du mois de mars 2020.

Autrement dit, la recherche s'interroge sur la façon dont la rédaction du média public a traité et hiérarchisé l'information, et sur la présence éventuelle d'un alignement ou non du discours médiatique sur la communication gouvernementale.

Ainsi, la question de recherche qui sous-tend ce travail peut être formulée comme suit : « La RTBF a-t-elle rempli son rôle de média public en proposant une information neutre, éducative et préventive, ou la construction de son discours médiatique a-t-elle contribué, consciemment ou non, à renforcer la mise en agenda du récit gouvernemental durant la pandémie de mars 2020 ? »

Les analyses s'appuient sur la méthodologie d'analyse de discours développée. Afin d'éviter un effet de redondance, la structure du travail a été pensée pour offrir une lecture claire et fluide, tout en respectant le modèle tri-dimensionnel de Fairclough : texte, pratique discursive, pratique sociale.

Concrètement, les analyses reposent sur deux ensemble de matériaux :

- les fils conducteurs du Journal télévisé de 19h30 de la RTBF, extraites des archives de la SONUMA, qui constituent le corpus principal de l'étude ;
- et les conférences de presse du Centre national de crise diffusées au cours du mois de mars 2020, utilisées comme corpus contextuel secondaire, afin de mettre en perspective le discours institutionnel et le discours médiatique.

¹⁵¹ « L'approche linguistique qui sera adoptée ici sera appelée « étude critique du langage », ou CLS en abrégé. Le terme « critique » est utilisé ici dans le sens particulier de mettre en évidence les liens entre le langage, le pouvoir et l'idéologie mentionnés ci-dessus. La CLS analyse les interactions sociales en se concentrant sur leurs éléments linguistiques et en cherchant à mettre en évidence leurs déterminants généralement cachés dans le système des relations sociales, ainsi que les effets cachés qu'ils peuvent avoir sur ce système. » (Traduit avec DeepL).

¹⁵² FAIRCLOUGH, N., « Language and power », Angleterre, Longman Group, 1989, in FAIRCLOUGH N., Research Gate [en ligne], URL : [\(9\) Fairclough Language and Power pdf](#)

¹⁵³ Ibid.

Les fils conducteurs représentent les documents rédactionnels internes à la RTBF, planifiant la structure de chaque édition du journal : ordre sujets, titres, transitions, textes journalistiques et indications visuelles. Bien qu'ils ne restituent pas la dimension audiovisuelle du JT, ils offrent un accès direct à la planification discursive et au cadrage éditorial du média, ce qui en fait une source pertinente pour l'analyse critique du discours.

Enfin, le recours aux conférences de presse CODECO permettra de comparer les formulations et les priorités du discours politique à celles du discours médiatique, et d'identifier d'éventuelles proximités de ton, de cadrage ou de priorités thématiques entre le discours médiatique et gouvernemental.

3.1. L'analyse critique du discours (ACD)

Deux aspects sont à relever : la critique et l'analyse de discours.

Bien que ces deux notions aient été réunies pour former ce que l'on appelle aujourd'hui l'Analyse critique du discours, il est essentiel d'en préciser les fondements. Il s'agira d'abord de comprendre en quoi une analyse de discours peut être dite "critique", avant d'aborder la notion même de "discours".

L'adjectif *critique* n'est en rien péjoratif : il renvoie à la philosophie critique développée par l'École de Francfort (Horkheimer, Adorno, Habermas). Pour Ruth Wodak, cette approche s'inscrit dans la continuité de la tradition marxiste critique, tandis que d'autres, comme Norman Fairclough et Siegfried Jäger, la relie davantage à la pensée foucauldienne. Tous partagent néanmoins une même finalité : éveiller la conscience des acteurs face aux formes de domination symbolique.¹⁵⁴

Ainsi, les théories critiques ont pour objectif « de rendre les agents conscients d'une coercition cachée et de les mettre en position de déterminer où résident leurs véritables intérêts ».

L'Analyse critique du discours (ACD), dans cette lignée, cherche donc à révéler les structures de pouvoir et les idéologies qui traversent le langage.¹⁵⁵

Adèle Petitclerc, s'inspirant de Carmen Caldas-Coulthard, résume cette approche en soulignant que : « une analyse critique de discours déconstruit les textes en les plaçant dans

¹⁵⁴ PETITCLERC, A. « Introduction aux notions de contexte et d'acteurs sociaux en *Critical Discourse Analysis* », *Semen*, n°27, 2009. Article disponible : <https://doi.org/10.4000/semen.8540>

¹⁵⁵ Ibid.

les contextes sociaux et en essayant d'expliquer les forces sociales derrière le discours. Une lecture critique permet les connections entre le langage et les relations de pouvoir et de contrôle ».¹⁵⁶

Ainsi, l'ACD ne se limite pas à décrire les discours : elle cherche à interpréter les rapports de pouvoir qu'ils véhiculent et à comprendre comment ils participent à la construction de la réalité sociale.

3.1.1. Définir le « discours »

Le concept de *discours* est **multidimensionnel** et possède de multiples définitions selon les disciplines.

L'étude du langage elle-même est un processus complexe, organisé sur plusieurs niveaux. « (...) *the study of language, discourse often refers to the speech patterns and usage of language, dialects, and acceptable statements within a community. It is a subject of study about people who live in secluded areas and share similar speech conventions. Sociologists and philosophers tend to use the term "discourse" to describe the conversations and the meaning behind them by a group of people who hold certain ideas in common. The concept "discourse" originates from Latin "dis- cursus", meaning "running to and from", and generally refers to "written or spoken communication". In the simplest sense, discourse is conversation or information.* »¹⁵⁷¹⁵⁸

Comme le rappellent Pitsoe et Letseka, le discours, en tant que construction sociale, « est créé et perpétué par ceux qui détiennent le pouvoir et les moyens de communication. Par exemple, ceux qui sont au contrôle décident qui nous sommes en décidant de ce dont nous discutons. »¹⁵⁹ L'idée de *pouvoir* reste donc intrinsèquement liée à toute forme de discours, même au-delà de la pensée de Fairclough.

De son côté, Weedon (1987) rappelle qu'il n'existe pas *un* discours, mais des discours.

Le discours peut être écrit ou oral, et il se manifeste dans les institutions les plus structurantes

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ « L'étude du langage, le discours fait souvent référence aux modes de parole et à l'utilisation de la langue, aux dialectes et aux énoncés acceptables au sein d'une communauté. C'est un sujet d'étude sur les personnes vivant dans des zones isolées et partageant des conventions linguistiques similaires. Les sociologues et les philosophes ont tendance à utiliser le terme « discours » pour décrire les conversations et le sens qui les sous-tend au sein d'un groupe de personnes partageant certaines idées en commun. Le concept de « discours » provient du latin « *discursus* », signifiant « aller et venir », et se réfère généralement à la « communication écrite ou orale ». Dans le sens le plus simple, le discours est une conversation ou une information ». (Traduit avec DeepL).

¹⁵⁸ PITSOE, V., LETSEKA, M., « Foucault's Discourse and Power: Implications for Instructionist Classroom Management », Afrique du Sud, Scientific Research, 2013, in SCIENTIFIC RESEARCH, *Scientific Research* [en ligne], URL : <http://dx.doi.org/10.4236/ojpp.2013.31005>

¹⁵⁹ Ibid.

de la société – école, église, justice, famille – qui participent toutes à la reproduction du pouvoir social ou, comme le souligne Foucault : « *language plays a powerful role in reproducing and transforming power relations along many different dimensions (of class, culture, gender, sexuality, disability and age, etc.).* »¹⁶⁰¹⁶¹

3.2. Le discours et le pouvoir selon Foucault

Michel Foucault constitue une référence majeure pour l'Analyse critique du discours, notamment parce qu'il conçoit le langage comme un instrument et un effet du pouvoir. Chez lui, les discours se construisent autant par ce qui est dit que par ce qui ne peut pas être dit.

Ils fonctionnent à travers des mécanismes d'inclusion et d'exclusion qui structurent la parole légitime au sein d'une société. Le philosophe évoque à ce propos un principe de discontinuité, selon lequel le discours n'est jamais totalement cohérent ni uniforme, mais traversé par des tensions et des résistances.

Foucault écrit ainsi : « *We must make allowance for the complex and unstable powers whereby discourse can be both an instrument and an effect of power, but also a hindrance, a stumbling block, a point of resistance and a starting point for an opposing strategy. Power and knowledge are two sides of a single process. Knowledge does not reflect power relations but is imminent in them.* »¹⁶²¹⁶³

Le discours, selon Foucault, participe d'un jeu de forces complexe : il ne se limite ni à un simple instrument de pouvoir, ni à une opposition frontale. « *Discourses are not once and for all subservient to power or raised up against it, any more than silences are. We must make allowance for the complex and unstable process whereby discourse can be both an instrument*

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ « La langue joue un rôle déterminant dans la reproduction et la transformation des rapports de pouvoir selon de nombreux axes différents (classe sociale, culture, genre, sexualité, handicap, âge, etc.). » (Traduit avec DeepL).

¹⁶² « Nous devons tenir compte des pouvoirs complexes et instables par lesquels le discours peut être à la fois un instrument et un effet du pouvoir, mais aussi un obstacle, un empêchement, un point de résistance et un point de départ pour une stratégie opposée ». Le pouvoir et le savoir sont deux faces d'un même processus. Le savoir ne reflète pas les relations de pouvoir mais est immanent en elles. » (Traduit avec DeepL).

¹⁶³ PITSOE, V., LETSEKA, M., « Foucault's Discourse and Power: Implications for Instructionist Classroom Management », Afrique du Sud, Scientific Research, 2013, in SCIENTIFIC RESEARCH, *Scientific Research* [en ligne], URL : <http://dx.doi.org/10.4236/ojpp.2013.31005>

*and an effect of power, but also a hindrance, a stumbling-block, a point of resistance and a starting point for an opposing strategy. Discourse transmits and produces power; it reinforces it, but also undermines and exposes it, renders it fragile and makes it possible to thwart it. »*¹⁶⁴¹⁶⁵

Il est important de souligner qu'il n'existe pas une définition « universelle » du discours, mais, le « discours » est souvent mis en relation avec des notions apparentées pour souligner certaines de ses spécificités¹⁶⁶.

Pour Geoffroy Patriarche, la notion de discours est elle-même une « construction scientifique opérée dans un certain contexte social, scientifique et historique. »¹⁶⁷ Rappelons que la notion de discours est polysémique et que celle-ci peut être couplée avec d'autres notions, notamment : la phrase, la langue, le langage, le contenu, le texte et le Discours (avec un « D » majuscule). Ainsi, il est possible de « mettre en évidence une série de relations ou de tensions conceptuelles qui éclairent ce que la notion de discours peut apporter à la compréhension des phénomènes de communication. »¹⁶⁸

Pour Dominique Maingueneau, l'analyse de discours « suppose une remise en cause d'une certaine interprétation de la dichotomie saussurienne langue/parole, celle qui fait de la langue le domaine de l'universel, du systématique pour l'opposer à la parole, domaine de l'individuel, de la liberté des sujets parlants. (...) l'analyse du discours pose que la parole elle-même, obéit à un réseau de représentations des énonciateurs. »¹⁶⁹

¹⁶⁴ FOUCAULT, M., « The History of Sexuality Volume I: An Introduction », Gallimard, 1978, in WORDPRESS, WordPress [en ligne], URL : <https://suplaney.files.wordpress.com/2010/09/foucault-the-history-of-sexuality-volume-1.pdf>

¹⁶⁵ Les discours ne sont pas définitivement soumis au pouvoir ou élevés contre lui, pas plus que les silences. Nous devons tenir compte du processus complexe et instable par lequel le discours peut être à la fois un instrument et un effet du pouvoir, mais aussi un obstacle, une pierre d'achoppement, un point de résistance et un point de départ pour une stratégie d'opposition. Le discours transmet et produit le pouvoir ; il le renforce, mais il le sape et l'expose également, le rend fragile et permet de le contrecarrer.

¹⁶⁶ Cours de Communication, Culture et Interactions sociales (Geoffroy PATRIARCHE/UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, 2021-2022).

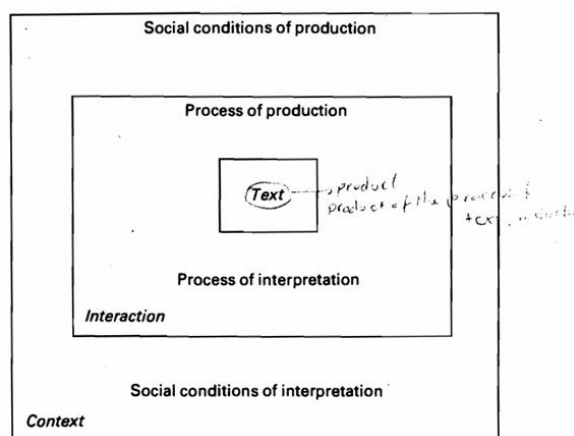
¹⁶⁷ Ibid.

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ MAINGUENEAU, D., « L'analyse du discours. Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire », Repères, 1979, in MAINGUENEAU D., Persée [en ligne], URL : ["L'analyse du discours" - Persée](https://www.persée.fr/document/MAINGUENEAU-D-1979-L-analyse-du-discours)

3.3. Le modèle de Norman Fairclough

Chez Fairclough, la notion de discours désigne « un processus faisant interagir trois dimensions : un texte, une pratique discursive et une pratique sociale. »¹⁷⁰ L'analyse de discours reviendrait en une analyse des trois dimensions et des interrelations telles qu'elles se manifestent empiriquement.



171

Geoffroy Patriarche propose une lecture du schéma tri-dimensionnel de Fairclough ; « Pour Fairclough, le discours est tout d'abord une pratique sociale au sens où il est un mode d'action (parmi d'autres) dans et sur la société. Fairclough identifie donc trois aspects (interreliés) de la réalité sociale constitués (au moins en partie) par le discours : les identités sociales (en anglais « subject », « self » ; Fairclough parle d'une fonction identitaire du discours) et les systèmes de connaissances et de croyances. »¹⁷²

Dans son schéma, Fairclough intègre également la pratique discursive qui est, pour lui, constitutive des pratiques sociales. Il la définit (la pratique discursive) comme « le processus de production, de distribution ou de consommation (ou d'interprétation) d'un texte dans un contexte social spécifique. »¹⁷³

¹⁷⁰ Cours de Communication, Culture et Interactions sociales (Geoffroy PATRIARCHE/UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, 2021-2022).

¹⁷¹ Screen du schéma du modèle tri-dimensionnel de Norman Fairclough (FAIRCLOUGH, N., « Language and power », Angleterre, Longman Group, 1989, in FAIRCLOUGH N., Research Gate [en ligne], URL : [\(9\) Fairclough Language and Power pdf](#))

¹⁷² Cours de Communication, Culture et Interactions sociales (Geoffroy PATRIARCHE/UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, 2021-2022).

¹⁷³ Ibid.

D'ailleurs, pratique discursive et pratique sociale ne sont pas des notions opposées, mais plutôt, complémentaires, puisque la pratique discursive va contribuer à agir sur (constituer, (re)produire, transformer...) certains aspects de la réalité.¹⁷⁴

C'est au travers des pratiques discursives que Fairclough va étudier le changement social. Lorsque la pratique discursive va interroger le discours dominant au sein d'un organisme ou une institution, alors elle contribue au changement au sein de cet organisme ou institution. À l'inverse, lorsqu'une pratique discursive tend à reproduire un discours dominant dans une institution ou un organisme, elle renforce l'ordre social existant et maintien un statu quo¹⁷⁵. « Il ne faut donc pas perdre de vue que, chez Fairclough, l'horizon de l'analyse est la question du changement social : il s'agit de se demander en quoi la pratique discursive, en tant que forme de pratique sociale, contribue à la réalisation d'un changement social ou, au contraire, au maintien de l'ordre social existant. »¹⁷⁶

3.4. Évolution du modèle tridimensionnel de Fairclough vers une grille d'analyse enrichie

L'élaboration de la grille d'analyse de ce mémoire s'inscrit dans la continuité du modèle tridimensionnel proposé par Norman Fairclough (1989) dans *Language and Power*¹⁷⁷. Ce modèle qui distingue trois niveaux d'analyse — le texte, la pratique discursive et la pratique sociale — et examine comment le langage est utilisé pour maintenir et changer les relations de pouvoir dans la société moderne.

Cette structure fondatrice a été approfondie dans *Media Discourse* (Fairclough, 1995)¹⁷⁸, où l'auteur applique la CDA au champ journalistique. Il analyse les médias comme lieu où s'exerce le pouvoir et démontre que le langage médiatique n'est pas neutre et façonne notre vision du monde. De ce fait, l'ouvrage s'avère particulièrement pertinent pour étudier le discours de la RTBF, média public jouant un rôle de médiation entre le gouvernement et le public.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ FAIRCLOUGH, N., « Language and power », Angleterre, Longman Group, 1989, in FAIRCLOUGH N., Research Gate [en ligne], URL : [\(9\) Fairclough Language and Power pdf](#)

¹⁷⁸ FAIRCLOUGH, N., « Media Discourse », Angleterre (Londres), Arnold, 1995, in FAIRCLOUGH N., Scribd [en ligne], URL : [Media Discourse - Norman Fairclough | PDF](#)

Avec *Discourse in Late Modernity* (Chouliaraki & Fairclough, 1999)¹⁷⁹, les auteurs soutiennent que dans une modernité tardive mondialisée, le langage n'est plus seulement un reflet social, mais une technologie active qui façonne les nouvelles dynamiques de pouvoir¹⁸⁰. Le modèle s'enrichit des concepts de « hybridité » et de « recontextualisation ».

Ruth Wodak et Michael Meyer (2001), dans *Methods of Critical Discourse Analysis*¹⁸¹, développent la *Discourse-Historical Approach (DHA)*, qui insiste sur l'importance du contexte socio-historique et de la triangulation des données. Ils introduisent les stratégies discursives (nomination, prédication, argumentation, perspectivation, intensification/mitigation), permettant de repérer les procédés linguistiques par lesquels les acteurs médiatiques construisent, justifient ou atténuent leur positionnement. Ces stratégies sont complétées par les travaux de Theo van Leeuwen (2008) dans *Discourse and Practice*¹⁸², qui identifie quatre grands types de légitimation : *authorization*, *rationalization*, *moral evaluation* et *mythopoesis*. Ce modèle éclaire la manière dont les institutions justifient leurs décisions et comment les médias peuvent participer à cette légitimation.

Mary Talbot (2007), dans *Media Discourse: Representation and Interaction*¹⁸³, propose d'examiner les dimensions interactionnelles et représentationnelles du discours médiatique. Elle montre comment les médias construisent les identités sociales et les rapports de pouvoir à travers la mise en scène des voix, des acteurs et des émotions.

Cette perspective aide à analyser la manière dont la RTBF représente les citoyens, les experts et les autorités durant la pandémie.

Enfin, Machin et Mayr (2023)¹⁸⁴ actualisent la *CDA* en intégrant la multimodalité et la sémiotique visuelle. Même si le corpus principal de ce travail est textuel (fils conducteurs des JT), leur approche permet de considérer les éléments narratifs, visuels et sonores comme des composantes discursives à part entière, contribuant à la production de sens et à la transmission d'idéologies.

¹⁷⁹ CHOULIARAKI, L., FAIRCLOUGH, N., "Discourse in late modernity – Rethinking Critical Discourse Analysis", Edinburgh University Press, 1999.

¹⁸⁰ Résumé généré par « Aperçu IA » grâce à Google.

¹⁸¹ WODAK, R., MEYER, M., "The discourse historical approach" in WODAK, R., MEYER, M., *Methods of Critical Discourse Analysis*, Angleterre (Londres), SAGE Publications, 2001, pp.63-70. URL : [METHODS OF CRITICAL DISCOURSE ANALYSIS edited by Ruth Wodak and Michael Meyer.pdf](#)

¹⁸² VAN LEEUWEN, T., "Discourse and practice: New tools for critical discourse analysis", Angleterre, Oxford University Press, 2008.

¹⁸³ TALBOT, M., "Media Discourse: Representation and Interaction", Edinburgh University Press, 2007.

¹⁸⁴ MACHIN, D., MAYR, A., "How to Do Critical Discourse Analysis: A Multimodal Introduction", SAGE Publications, 2023.

Ces sept sources combinées, permettent donc d'élaborer une grille d'analyse enrichie, articulant les dimensions linguistiques, institutionnelles, historiques et idéologiques du discours médiatique. Cette grille est particulièrement adaptée pour interroger le rôle de la RTBF, média public, dans la construction du discours sur la pandémie de coronavirus en mars 2020 — entre mission d'information et relais du discours politique.

3.5. Proposition d'une nouvelle grille d'analyse

Bloc	Elements of analysis (ENG)	Éléments d'analyse (FR)	Sources théoriques
1. Texte	<i>Lexical choice</i>	Choix lexicaux / champs lexicaux	Fairclough (1989)
	<i>Experiential / relational / expressive meaning</i>	Sens expérientiel / relationnel / expressif	Fairclough (1989)
	<i>Nominalization</i>	Nominalisation	Fairclough (1989) ; Machin & Mayr (2023)
	<i>Multimodality (images, songs, gesture, movement, ...)</i>	Multimodalité (images, sons, gestes, mouvements,...)	Machin & Mayr (2023), Wodak & Meyer (2001), van Leeuwen (2008)
	<i>Presupposition</i>	Présupposition	Fairclough (1989)
	<i>Speech act</i>	Acte de langage / énonciation	Fairclough (1989) ; Talbot (2007)
	<i>Implicit meanings</i>	Implicites / sous-entendus	Machin & Mayr (2023) ; Fairclough (1989)
	<i>Textual structures</i>	Structures textuelles	Fairclough (1989)
	<i>Personalization / Impersonalization</i>	Personnalisation / impersonnalisation	van Leeuwen (2008)
	<i>Categorization</i>	Catégorisation	van Leeuwen (2008)
2. Pratique discursive	<i>Media text (production)</i>	Production textuelle	Fairclough (1995)
	<i>Media genre</i>	Genre médiatique	Fairclough (1995)
	<i>Intertextuality</i>	Intertextualité	Fairclough (1989)
	<i>Interdiscursivity</i>	Interdiscursivité (mélange de registres)	Chouliaraki & Fairclough (1999)
	<i>Recontextualization</i>	Recontextualisation	van Leeuwen (2008) ; Machin & Mayr (2023)
	<i>Framing</i>	Cadrage (frames, scripts, schemata)	Fairclough (1989) ; Talbot (2007)
	<i>Discursive strategies (nomination / predication / perspectivation / intensification...)</i>	Stratégies discursives (nomination, prédication, perspectivation, intensification/atténuation)	Wodak & Meyer (2001)
3. Pratique sociale	<i>Power relations</i>	Rapports de pouvoir	Fairclough (1989) ; Chouliaraki & Fairclough (1999)
	<i>Ideology</i>	Idéologie	Fairclough (1989)
	<i>Hegemony</i>	Hégémonie	Chouliaraki & Fairclough (1999) ; Machin & Mayr (2023)
	<i>Legitimation / Legitimization</i>	Légitimation	van Leeuwen (2008) ; Wodak & Meyer (2001)
	<i>Authorization</i>	Autorisation	van Leeuwen (2008)

	<i>Rationalization</i>	Rationalisation	van Leeuwen (2008)
	<i>Moral evaluation</i>	Évaluation morale / moralisation	van Leeuwen (2008)
	<i>Mythopoesis</i>	Mythopoïèse	van Leeuwen (2008)

3.6. Définition du corpus

Le choix de la RTBF s'explique par son statut de média de service public, investi d'une mission d'information, de neutralité et de service à l'intérêt général. Dans un contexte de crise sanitaire majeure, ce statut confère à la RTBF une position centrale dans la circulation des discours légitimes, notamment ceux émanant des autorités politiques et scientifiques. Étudier le traitement médiatique de la pandémie permet dès lors d'analyser la manière dont un média public participe à la construction de l'agenda informationnel et à la diffusion du discours officiel auprès de la population.

Le journal télévisé de 19h30 a été retenu en raison de sa place stratégique dans le paysage médiatique belge francophone. En tant que principal rendez-vous d'information quotidienne, il constitue un espace privilégié de hiérarchisation de l'actualité, de sélection des acteurs autorisés à prendre la parole et de cadrage des événements.

Le mois de mars 2020 est marqué par une évolution rapide de la pandémie, de ce fait, le JT apparaît comme un lieu central où se construit un récit cohérent de la crise, contribuant à orienter la compréhension et les réactions du public.

3.7. Propositions d'hypothèses de recherche

- **H1** : Le discours médiatique du journal télévisé de la RTBF en mars 2020 s'inscrit dans une logique d'agenda-building, en relayant et en légitimant prioritairement les décisions et cadres interprétatifs produits par les autorités politiques et les experts scientifiques.
- **H2** : Le discours médiatique du journal de la RTBF en mars 2020 ne dépend pas de manière significative des agendas institutionnels et scientifiques, et conserve une autonomie éditoriale dans la sélection, la hiérarchisation et le traitement de l'information.

4. Chapitre 4 : Analyse du corpus

Ce quatrième chapitre est consacré à l'analyse du corpus. Celle-ci se fera sur base des fils conducteurs du JT de la RTBF de 19h30 du mois de mars 2020. Il a été extrait des archives de la SONUMA à Liège sous format PDF et exploité sur base de la grille enrichie proposée précédemment. À cela s'ajoute un second corpus qui repose sur les conférences de presse du Centre de crise National. Le but n'étant pas de décortiquer ces dernières dans le détail mais plutôt d'observer comment les mesures annoncées par un comité d'experts scientifiques ont été transposées dans les séquences des JT.

Quelques informations importantes à connaître sur le corpus :

Le corpus PDF des JT du 19h30 de la RTBF contient des manques. En effet, lors de la consultation des archives, certains JT n'ont pas pu être retrouvés par le documentaliste. Les JT manquants sont les suivants : 12/03, 15/03, 16/03, 22/03 et 30/03. ;

Les conférences de presse du Centre de crise National ne commencent qu'à partir du 13 mars 2020. De ce fait, il sera observé aux dates suivantes, la façon dont les conseils et recommandations ont été amenés au sein du JT : 13/03, 14/03, 17/03, 18/03, 19/03, 20/03, 21/03, 23/03, 24/03, 25/03, 26/03, 27/03, 28/03, 29/03 et 31/03. Elles sont accessibles sur le site web [Conférences de presse | News.belgium](#) ;

Comme mentionné précédemment, les analyses de discours reposeront sur la proposition de la nouvelle grille enrichie. Cette dernière contient plusieurs notions par dimensions. Cependant, cela ne signifie pas qu'elles seront toutes retrouvées lors de l'analyse. ;

Les analyses ont été mises en forme de la manière suivante : tout d'abord, le mois de mars a été divisé en trois périodes : 1^{er} au 10 mars 2020 – 11 au 19 mars 2020 – 20 au 31 mars 2020. Ensuite, les analyses ont été effectuées sur base de l'ensemble de la période. Enfin, chaque période s'est vue attribuée un nom, qui sera justifié tout comme l'utilisation de chacune des notions composant les dimensions principales du modèle de Fairclough.

4.1. Période 1 – Une crise encore lointaine : entre externalisation du risque et discours rassurant (1^{er} mars 2020 au 10 mars 2020)

➤ Texte

Mot/Expression	Fréquence	Champ Lexical
Coronavirus/Covid-19/Nouveau virus	Élevée	Sanitaire
Mesures (exceptionnelles ou drastiques)	Élevée	Politique/Sécurité
Propagation	Élevée	Sanitaire/Sécurité
Quarantaine/Confinés/Confinement	Élevée	Sécurité/Juridique
Épidémie	Moyenne	Sanitaire
Masque(s)	Moyenne	Sanitaire
Recommandations/Consignes	Moyenne	Scientifique (institutionnel) / Sécurité
Médecins généralistes/Première ligne	Moyenne	Médical
Situation exceptionnelles/de crise/dramatique	Moyenne	
Test/Dépistage/Frottis	Moyenne	Médical
Symptômes (légers)	Moyenne	Médical
Phase 2/Phase 3	Moyenne	Politique (gestion de crise)
Autorités (publiques)	Moyenne	Politique
Pénurie/Manque de matériel	Moyenne	Sanitaire (logistique)
Crise sanitaire	Moyenne	Sanitaire
Chômage temporaire/technique/forcé	Moyenne	Économique
Contagion/Contamination	Moyenne	Sanitaire
(Mesures de) prévention	Moyenne	Sanitaire
Gouvernement (fédéral)	Moyenne	Politique
Distance/Distanciation sociale/ Un mètre	Moyenne	Sécurité (prévention)
Infection(s)/Infecté(s)	Moyenne	Sanitaire
Capacité hospitalière/hôpitaux	Faible	Sanitaire (logistique)

Gel hydroalcoolique/Désinfectant	Faible	Sanitaire (prévention)
Bourses/Effondrement/Chute	Faible	Économique
Pertes (économiques ou financières)	Faible	Économique
Suspension/Annulation	Faible	Juridique/Administratif
Urgence (réelle)	Faible	Crise
Colère/Manifestations	Faible	Social
Obligations/Sanctions/Responsabilités	Faible	Juridique
Secteur en crise	Faible	Économique
Sous surveillance/Interdit l'accès	Faible	Sécurité
OMS	Faible	Scientifique (institutionnel)
Conseil de sécurité national	Faible	Politique

Le tableau permet d'avoir une vision claire du **champ lexical** utilisé lors de cette période. L'accent est mis sur un vocabulaire principalement axé sur le sanitaire et la sécurité. Ce qui est déjà bien représentatif du fil conducteur sur l'ensemble de cette première période : la priorité est à la reconnaissance d'un risque sanitaire bien présent (le coronavirus), tout en montrant que la situation est bien maintenue par les autorités politiques.

Un **acte de langage** est aussi relevé dans la période du 1^{er} au 10 mars 2020. Celui de la promesse d'une situation sanitaire totalement maîtrisée, notamment avec les propos de Steven Van Gucht : « (...) notre système hospitalier est prêt à encaisser le choc. Tant en terme d'hospitalisation qu'en ce qui concerne les soins intensifs ».

Une **catégorisation** est opérée puisqu'au travers des séquences les premiers visages des « représentants » de la gestion de la pandémie de coronavirus se font connaître. Tout d'abord, Steven Van Gucht – vétérinaire, virologue et président du comité scientifique sur le coronavirus. Il est présent, dès le 1^{er} mars 2020 au JT de 19h30 pour répondre aux questions du présentateur. Suivi de Philippe Devos – président de l'ABSyM (Association belge des syndicats médicaux). Enfin, à la date du 10 mars 2020, deux nouveaux acteurs font leur apparition sur le plateau de la RTBF : Sophie Wilmès – Première ministre du gouvernement fédéral en affaires courantes et Emmanuel André – Microbiologiste à la KULeuven et membre du laboratoire de référence sur le coronavirus.

La **structure textuelle** est maîtrisée puisque c'est le journaliste présentateur qui est le « chef d'orchestre » du JT. C'est lui qui introduit les titres et présente les séquences. Il donne la parole aux journalistes correspondants et aux invités sur le plateau. Il pose également les questions lorsque le contexte l'autorise. Par exemple, lorsqu'il est en présence des experts scientifiques (Steven Van Gucht/ Emmanuel André) ou représentant de l'autorité politique (Sophie Wilmès) c'est lui qui leur donne la parole via un tour de table.

Quelques **métaphores** sont repérées : « lutter contre le coronavirus », « le gouvernement italien a décidé de livrer bataille », « les médecins généralistes (...) tapent du poing sur la table », « Maggie de Block renvoie la balle aux ministres régionaux et communautaires de la Santé ».

Concernant l'autorité scientifique dans cette première période, bien qu'elle soit illustrée par deux visages distincts, la RTBF mentionnera à trois reprises des comités : comité scientifique sur le coronavirus, comité de concertation (popularisé sous le nom de « CODECO » lors de la crise sanitaire) et Conseil national de Sécurité. Un double procédé peut être relevé à travers l'identification de ces comités. Le premier est celui de la **dépersonnalisation**. On n'identifie pas le(s) scientifique(s) à travers leurs noms personnels mais plutôt au travers d'une institution qu'ils représentent.

Ainsi, les termes de « comité scientifique sur le coronavirus », « Comité de concertation » et « Conseil national de Sécurité » ont été privilégiés. Le scientifique n'a plus un visage humanisé mais institutionnalisé. Ce qui laisse à penser que la RTBF réalise une **présupposition** quant à la connaissance de ses téléspectateurs. D'une part, ceux-ci savent qu'il existe plusieurs groupes d'experts qui suivent la situation épidémiologique. D'autre part, ils savent identifier les différents comités. Une question peut dès lors être posée. Lorsque la RTBF désigne le « comité scientifique sur le coronavirus », désigne-t-elle le CODECO ? Le CNS ? Ou bien un troisième comité ?

Bien que le Comité de concertation (CODECO)¹⁸⁵ et le Conseil national de Sécurité (CNS)¹⁸⁶ soient deux entités distinctes, peut-on d'avance avoir la certitude du comité désigné par la RTBF ? Lorsque le média public désigne Steven Van Gucht comme « président du comité scientifique sur le coronavirus » et Emmanuel André comme

¹⁸⁵ VOCABULAIRE POLITIQUE, « Codeco », CRISP [en ligne], URL : [Comité de concertation | CRISP asbl](#)

¹⁸⁶ VOCABULAIRE POLITIQUE, « Conseil national de sécurité », CRISP [en ligne], URL : [Conseil national de sécurité \(CNS\) | CRISP asbl](#)

« membre du laboratoire de référence sur le coronavirus » l'identification du comité auquel ils appartiennent n'est pas assez explicite.

➤ **Pratique Discursive**

La première notion identifiable est celle de « *media text* ».

Dans *Media Discourse* (1995), Norman Fairclough définit le *media text* comme : « un texte produit au sein d'institutions médiatiques, intégrant aussi bien des formes écrites que des formes orales, visuelles ou multimodales. Pour l'auteur, le *media text* constitue « un moment » dans l'articulation entre texte, pratique discursive et pratique socioculturelle.

Il n'est pas un simple reflet de la réalité mais le résultat de processus de sélection et de transformation qui sont déterminés par les routines institutionnelles du média. Le *media text* met simultanément en œuvre les trois fonctions du langage décrites par Halliday :

- La fonction idéationnelle (représenter le monde) ;
- La fonction interpersonnelle (construire des relations et identités) ;
- La fonction textuelle (organiser le discours).

Fairclough insiste sur le fait que les textes médiatiques doivent être analysés non seulement à partir des éléments présents, mais aussi en considérant les choix linguistiques possibles, leurs alternatives et leurs absences significatives. »¹⁸⁷

De fait, sur la base des trois fonctions de langage décrites par Halliday, le développement de chacune des fonctions consistera à répondre aux questions suivantes ;

- Comment la pandémie est-elle représentée dans les JT ? (fonction idéationnelle)
- Quelle relation le JT construit-il avec le téléspectateur et les différentes autorités (scientifiques et politiques) ? (fonction interpersonnelle)
- Comment le discours est-il organisé pour produire de la cohérence et de l'évidence ? (fonction textuelle)

Lors de la première période de la pandémie (1^{er} mars 2020 au 10 mars 2020), le discours médiatique du 19h30 ne nie pas la présence d'un virus. Au contraire, il y a bel et bien un coronavirus qui se propage mais la situation épidémiologique en Belgique est contrôlée et

¹⁸⁷ FAIRCLOUGH, N., « Media Discourse », Angleterre (Londres), Arnold, 1995, in FAIRCLOUGH N., Scribd [en ligne], URL : [Media Discourse - Norman Fairclough | PDF](#)

non-alarmante. Pour ce faire, les séquences des JT s'organisent de la manière suivante : d'un côté, la Belgique est représentée comme prête à lutter contre la pandémie et est représentée comme un « élève modèle ». En effet, les hôpitaux sont considérés comme prêts à accueillir les patients, Steven Van Gucht est rassurant, aucune mesure particulière n'est adoptée nulle part. De l'autre, la situation sanitaire à l'international, et plus particulièrement la gestion de la crise en Italie montre déjà de nombreux signes sur la gravité de la pandémie.

Alors que la question de la préparation des hôpitaux est posée à Steven Van Gucht dès le 3 mars 2020, le lendemain l'Italie procède déjà à la fermeture des écoles et universités jusqu'à la mi-mars. En France, on annonce même des mesures de prévention. Un parallèle peut être fait sur la situation hospitalière en Belgique et en Italie :

- La Belgique se considère comme prête
- L'Italie semble déjà être débordée

On peut, grâce au cas italien, comprendre que le coronavirus n'épargne(ra) pas le secteur médical. La situation épidémiologique continue de se dégrader de jour en jour. En effet, dès le 8 mars 2020, 15 millions de personnes se voient confinées dans le Nord de l'Italie. On assiste à des mutineries dans les prisons et une centaine de décès supplémentaires sont comptabilisés. La ville touristique de Venise sera également placée en quarantaine deux jours plus tard.

Bien que l'Italie nous montre que la pandémie touchera autant la population que le secteur économique, la Belgique montre pourtant quelques failles quant à la gestion de la crise. Il y a une pénurie (et vol) de masques et gel désinfectant dans les hôpitaux. La problématique sera officiellement reconnue dès le 10 mars 2020 par Emmanuel André. Avant cette date, l'accent est plutôt mis sur les conséquences économiques du coronavirus telles que : les premières aides du gouvernement fédéral aux entreprises wallonnes, l'impact des réservations de voyages (hôtels), l'impact sur la filière photovoltaïque.

L'impact humain, lui, est complètement effacé. La RTBF parle très peu des chiffres et lorsqu'elle le fait, les chiffres sont dérisoires en comparaison avec ce qui se passe en Italie. Pendant que cette dernière annonce un confinement imposé à 15 millions d'Italiens et déplore des centaines de décès, la Belgique fait état de 27 nouveaux cas de Covid-19.

D'ailleurs, la RTBF s'interrogera même, au travers une séquence du JT intitulée : « Dossier coronavirus : une épidémie sous-estimée ? ».

Un autre contraste peut être fait. Bien que Steven Van Gucht annonce une situation complètement contrôlée, une conférence de presse a lieu le 1^{er} mars 2020 avec : Maggie De

Block, Wouter Beke, Erika Vlieghe, Steven Van Gucht et Marc Van Ranst. Suite à cette réunion, le pays passe en phase 2 et le dispositif suggéré est d'isoler les malades et retrouver/tester les personnes avec lesquelles ils ont eu des contacts. Ce même jour, Steven Van Gucht commentera les différentes mesures de prévention sur le plateau. Malgré ces recommandations, aucune mesure n'est imposée de façon officielle. Or, certains milieux en contact régulier avec la population ont besoin d'un cadre pour pouvoir lutter contre un virus bien présent.

Par exemple, l'aéroport de Charleroi, suite au passage d'un voyageur contrôlé positif au virus, fut l'un des premiers à réclamer des mesures de prévention à instaurer rapidement, telles que l'interdiction des vols envers certaines destinations. Le problème est que, hormis des règles internes (port de gants/de masques et utilisation de gel désinfectant), l'aéroport ne peut pas décider de lui-même l'interdiction des vols, ce domaine relève du fédéral.

Le pays passera dès le 9 mars 2020 de la « phase 2 » à la « phase 2 renforcée » et dès le lendemain, la Première ministre Sophie Wilmès et le médecin Emmanuel André viendront sur le plateau pour faire part de la situation épidémiologique :

- En début de JT, la parole est accordée à Sophie Wilmès. Elle annonce que le CNS a émis des conseils et recommandations mais pas d'interdictions. Les mesures sont différentes pour les différentes régions du pays et il revient aux gouverneurs (et aux régions) de transformer/interpréter les conseils du CNS en obligation ou interdiction ;
- En fin de JT, la parole est laissée à Emmanuel André qui mettra l'accent sur les moyens de prévention et reconnaitra la problématique des masques, bien réelle.

Les différentes séquences des JT laissent apparaître que la RTBF, dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle, accorde une place centrale aux experts scientifiques, et plus particulièrement aux médecins. La forte visibilité de ces acteurs contribue à cadrer la pandémie avant tout comme une problématique relevant du domaine médical, justifiant ainsi la priorité accordée aux discours scientifiques.

Au-delà d'un simple choix de sources, cette mise en avant participe à la construction d'une relation spécifique entre la RTBF et les autorités scientifiques. Le média public se positionne comme un intermédiaire légitime entre le savoir expert et le public, relayant des discours présentés comme objectifs, rationnels et fondés sur la science. Les experts apparaissent ainsi

comme des figures d'autorité, dont la parole est peu remise en question et rarement mise en concurrence avec d'autres interprétations.

Cette configuration a pour effet de naturaliser le discours scientifique comme cadre dominant d'interprétation de la crise, tout en permettant à la RTBF de s'effacer partiellement derrière l'expertise mobilisée. En donnant la parole aux scientifiques, le média ne se contente pas d'informer : il organise la circulation du savoir, légitime certaines recommandations et contribue à orienter la compréhension et les comportements du public.

Ce choix s'inscrit dans les missions d'information et d'éducation du média public, mais pose également la question des rapports de pouvoir entre médias, experts et institutions politiques, notamment en ce qui concerne la construction de l'autorité et de la légitimité en situation de crise.

En ce qui concerne la relation construite avec le public, les JT de la RTBF participent durant cette première période, à l'instauration d'un rapport fondé principalement sur l'information et la mise en confiance. Le discours médiatique tend à représenter la situation sanitaire comme maîtrisée, en mettant en avant la capacité des autorités belges à gérer l'apparition du virus et en limitant l'expression de l'incertitude ou de la conflictualité.

À travers ce cadrage, le public est positionné comme un récepteur devant être informé et rassuré, plutôt que comme un acteur confronté à une crise imminente. Les formulations utilisées, ainsi que la sélection des informations mises en avant, contribuent à produire un effet de normalisation de la situation et à minimiser la perception du risque.

Cette relation s'inscrit dans une logique de confiance institutionnelle, où le média public apparaît comme un garant de stabilité et de continuité. En construisant un discours marqué par la retenue et la modération, la RTBF participe à la production d'un sentiment de contrôle et de sécurité, qui caractérise cette première phase du traitement médiatique.

Du point de vue de la fonction textuelle, les journaux télévisés de la RTBF organisent le discours de manière à produire un effet de cohérence et d'évidence. Les séquences suivent une structure récurrente et stable, articulant informations factuelles, interventions d'experts et recommandations, ce qui crée une routine interprétative pour le téléspectateur.

Cette organisation se traduit également par une répartition relativement régulière du traitement du Covid-19 au sein des journaux télévisés : en effet, selon les éditions, le nombre de séquences consacrées à la pandémie varie entre un minimum de cinq et un maximum de quatorze. Cette variabilité, tout en maintenant une présence constante du sujet, témoigne

d'une hiérarchisation encore modulée de l'information, contribuant à inscrire progressivement la crise sanitaire dans la routine du JT sans provoquer de focalisation excessive.

Dans cette première phase de la couverture médiatique de la pandémie, les journaux télévisés de la RTBF mobilisent fortement des mécanismes d'**intertextualité**. Le discours journalistique intègre de manière manifeste des propos issus d'autres textes, notamment à travers les citations et interviews d'experts scientifiques, de médecins et de représentants d'institutions sanitaires telles que l'OMS. À cela s'ajoute une intertextualité plus implicite, qui se manifeste par la reformulation et vulgarisation de cadres empruntés au champ médical, comme les notions de « phase », de « propagation » ou de « précautions », sans que les textes sources ne soient explicitement cités.

Par ailleurs, cette période se caractérise par une **interdiscursivité** relativement stabilisée, reposant sur l'articulation de plusieurs discours – scientifique, institutionnel et journalistique – qui se renforcent mutuellement plutôt que d'entrer en tension. Le discours scientifique y occupe une position dominante et sert de cadre d'interprétation principal de la crise, tandis que le discours politique demeure secondaire et aligné sur l'expertise médicale. Cette hybridation discursive contrôlée contribue à la construction d'un récit informatif et rassurant, participant à la normalisation progressive de la crise sanitaire avant son intensification ultérieure.

Dans cette première période, les journaux télévisés de la RTBF procèdent à une **recontextualisation** du coronavirus. Les événements sanitaires et scientifiques liés à l'apparition du Covid-19 sont déplacés dans un contexte spécialisé (médical, épidémiologique, institutionnel) vers le cadre du journal télévisé, où ils sont reformulés pour devenir accessibles au grand public.

Cette recontextualisation se manifeste par une simplification des microprocessus de la crise sanitaire. Par exemple, les mécanismes de transmission, les incertitudes scientifiques ou les débats internes au champ médical sont largement absents ou fortement résumés. À la place, le discours se concentre sur des éléments tels que : le nombre de cas (portant sur la présentation de quelques chiffres mais très peu axée sur le territoire nationale), l'entrée en « phase 2 » puis, plus tard en « phase 2 renforcée », les conséquences déjà bien visibles du coronavirus en Italie et déjà quelques recommandations sont suggérées mais relativement invisibilisées.

Par ailleurs, les causes de la pénurie de matériel (masques), les enjeux politiques ou organisationnels du système de santé ne sont pas développés. Le virus est présenté comme un

phénomène quasi autonome, ce qui correspond à une abstraction de l'événement : la crise sanitaire est recontextualisée comme un fait médical à gérer plutôt que comme une problématique sociale ou politique complexe.

Le **cadrage** est également central dans cette première période. Les JT construisent un schéma interprétatif stable permettant au téléspectateur de comprendre la crise selon une grille de lecture bien précise.

Les séquences liées au Covid-19 suivent une structure récurrente type d'un schéma médiatique :

- L'identification d'un problème (nouveaux cas, propagation) ;
- L'évaluation de la situation (phase sanitaire, comparaison internationale) ;
- Une réponse attendue (premières recommandations, mesures) ;
- La rassurance (capacités hospitalières suffisantes et prêtes, des autorités vigilantes) ;

Ce schéma organise la compréhension de la crise comme un processus maîtrisé, ce qui réduit l'incertitude interprétative du public.

Les **cadres** dominants mobilisés sont principalement :

- Le cadre sanitaire (virus, hôpitaux, médecins, tests) ;
- Le cadre sécuritaire (mesures de préventions, recommandations, Conseil national de sécurité) ;
- Le cadre économique (bourse, chute du cours du pétrole, entreprises impactées, aides) ;

Ces cadres définissent ce dont il est légitime de parler et ce qui constitue le « cœur » de la crise (à l'instant « T »).

Enfin, les **scripts** sont identifiés et définis de la manière suivante :

- Le médecin comme expert rationnel et protecteur,
- Le citoyen comme patient potentiel devant adopter de « bons réflexes »,
- Les autorités (scientifiques et politiques) comme instances de gestion et coordination.

La relation entre ces acteurs est présentée comme allant de soi : l'expert conseille, le citoyen suit, l'institution encadre.

➤ Pratique Sociale

Les **relations de pouvoir** sont présentes dans les journaux télévisés de la RTBF sous une forme médiatisée et asymétrique. Le discours est produit par un nombre restreint d'acteurs – journalistes, experts scientifiques et autorités institutionnelles – tandis que les téléspectateurs occupent une position exclusivement interprétative. Cette configuration unilatérale confère à la RTBF un pouvoir important, dans la mesure où elle détient les droits de production du discours et peut déterminer quels acteurs sont autorisés à prendre la parole, quels points de vue sont valorisés et comment les événements sont représentés. Les relations de pouvoir ne sont pas explicites ou conflictuelles, mais implicites et intégrées aux pratiques médiatiques, notamment à travers la sélection des sources et la hiérarchisation des discours.

Le discours médiatique analysé participe à un processus de naturalisation idéologique. Les représentations dominantes de la crise sanitaire – centrées sur la gestion institutionnelle, la rationalité scientifique et la maîtrise de la situation – sont présentées comme allant de soi et ne font l'objet d'aucune mise en question explicite. **L'idéologie** opère ainsi de manière discrète dans cette première période, ce qui est un élément clé pour qu'une idéologie fonctionne de manière efficace.

L'analyse met en évidence un processus hégémonique par lequel le discours sanitaire dominant s'impose comme cadre de référence légitime. Plus précisément, un discours sanitaire qui se veut rassurant et maîtrisant au regard de la situation catastrophique sanitaire dans les autres pays (dont l'Italie). En relayant de manière privilégiée les discours scientifiques et institutionnels, la RTBF contribue à construire une vision consensuelle de la crise, dans laquelle les premières recommandations et consultations (CNS) apparaissent comme nécessaires et indiscutables. Cette **hégémonie** repose principalement sur la répétition des cadres interprétatifs et par l'absence de discours alternatifs visibles. Le discours médiatique participe ainsi à la stabilisation d'un « ordre de discours » dans lequel certaines interprétations de la réalité deviennent dominantes et socialement acceptées.

La légitimation du discours repose largement sur **l'autorité des experts scientifiques** (Autorisation – « *Expert Authority* »), mobilisés comme figures centrales du savoir. Des médecins spécialisés en virologie et microbiologie se font connaître – Steven Van Gucht et Emmanuel André notamment. Ils occupent une place prépondérante dans les séquences analysées, leurs propos étant présentés comme fondés sur une expertise reconnue. Ils permettent de légitimer les recommandations sans nécessiter de devoir se justifier de manière approfondie. Ils sont positionnés dès le début comme garants de la vérité et de la rationalité,

ce qui renforce leur pouvoir symbolique et contribue à orienter la compréhension et le comportement du public. Dans cette première période, bien que les mesures et recommandations soient relativement peu mises en avant, cela permet d'offrir une image d'un monde médical conscient et prêt à affronter la crise potentielle.

Parallèlement à l'autorité experte, le discours médiatique mobilise une **autorité impersonnelle** (Autorisation – « *Impersonal Authority* ») à travers la référence de « mesures de prévention » (mais encore une fois, très peu mobilisée lors de la première période). Des instances telles que le Conseil national de sécurité ou les comités d'experts sont mentionnés de manière nominalisée, sans explication détaillée de leur fonctionnement ou de leurs processus décisionnels. La RTBF elle-même via ses journalistes s'impose comme autorité, notamment à travers l'exemple de la séquence : « Clé de l'info : les droits et obligations des citoyens face au coronavirus » présentée par Aurélie Fogli : « Si vous n'êtes pas malade, votre première obligation, c'est d'abord d'aller travailler si on vous le demande. Ensuite, c'est dans la loi, vous ne pouvez rien faire qui nuit à votre sécurité et celle de votre entreprise. Donc vous avez une obligation de coopérer aux mesures de prévention mises en place par votre patron. Par contre, ce patron ne peut pas vous "obliger" à rester chez vous, ou à voir un médecin pour s'assurer que vous allez bien. Pour ce type de demande, il faut votre accord. »

Lors de cette séquence, Aurélie Fogli réalise un lapsus (« si vous êtes malade » au lieu de « si vous n'êtes pas malade ») et est immédiatement corrigée par Nathalie Maleux (présentatrice du JT). Cette rectification souligne l'importance accordée à l'exactitude des consignes sanitaires relayées ou, en tout cas, la ligne sanitaire des instances scientifiques lors de cette période et confirme ainsi le rôle du JT comme médiateur responsable de prescriptions institutionnelles destinées au public.

4.2. Période 2 – L'entrée dans l'urgence sanitaire : intensification du discours et légitimation des mesures (11 mars 2020 au 19 mars 2020)

➤ Texte

Mot/Expression	Champ lexical	Fréquence
Coronavirus/Covid-19	Sanitaire	Élevée
Décès/Morts	Sanitaire	Élevée
Pandémie	Sanitaire	Élevée
Propagation	Sanitaire	Élevée
Épidémie	Sanitaire	Élevée
Médecins	Sanitaire	Élevée
Mesures	Sanitaire/Politique	Élevée
Confinement/Lockdown	Sanitaire/Politique	Élevée
Conseil National de Sécurité (CNS)	Institutionnel	Élevée
Recommandations	Institutionnel/Sanitaire	Élevée
Fermeture	Politique/Sanitaire	Élevée
Soins intensifs	Sanitaire	Moyenne
Capacité d'accueil	Sanitaire	Moyenne
Plan d'urgence hospitalier	Sanitaire	Moyenne
Respirateurs	Sanitaire	Moyenne
Pénurie	Sanitaire/Logistique	Moyenne
Masques (FFP2)	Sanitaire	Moyenne
Personnel contaminé	Sanitaire	Moyenne
Symptômes/Contaminés	Sanitaire	Moyenne
OMS	Institutionnel/Sanitaire	Moyenne
Sciensano	Institutionnel/Sanitaire	Moyenne
Santé publique	Sanitaire	Moyenne
Contrôle aux frontières	Politique/Sécuritaire	Moyenne
Données mobiles	Technologique/Sécuritaire	Faible
Taskforce	Institutionnel	Faible
Cyberattaque	Sécuritaire/Technologique	Faible
Dons	Social	Faible
Écoles fermées	Social/Politique	Faible

Maisons de repos	Social	Faible
Ruées dans les magasins	Social/Économique	Faible
Pénurie	Économique/Sanitaire/Logistique	Faible

Le tableau permet d’avoir une vision claire du **champ lexical** utilisé lors de cette période. L’accent est mis sur un vocabulaire principalement axé sur le sanitaire et peut être interprété de la manière suivante : les cases mauve concernent la réalité et les conséquences immédiates du coronavirus. La pandémie de coronavirus est une problématique médicale qui nécessite des mesures pour lutter contre sa propagation et cela nécessite une mise en place de mesures et recommandations. Les cases orange, bien que toujours reliées au domaine sanitaire, montrent le premier secteur concerné par la pandémie : l’hôpital et la logistique dans son ensemble (personnel médical, matériel,...). Enfin, les cases bleues sont bien plus reliées au domaine social. Elles montrent que le coronavirus n’impacte pas uniquement le secteur médical mais finalement, la société dans son ensemble.

Dans la **valeur expérientielle** de cette période, la crise sanitaire est présentée comme une réalité objectivée et mesurable. Cette valeur apparait à travers l’usage d’un lexique médical et institutionnel (pandémie, décès, propagation, soins intensifs, capacité d’accueil, plan d’urgence hospitalier) ainsi que par la mobilisation d’indicateurs chiffrés et de métaphores scientifiques (courbe de l’épidémie, pic, infographie). La référence récurrente à des institutions comme le Conseil National de Sécurité, l’OMS, Sciensano contribue à ancrer l’expérience de la crise dans un cadre d’expertise et de factualité, réduisant la place du doute ou de l’interprétation alternative. La **valeur relationnelle** se retrouve à travers le discours construit de manière asymétrique entre les producteurs de discours (journalistes, experts, autorités) et les téléspectateurs. Les recommandations sont relayées à travers des formulations prescriptives (« il est nécessaire de... », « ne vous rendez pas inutilement... », « respectez les consignes »), assignant au public une position de destinataire responsable mais guidé. Enfin, la **valeur expressive** est marquée par un registre de gravité et d’urgence maîtrisée. Des expressions telles que « course contre la montre », « mobilisation sans précédent », ou des verbes comme « anticiper », « craindre », « s’organiser » participent à la dramatisation du contexte, tout en soulignant simultanément la compétence et la mobilisation du système de santé.

Comme explicité dans sa définition, au sein d'un **acte de langage** « le producteur peut faire plusieurs choses à la fois, et un seul élément peut donc avoir plusieurs valeurs d'acte de langage. »¹⁸⁸

Dans ce contexte, l'acte de langage vient de la RTBF à travers sa mission d'information mais, cette dernière est renforcée par la présence d'experts scientifiques et politiques qui guident/conseillent sur les mesures de prévention à mettre en vigueur pour lutter contre le virus. La RTBF joue le relais entre les experts et son public.

Une **structure textuelle** pouvant être dégagée des séquences de cette seconde période est que les JT ne sont plus organisés autour de « simples » séquences, il y a l'intégration de nouvelles séquences telles que : « Dossier coronavirus », « En direct », « En studio », « Invité » et « Édition spéciale ». Ce qui alterne l'organisation de la parole du journaliste présentateur. En plus de présenter, il donne la parole à d'autres journalistes (en duplex) ou, en plateau, à des invités à travers un question-réponse.

Également, une **dépersonnalisation et catégorisation** peuvent être relevées. À travers l'identification des comités d'experts scientifiques « Conseil National de Sécurité », « Sciensano », « Economic Risk Management Group », il est compréhensible que ce sont des experts (scientifiques) en charge de la gestion de la pandémie, cependant, cela ne nous donne aucun indice sur les personnes nommées à la tête de ces comités ni comment ceux-ci sont organisés et surtout, comment les décisions sont prises. Cependant, certains visages se font connaître et font souvent leur apparition, notamment : le Dr. Marius Gilbert (le seul médecin à venir sur le plateau du 19h30 à cette période), il est épidémiologiste et maître de recherches FNRS à l'ULB. Sophie Wilmès est également fort présente, elle devient Première ministre lors de la seconde période. C'est elle qui représente l'autorité politique du pays. Au second plan, les médecins Emmanuel André et Steven Van Gucht (déjà présentés dans la première période), sont toujours présents dans la seconde période. Cette fois, ils sont les représentants du « Centre de Crise National » qui partage l'évolution de la pandémie au sein du territoire et émet les dernières recommandations.

¹⁸⁸ FAIRCLOUGH, N., « Language and power », Angleterre, Longman Group, 1989, in FAIRCLOUGH N., Research Gate [en ligne], URL : [\(9\) Fairclough Language and Power pdf](#)

➤ **Pratique Discursive**

Comme dans la première période, le *media text* de la seconde période (11 mars 2020 au 19 mars 2020) sera organisé autour des trois fonctions d'Halliday, chacune de ces fonctions étant déclinée sous la forme des trois questions suivantes :

- Comment la pandémie est-elle représentée dans les JT ? (fonction idéationnelle)
- Quelle relation le JT construit-il avec le téléspectateur et les différentes autorités (scientifiques et politiques) ? (fonction interpersonnelle)
- Comment le discours est-il organisé pour produire de la cohérence et de l'évidence ? (fonction textuelle)

Bien que toujours dans la continuité de la première période, on peut constater un changement de ton dans la construction des JT de la seconde période.

La Belgique qui était présentée comme « l'élève modèle » du 1^{er} mars 2020 au 10 mars 2020 montre désormais quelques failles. Un focus est réalisé sur la situation nationale, bien plus que la situation internationale.

Tout d'abord, dans la présentation de la pandémie, cette seconde période peut s'organiser autour de quatre grands thèmes ;

- La fermeture de l'HoReCa (restaurants, cafés, discothèques et cinémas)
- Les rushs dans les magasins alimentaires
- La suspension des cours et le passage à l'enseignement à distance
- L'annonce des premières mesures pour lutter contre la pandémie

Le virus est toujours bien présent et gagne même du terrain. En effet, de plus en plus de secteurs commencent à être touchés, dont l'HoReCa et l'enseignement. L'une des premières mesures préventives à être instaurées et imposées par le gouvernement fédéral est celui de la fermeture des restaurants et des cafés. Cependant, les chambres d'hôtels, elles, restent ouvertes. La fermeture concerne également les écoles de tout niveau (maternelles, primaires, universités), les crèches en revanche restent ouvertes. Même le secteur événementiel est touché puisque les cinémas et boîtes de nuit (discothèques) sont également soumises à la fermeture.

En Italie, un confinement général est instauré dès le 11 mars 2020.

Le terme de « *lockdown* » est présent dans de nombreuses séquences des JT, ce qui continue de souligner la sérieux de la situation. Cependant, le choix de ce terme vaut la peine de s'y

intéresser puisqu'avant le 18 mars 2020, la Belgique n'est pas confinée. Certains secteurs sont certes fermés mais les citoyens ne sont pas soumis à un confinement « imposé ».

Certaines mesures de prévention sont conseillées afin de pouvoir lutter contre la propagation du virus. Néanmoins, le lockdown auquel on assiste avant le 18 mars 2020 est un lockdown partiel.

Selon le Larousse en ligne, deux expressions sont distinguées « *to be in lockdown* » et « *to go into lockdown (airport terminal, school)* », celles-ci se traduisent dans l'ordre par « faire l'objet de mesures de confinement » et « empêcher d'en sortir ou d'y entrer »¹⁸⁹. Les deux définitions correspondent bien à cette période puisqu'elle est marquée par les premières mesures des comités scientifiques (CNS) et le confinement général officialisé par la Première ministre Sophie Wilmès, le 17 mars 2020 et mis en application dès le 18 mars 2020 à midi.

Cette période est d'autant plus intéressante que malgré les mesures préventives et l'augmentation des cas du virus, la RTBF, à plusieurs reprises véhicule des images et des titres allant à l'inverse de ce qui est recommandé. Pour rappel, les mesures actuelles mises en place lors de cette période sont les suivantes :

- Interdiction de rassemblements de plus de 1000 personnes ;
- Mise en quarantaine ;
- Mesures d'hygiène que chaque personne peut appliquer de manière individuelle telle que : garder ses distances avec les autres personnes, ne pas serrer de mains, éviter les embrassades, rester à la maison en cas de maladie.

L'accent est même mis sur l'importance des mesures gouvernementales et l'importance qu'il y a à les respecter sous peine de sanctions encourues. Pourtant, la gestion de la pandémie est assez paradoxale voire chaotique. En voici quelques exemples : à la date du 11 mars 2020, la RTBF présente un titre : « Les visites en maisons de repos sont interdites ! », cependant, dans le contenu de la séquence, il est bien précisé que le gouvernement fédéral déconseille mais n'interdit pas, ce qui a mené à des situations différentes à Bruxelles et en Wallonie.

Le 13 mars 2020, deux séquences sont dédiées à la fermeture des restaurants et cafés, cependant, la RTBF illustre avec des images à l'opposé de ce qui est préconisé. « Pour la dernière journée d'ouverture, le public a répondu massivement présent et en masse, comme si la menace du coronavirus ne commençait cette nuit et qu'en attendant il fallait profiter

¹⁸⁹LAROUSSE, « Lockdown » [en ligne], URL : [Traduction : lockdown - Dictionnaire anglais-français Larousse](#)

jusqu'au bout. ». Avec la diffusion de ces images, la RTBF montre ce qui est à éviter (et qui pourtant est fait).

Dans la continuité, (et comme mentionné précédemment), le secteur doit fermer, cependant les chambres d'hôtels sont autorisées à rester ouvertes. En parallèle, les magasins non-alimentaires (vêtements ou électroménagers) eux pourront rester ouverts la semaine mais pas les weekends. Cette mesure est jugée discriminante par une représentante du secteur de l'HoReCa.

Les salons de coiffure ont également fait les titres en raison de l'incompréhension des mesures mises en place. La RTBF leur dédie une séquence : « Pouvez-vous encore vous rendre chez votre coiffeur ? Ce n'était pas très clair (...) ». En effet, rappelons que le gouvernement fédéral a imposé la fermeture des commerces non-essentiels. Cependant, les salons de coiffure sont autorisés à rester ouverts les samedis et uniquement sur rendez-vous.

Aux Pays-Bas, Marc Rutte serre la main de son interlocuteur, ce qui va à l'inverse des mesures préconisées par les autorités scientifiques.

Tous les éléments décrits ci-dessus appartiennent à la fonction idéationnelle. Bien que comportant des éléments pouvant appartenir à la fonction textuelle (éléments de production de cohérence et d'évidence d'un discours), les éléments ici sont considérés comme représentatifs de la pandémie puisque les exemples sont illustratifs de la gestion de la pandémie et de ses premières conséquences.

Le JT continue de construire une relation de médiateur entre les téléspectateurs et les autorités politiques et scientifiques.

Comme déjà mentionné dans la fonction idéationnelle, le gouvernement fédéral décide d'instaurer des « mesures spéciales » et de les faire respecter. Il y a trois acteurs principaux : les autorités scientifiques, les autorités politiques et la RTBF.

Cette partie se verra intégrer le corpus secondaire qui est : les conférences de presse (CP) du Centre de crise national (CCN).

La première période était déjà marquée par la présence d'acteurs scientifiques mais dans la seconde période, leur présence est bien plus importante qu'au début de la pandémie.

Tout d'abord, le Dr. Marius Gilbert est régulièrement présent sur le plateau du JT de 19h30 pour répondre aux questions sur l'évolution de la pandémie et les nombreuses questions qui en découlent. Ensuite, dès le 13 mars 2020, le Centre national de crise organise régulièrement des conférences de presse, de la manière suivante :

Le CCN donne des informations sur la pandémie et son évolution, ainsi que, les mesures prises. Il est constitué de quatre personnes : Steven Van Gucht (représentant néerlandophone), Emmanuel André (représentant francophone) qui sont les deux porte-paroles interfédéraux, ainsi que Benoit Ramacker, porte-parole du CCN, et plus tard, deux nouveaux intervenants : Yves Stevens et Peter Mertens¹⁹⁰.

Toutes les CP ont un fil conducteur commun : une introduction par Benoit Ramacker, puis la prise de parole par les porte-paroles interfédéraux, d'abord en français, ensuite en néerlandais (ou inversement), l'intervention de Yves Stevens ou Peter Mertens, et enfin, des questions-réponses avec les journalistes présents dans la salle.

Le CCN n'est jamais mentionné dans les séquences des JT, cependant, le CNS lui est souvent mis en avant lors des CP et est représenté par Sophie Wilmès qui fait part des dernières mesures prises par les experts scientifiques.

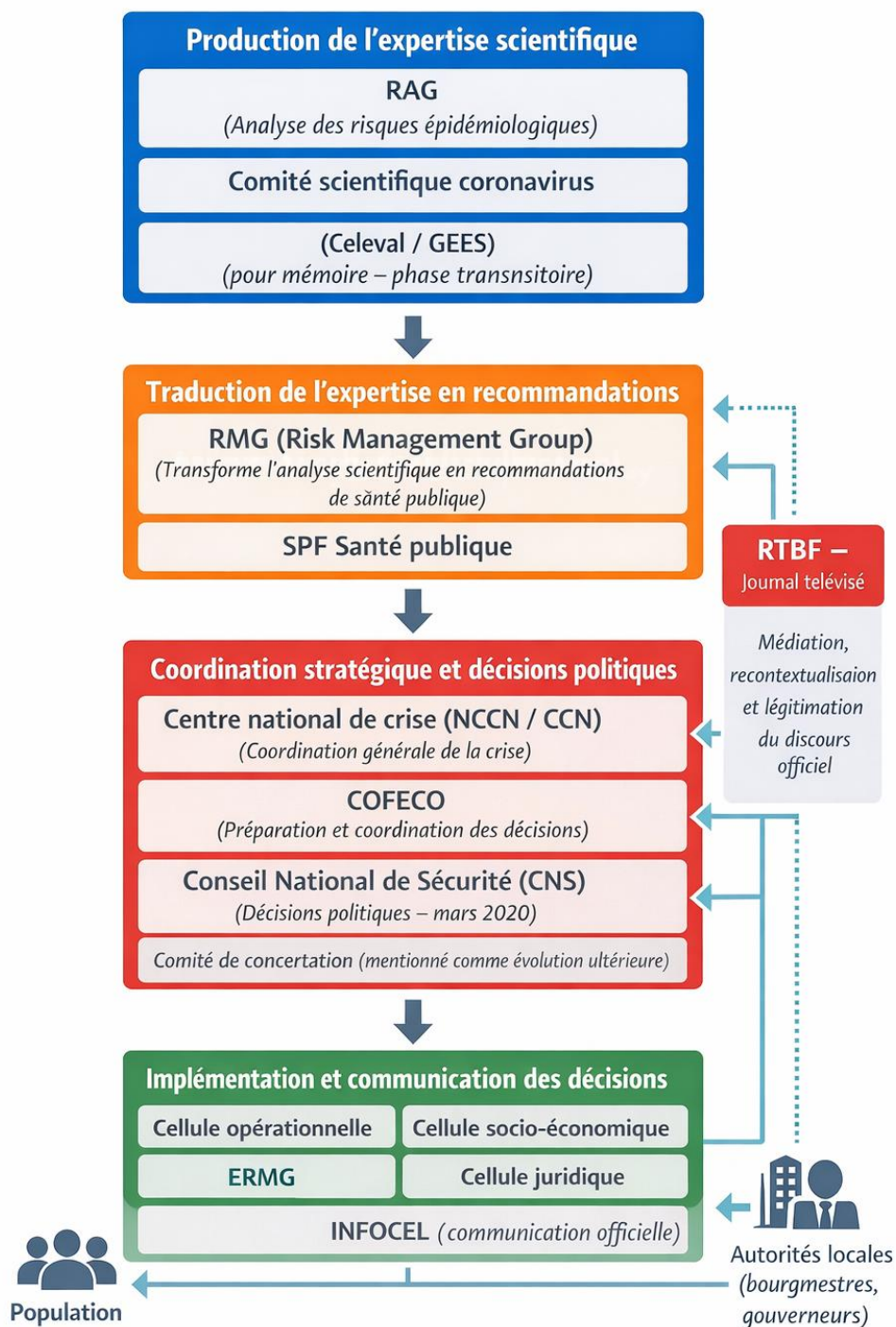
La coordination pour la prise des décisions se passe comme tel : « Le gouvernement fédéral et les entités fédérées ont pris la décision de passer en phase fédérale de gestion de crise, avec un certain nombre de mesures. Le passage en phase fédérale de gestion de crise induit une mise en place de structures d'organisation de crises qui existent en Belgique et qui permettent de faciliter la coordination multidisciplinaire, interdépartementale, interrégional en Belgique et permettent à la fois de faciliter la coordination et le flux d'informations puisque l'objectif est d'avoir une gestion de crise qui soit collégiale et cohérente. Depuis ce matin, il y a eu plusieurs réunions. Cette structure existe et est connue des bourgmestres et gouverneurs. Et donc, cela permet aussi (grâce à cette organisation mise en place) de faciliter aussi la prise de décisions et l'implémentation des décisions au niveau local. J'ai dit qu'il y avait eu plusieurs

¹⁹⁰ Ils ne sont pas présents à toutes les CP et ils interviennent tardivement (à partir du 17 mars 2020).

réunions depuis ce matin, autant physiquement au CCN, il y a des réunions au niveau des différents départements et entités, également une vidéoconférence entre le ministre de l'intérieur et les différents gouverneurs du pays. (...) Ces réunions de coordination sont essentielles pour pouvoir implémenter toutes les décisions qui ont été prises hier. Il existe au CCN une réunion importante qui est le comité fédéral de coordination qui est présidé par le Centre de Crise mais qui est appuyé par le SPF santé publique et surtout l'expertise qui vient du RMG – Risk Management Group. Ce sont toujours ces experts qui ont conseillé les autorités depuis le début de la situation et qui vont continuer à le faire (ici) dans le cadre de cette phase fédérale et de cette gestion de la crise au niveau fédéral. Le comité fédéral de coordination va également veiller à ce qu'il y ait une cohérence dans les décisions et va évidemment être en contact avec le niveau politique pour certaines décisions qui nécessiteraient d'être prises au niveau politique. »¹⁹¹

Afin de comprendre le rôle de chaque acteur, la page suivante comporte un schéma reprenant chacun des organismes existants. Il a été généré par une IA et a été conçu sur base des mots de Benoit Ramacker lors de la CP du CCN et sur base des définitions proposées par [Overlegorganen en crisiscellen - Vers une Belgique en bonne santé.](#)

¹⁹¹ Ceci sont les propos de Benoit Ramacker lors d'une CP.



192

¹⁹² Schéma proposé par ChatGPT.

La transposition des décisions du CCN lors de la seconde période s'organise de la manière suivante : les CP du CCN ont lieu en matinée tous les jours (10h30-11h) et sont diffusées à travers des séquences de la RTBF qui lui sont consacrées en direct lors des JT de 19h30. Les JT ont habillé les mesures préventives de deux façons différentes :

1. Sous la forme de séquences « directes ». Par exemple : « Dossier coronavirus : Conseil national de sécurité » / « Belgique : CP experts du conseil de sécurité : lockdown coronavirus ». Les séquences laissent directement la place et la parole aux experts, et dans ce cadre, la RTBF n'est qu'un relais de diffusion.
2. La seconde forme est une mesure officielle déguisée en une séquence/un titre du JT. Par exemple : « Belgique - Coronavirus : Les visites interdites en maison de repos », ici la mesure fait référence au fait que les visites non essentielles deviennent déconseillées. Un deuxième titre : « Belgique - Coronavirus : Interdiction des voyages scolaires en Wallonie et Bruxelles ». Tout voyage non essentiel devient déconseillé voir interdit. Un troisième titre : « Belgique - Coronavirus : Ecole primaire fermée à Grivegnée ». Les écoles (secteur de l'enseignement) est l'un des premiers touchés par le lockdown, la représentation de l'école de Grivegnée en est le premier exemple. Enfin, un quatrième titre : « Belgique - Coronavirus : Annulation du carnaval de Stavelot ». Cette mesure fait référence de manière implicite à l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes. La RTBF est toujours un relais de diffusion mais elle ne le fait pas à travers la voix des experts.

Pour garder une cohérence dans le discours, la voix des experts scientifiques est régulièrement mobilisée. En effet, pour justifier la prise de décisions la RTBF a nettement plus mis en avant les experts du monde médical que politique lors de cette période, ce qui est tout à fait logique puisque la pandémie de coronavirus relève du champ médical et que la solution requiert une expertise médicale d'où la mise en avant des comités scientifiques et de leurs représentants.

Dans cette seconde phase de la couverture médiatique de la pandémie, les journaux télévisés de la RTBF continuent de fortement mobiliser des mécanismes d'**intertextualité**. Et ce, encore plus que lors de la première période. Le discours journalistique intègre de manière manifeste des propos issus d'autres textes, notamment à travers les citations et interviews d'experts scientifiques, de médecins et de représentants d'institutions sanitaires telles que le CNS, le CNC et le RMG. À cela s'ajoute une intertextualité plus implicite, qui se manifeste par la reformulation et la vulgarisation de cadres empruntés au champ médical, comme les notions de « phase fédérale », de « lockdown » ou de « mesures », sans que les textes sources ne soient toujours explicitement cités.

Par ailleurs, cette période se caractérise par une **interdiscursivité** relativement stabilisée, reposant sur l'articulation de plusieurs discours – scientifique, institutionnel et journalistique – qui continuent de se renforcer mutuellement plutôt que d'entrer en tension. Le discours scientifique y occupe une position dominante et sert de cadre d'interprétation principal de la crise, tandis que le discours politique demeure secondaire et continue de s'aligner sur l'expertise médicale. Bien que le discours journalistique se voulait rassurant et maîtrisé lors de la première période, les premières difficultés se font ressentir et connaître. Si la Belgique continue d'être présentée comme globalement en contrôle de la situation épidémiologique grâce à l'expertise scientifique et institutionnelle, cette seconde période laisse néanmoins apparaître les premières limites du récit de maîtrise construit lors de la phase initiale.

Dans cette seconde période, les journaux télévisés de la RTBF procèdent à une **recontextualisation** du coronavirus. Les événements sanitaires et scientifiques liés à l'apparition du Covid-19 sont déplacés dans un contexte spécialisé (médical, épidémiologique, institutionnel) vers le cadre du journal télévisé, où ils sont reformulés pour devenir accessibles au grand public.

Cette recontextualisation se manifeste par une simplification des microprocessus de la crise sanitaire. Par exemple, les mécanismes de transmission sont toujours incertains, les incertitudes scientifiques ou les débats internes au champ médical sont certes, fortement résumés mais, à travers des comités scientifiques, des mesures sont enfin préconisées. Le discours se concentre sur des éléments tels que : le nombre de cas positif, le nombre de personnes infectées en 24 heures et le nombre de personnes en soins intensifs. La différence avec la première période réside dans le fait que, les chiffres présentés quotidiennement concernent majoritairement le territoire national et bien moins international. L'entrée en « phase fédérale » est marquée par les premières conséquences bien visibles du coronavirus et

présente de nombreuses similitudes que la gestion de la pandémie en Italie. Si jusqu'à présent les quelques recommandations étaient suggérées mais assez invisibilisées, elles sont désormais rappelées de manière régulière par les instances scientifiques et institutionnelles lors des conférences de presse ou les apparitions télévisées des experts.

Par ailleurs, certains acteurs et certaines problématiques qui étaient mis en arrière-plan sont à présent mis en avant. Les causes de la pénurie de matériel (masques) ne sont pas identifiées et de plus, elles restent irrésolues. Les enjeux politiques ou organisationnels du système de santé qui n'étaient développés le sont un peu plus lors de cette période. Le gouvernement fédéral qui était en affaires courantes est enfin constitué, cependant, il ne fait pas l'unanimité. Le système de santé qui était présenté comme prêt se voit petit à petit débordé et de nombreux manques se font connaître. En effet, en plus de la pénurie de masques, on s'interroge sur la capacité d'accueil des hôpitaux et de la suffisance du matériel disponible en soins intensifs. Le virus n'est plus présenté comme une simple problématique médicale à gérer. Il devient une problématique économique, sociale et politique complexe

Le **cadrage** est toujours bien visible dans cette seconde période. Les JT construisent un schéma interprétatif stable permettant au téléspectateur de comprendre la crise selon une grille de lecture bien précise.

Les séquences liées au Covid-19 suivent une structure récurrente :

- Un problème persistant (de plus en plus de cas sur le territoire national) ;
- Les premières conséquences économiques et sociales (fermeture de l'HoReCa, cours à distance, rushs dans les magasins,...) ;
- Les réponses données par les autorités (mesures spéciales / lockdown) ;
- Un discours plus alarmant (application des mesures sinon il y a des sanctions) ;

Grâce à ce schéma, on peut comprendre que la crise, bien que présentée comme maîtrisée par les autorités scientifiques et politiques, les premières failles se font voir et ressentir. Les citoyens sont appelés à se conformer à un ensemble de mesures afin de pouvoir lutter contre la pandémie. On appelle à la responsabilité collective et individuelle de tous et toutes.

Les **cadres** dominants mobilisés sont principalement :

- Le cadre sanitaire (Covid-19, nouvelle méthode de dépistage, hôpitaux, pharmacies) ;
- Le cadre sécuritaire et préventif (mesures de préventions, recommandations, Conseil national de sécurité, état d'urgence, sanctions) ;
- Le cadre économique (fermetures dans le secteur HoReCa) ;

Enfin, les **scripts** sont identifiés et définis de la manière suivante :

- Le médecin comme expert rationnel et protecteur,
- Le citoyen comme patient potentiel devant appliquer les « bons réflexes » (mesures),
- Les autorités (scientifique, politique et judiciaire) comme instances de gestion et coordination.

La relation entre ces acteurs est présentée comme allant de soi : l'expert ne conseille plus mais il recommande, le citoyen doit appliquer et suivre, l'institution encadre et sanctionne si nécessaire.

➤ **Pratique Sociale**

Les **relations de pouvoir** sont présentes dans les journaux télévisés de la RTBF sous une forme médiatisée et asymétrique. Le discours est produit par un nombre restreint d'acteurs – journalistes, experts scientifiques et autorités institutionnelles – tandis que les téléspectateurs occupent une position exclusivement interprétative. Cette configuration unilatérale confère à la RTBF un pouvoir important, dans la mesure où elle détient les droits de production du discours et peut déterminer quels acteurs sont autorisés à prendre la parole, quels points de vue sont valorisés et comment les événements sont représentés. Les relations de pouvoir ne sont pas explicites ou conflictuelles, mais implicites et intégrées aux pratiques médiatiques, notamment à travers la sélection des sources et la hiérarchisation des discours, ce qui correspond à la conception de Fairclough des relations de pouvoir médiatisées dans les médias de masse.

Le discours médiatique analysé participe à un processus de naturalisation **idéologique**. Les représentations dominantes de la crise sanitaire – centrées principalement sur la gestion et coordination institutionnelle et scientifique, ainsi que, les premières conséquences humaines, économiques et sociales. Bien que ces dernières soient le résultat de la propagation du virus (non maîtrisables), la gestion et coordination par les autorités scientifiques et politiques sont présentées comme le cadre dominant à suivre. Le « bon sens » est ici marqué par l'imposition des mesures de préventions (dites également mesures spéciales ou recommandations) par des comités scientifiques (Sciensano, CNS, CCN), représentés par des experts scientifiques dont la parole est légitimée par le discours des représentants politiques (Sophie Wilmès) et diffusée sur un média public. En fait, dans cette seconde période, la parole scientifique prend une place plus importante que ce qui fût observé précédemment. En matraquant quotidiennement le public avec des mesures et recommandations, elle impose de façon subtile une « hypothèse » aux interprètes (les téléspectateurs) et aux producteurs (la RTBF) de texte.

L'analyse met en évidence un processus hégémonique par lequel le discours sanitaire et sécuritaire s'imposent comme cadre de référence légitime. Plus précisément, un discours sanitaire qui se veut moins optimiste en comparaison avec la première période, puisque l'accent est mis sur l'application de mesures au sein de la collectivité. Pour lutter contre la pandémie, certains secteurs sont mis à l'arrêt et certaines activités sont proscrites. En relayant de manière privilégiée les discours scientifiques et institutionnels, la RTBF contribue à construire une vision consensuelle de la crise, dans laquelle un lockdown partiel et un lockdown officiel (imposé à tous et à tous les niveaux) est essentiel et non négociables sous peine de sanctions. Cette **hégémonie** repose principalement sur la répétition des cadres et par l'absence de discours alternatifs visibles.

La légitimation du discours repose largement sur **l'autorité des experts scientifiques** (Autorisation – « *Expert Authority* »), mobilisés comme figures centrales du savoir. Des médecins spécialisés sont toujours bien présents et mis en avant mais, cette fois-ci, ils sont les représentants de comités scientifiques. Ils parlent au nom d'une institution. Ainsi, Steven Van Gucht et Emmanuel André sont devenus les porte-paroles interfédéraux du CCN et Marius Gilbert fait régulièrement des apparitions sur le plateau du JT de 19h30 pour répondre aux questions des téléspectateurs et faire le point sur la situation épidémiologique. Sophie Wilmès, Première ministre, relaie lors des conférences de presse les rapports des comités scientifiques en résumant les principales mesures du jour. De ce fait, les experts scientifiques occupent toujours une place importante dans les séquences de cette seconde période, leurs

propos étant présentés comme fondés sur une expertise reconnue. Ils permettent de légitimer les recommandations sans nécessiter de devoir se justifier de manière approfondie. Ils sont positionnés dès le début comme garants de la vérité et rationalité, ce qui renforce leur pouvoir symbolique et contribue à orienter la compréhension et comportements du public. Bien que dans la première période, les experts scientifiques cherchaient à relayer une image d'un monde médical conscient et prêt à affronter la crise, la seconde période est marquée par les premières failles, notamment dans le monde médical.

Parallèlement à l'autorité experte, le discours médiatique mobilise une **autorité impersonnelle** (Autorisation – « *Impersonal Authority* ») à travers l'utilisation de sanction en cas de non-respect des règles. Jusqu'à présent, ces dernières étaient présentées sous la forme de « recommandations », ici, pour faire respecter les règles, la police est mobilisée.

4.3. Période 3 – La routinisation du discours de crise : une actualité dominée par le Covid-19 (20 mars 2020 au 31 mars 2020)

➤ Texte

Mot/Expression	Champ lexical	Fréquence
Coronavirus/Covid-19	Sanitaire	Élevée
Belgique	Contexte national	Élevée
Confinement	Mesures/Contrôle social	Élevée
Hôpitaux/Soins intensifs/Personnel soignant	Sanitaire	Élevée
Masques	Sanitaire	Élevée
Test/ Dépistage/PCR	Sanitaire	Moyenne
Décès/Mortalité	Mort (gravité de la situation)	Moyenne
Contrôles/Police/Sanctions	Sécuritaire	Moyenne
Frontières/Contrôles frontaliers	Sécuritaire	Moyenne
Gouvernement/CNS/Pouvoirs spéciaux/Sophie Wilmès	Pouvoir politique	Moyenne
Économie/Chômage/Entreprises	Économique	Moyenne
Solidarité/Hommage/Bénévoles	Cohésion sociale	Moyenne
Prisons	Tensions sociales	Faible
Universités/Ecoles/ Cours à distance	Éducation (enseignement)	Faible
Application/Smartphone/Surveillance	Technologique	Faible
Vidéos/Réseaux sociaux/Initiatives citoyennes	Cohésion sociale	Faible
Vaccin	Sanitaire (progrès scientifique)	Faible

Le tableau permet d'avoir une vision claire du **champ lexical** utilisé lors de cette période et représente également les thématiques abordées lors de cette troisième période. La colonne mauve concerne la catégorie de mots revenant le plus régulièrement dans les séquences des JT et reste représentatif d'une situation sanitaire où le Covid-19 est toujours bien présent et ancré dans notre quotidien. La colonne orange met l'accent sur les conséquences

économiques, politiques, sociales et médicales. Bien que certains de ces mots aient déjà été identifiés lors des deux périodes précédentes, les méthodes de dépistage sont enfin mises en avant. On peut interpréter cela comme une forme d'encouragement du JT vis-à-vis des citoyens, afin d'encourager ces derniers à lutter contre la pandémie en se protégeant et en protégeant les autres. Les nombreuses formes de solidarité sont toujours mises à l'honneur (généralement en fin de JT), essentiellement envers le personnel soignant qui était en première ligne dans la lutte de la pandémie. Enfin, la colonne bleue est elle aussi porteuse de mots de vocabulaire déjà utilisés également dans les périodes une et deux. Le nouveau mot intégrant le groupe est « vaccin » puisqu'il est annoncé qu'un vaccin pourrait être mis sur le marché dès l'année suivante, soit 2021.

Dans cette troisième période, la **valeur expérientielle** est fortement marquée, car le discours médiatique rend compte d'une expérience sociale désormais installée (et bien ancrée) de la pandémie. Les titres et séquences montrent que le Covid-19 n'est plus un événement exceptionnel à découvrir, mais une réalité vécue au quotidien : confinement, hôpitaux sous pression, pénurie de masques, tests, décès, chômage, prisons, écoles à distance, vie familiale confinée, etc. Le monde social est représenté comme durablement structuré par la crise sanitaire, qui affecte simultanément les sphères sanitaire, économique, éducative et sociale.

Cette valeur expérientielle se manifeste également par la multiplication des situations concrètes (immersion en soins intensifs, universités à distance, sans-abris, familles confinées,...), qui donnent à voir que la pandémie est expérimentée par différents groupes sociaux. Le discours médiatique construit ainsi une représentation d'un monde social transformé, où le coronavirus devient un cadre ordinaire de compréhension de la réalité.

La **valeur relationnelle** est également très présente dans cette période, mais elle se reconfigure. Le discours établit une relation asymétrique mais normalisée entre plusieurs acteurs ;

- Les autorités politiques et sanitaires (gouvernement, experts, CNS),
- Le média (la RTBF)
- Et les téléspectateurs.

À travers la récurrence des thématiques comme les contrôles de police, les sanctions, le respect des règles où les pouvoirs spéciaux, le discours positionne implicitement le public comme sujet gouverné, tendu d'adapter certains comportements. La relation n'est plus seulement informative ou pédagogique (comme en période 1) mais normative et régulatrice.

Par ailleurs, la présence régulière d'experts invités (Marius Gilbert, Emmanuel André, Jean-Luc Gala, etc.) renforce la relation de type expert → public, médiatisée par la RTBF. Le média se positionne comme intermédiaire légitime entre les autorités savantes/politiques et la population, contribuant à encadrer la manière dont le public doit comprendre et accepter les mesures.

Enfin, la **valeur expressive** est clairement perceptible, bien que rarement explicitement polémique. Elle se manifeste par une évaluation implicite de la situation des acteurs :

- La gravité de la crise est soulignée par des références répétées aux décès, à la saturation hospitalière, aux tensions dans les prisons ou à l'insuffisance du matériel ;
- Certaines pratiques sont implicitement valorisées (solidarité, hommages au personnel soignant, bénévolat, initiatives citoyennes) ;
- D'autres sont problématisées ou mises à distance (non-respect du confinement, tensions sociales, pénuries,...).

Le discours construit ainsi des identités sociales valorisées (soignants, bénévoles, citoyens responsables) et des figures plus problématiques ou fragilisées (contrevenants, institutions sous pression).

Dans la troisième période, la **nominalisation** est très installée, presque routinière. Des exemples types sont issus des titres du corpus étudié : « le confinement », « la progression de l'épidémie », « la gestion de la crise », « les mesures », « la pénurie de masques », « les contrôles », « les pouvoirs spéciaux ».

Ces formes transforment des processus complexes en entités abstraites en effaçant :

- Qui décide,
- Qui agit,
- Qui agit concrètement.

Cette troisième période repose fortement sur des présuppositions (présupposés) partagé(e)s. Les exemples implicites se trouvent dans les titres des séquences : « les suites du Covid-19 », « le respect des règles », « les nouvelles recommandations », « le confinement prolongé », « la gestion de la crise ». Tout cela présuppose que le téléspectateur :

- Connait déjà le cadre,
- Sait ce qu'est le confinement,
- Accepte la légitimité des mesures,
- Comprend le rôle des experts et institutions.

Les (**significations**) **implicites** sont bien là, mais elles sont souvent liées :

- à la responsabilité du public,
- à l'idée que la « situation est grave mais reste sous contrôle »
- à une normalisation de la surveillance (contrôles, sanctions, caméras)

➤ **Pratique Discursive**

Comme dans la seconde période, le *media text* de la troisième période (20 mars 2020 au 31 mars 2020) sera organisé autour des trois fonctions d'Halliday, chacune de ces fonctions étant déclinées sous la forme des trois questions suivantes :

- Comment la pandémie est-elle représentée dans les JT ? (fonction idéationnelle)
- Quelle relation le JT construit-il avec le téléspectateur et les différentes autorités (scientifiques et politiques) ? (fonction interpersonnelle)
- Comment le discours est-il organisé pour produire de la cohérence et de l'évidence ? (fonction textuelle)

La troisième période est particulière puisqu'elle n'est que le prolongement de la seconde période et n'apporte pas plus d'enseignements et/ou de richesses que les deux premières périodes. De ce fait, certains points risquent d'être soit directement repris de la seconde période, soit nécessiteront moins de développement.

Dans cette troisième période, l'actualité est toujours autant dominée par le Covid-19 mais, elle est ancrée dans le quotidien de chacun.

Tout d'abord, dans la présentation de la pandémie, cette troisième période peut s'organiser autour de cinq grands thèmes ;

- La solidarité envers le personnel soignant,
- Le renforcement des contrôles de police,
- La pénurie des masques,
- Les conférences de presse (avec Sophie Wilmès en tête),
- Les Belges en confinement (vidéos humoristiques).

Le virus, en plus d'être toujours présent, fait désormais partie du quotidien des Belges. Bien que la situation à l'international ne s'améliore pas (augmentation du confinement aux Etats-Unis, en Espagne et à New-York, l'épidémie continue de prendre de l'ampleur,...) en Belgique, l'épidémie est toujours présente et les Belges sont toujours confinés et soumis aux règles qui lui sont imposées par les autorités scientifiques et politiques.

La problématique des masques qui fût oubliée lors de la seconde période est à nouveau un sujet d'attention dans cette troisième période. En effet, la Belgique se voit enfin livrée cinq millions de masques en provenance de Chine, ce qui marque un moment de répit pour les hôpitaux et professionnels de la santé !

L'évolution de l'épidémie est toujours suivie de près par les experts scientifiques et expliquée en plateau par les épidémiologistes Simon Dellicour et Marius Gilbert, ou plus tard, par l'immunologue Michel Goldman. Des chiffres sont toujours présentés pour illustrer l'évolution du virus sur le territoire.

Encore dans le domaine médical, la gestion et coordination des hôpitaux se déroule comme telle : des secouristes de la Croix-Rouge sont appelés en renfort dans les hôpitaux, la RTBF invite également une psychologue, Moïra Mikolajczak. Le coronavirus n'est plus seulement une problématique médicale affectant le corps, il affecte également l'esprit des individus. En Italie, des militaires sont mobilisés pour évacuer les corps des hôpitaux. Bien que les chiffres continuent de montrer une augmentation des cas, les hôpitaux sont toujours en capacité d'accueillir des patients et ce, dans de très bonnes conditions.

Cependant, un nouveau rebondissement a lieu ! Les cinq millions de masques livrés le 20 mars 2020 ne sont finalement pas efficaces pour lutter contre le virus ! En effet, il s'agit de masques FFP2 et non des masques chirurgicaux (qui eux sont efficaces dans la protection du virus). Malgré l'augmentation des chiffres, la Belgique n'a pas encore atteint son pic. En Italie, on commence à manquer de respirateurs dans les hôpitaux. Dès lors, la question peut se

poser : la Belgique qui a sous-estimé la sévérité du coronavirus va-t-elle à son tour connaître une pénurie de respirateurs (en plus d'une pénurie de masques) ?

En plus du manque de matériel, les hôpitaux commencent également à manquer de personnel. Pour cela, un « système de réquisition » du personnel soignant est prêt à être activé. Le 25 mars 2020, une séquence est accordée à la nécessité d'effectuer des tests de dépistage PCR mais également des tests d'immunité pour pouvoir de façon graduelle, sortir la population de la contrainte du confinement. C'est la première fois qu'est accordé au sein d'un JT une proposition pour sortir du confinement. Cette question n'avait jamais été abordée précédemment.

En raison de l'augmentation des cas liés au coronavirus, un constat est fait sur la diminution de la fréquentation des hôpitaux dû à la peur d'être contaminé.

Alors que la Belgique et la France prolongent leur confinement, la Chine elle, procède à une levée progressive des mesures strictes.

Au niveau politique, le gouvernement fédéral est doté de pouvoirs spéciaux pour une durée de trois mois (renouvelable une fois), et ce, sans passer par une procédure législative au Parlement. Leur rôle étant la gestion des aspects socio-économiques liés au virus.

Au niveau économique, un million de Belges sont sur le point de se retrouver en chômage économique. Certains commencent même à éprouver des difficultés à payer leur loyer.

Au niveau judiciaire, on assiste à un retour de contrôle des frontières notamment avec les Pays-Bas. Les contrôles de police sont également renforcés dans les villes pour faire respecter les mesures. Elle n'hésite pas à utiliser du matériel de surveillance pour s'assurer que les règles de distanciation sociale sont bien respectées. D'ailleurs, la police n'hésitera pas à disposer des blocs de béton pour empêcher le passage transfrontalier. Concernant les amendes administratives, ces dernières deviennent un vrai sujet d'interrogation puisque les procureurs généraux estiment illégales ces dernières pendant que les communes bruxelloises elles, n'y voient aucun inconvénient.

Au niveau social, les Belges réalisent souvent des vidéos humoristiques partagés par la RTBF intitulés : « Les Belges en confinement », le but étant de partager de manière ludique leur nouveau quotidien. Certains n'hésitent pas à organiser des activités en ligne, qu'ils partagent avec d'autres internautes tels que : des séances de sport, des apéros, etc.

La RTBF, à travers ses JT continue d'être un médiateur légitime du gouvernement et des experts scientifiques en tenant informé les citoyens de l'évolution de la pandémie et des mesures à adopter afin de continuer de lutter contre le coronavirus. Le téléspectateur lui reste « passif » et n'a pas de choix que d'adopter les bons gestes sous peine de voir le confinement se prolonger.

Comment le discours est-il organisé pour produire de la cohérence et de l'évidence ? (fonction textuelle)

La voix des experts est toujours mobilisée pour garder une cohérence et évidence dans les prises de décisions. Les chiffres continuent d'augmenter c'est pourquoi le confinement est prolongé. Les mesures deviennent encore plus importantes à rappeler. Elles le sont par le biais de plusieurs acteurs : le média (RTBF), la police (à travers les sanctions et le rappel à la loi), les journalistes (dans le fil conducteur, il a été annoté par le journaliste : « RAPPELER LES MESURES !!!!! »), les politiques (Sophie Wilmès lors des conférences de presse), les experts scientifiques (Marius Gilbert, Simon Dellicour,...).

La transposition des décisions du CCN lors de la seconde période s'organise de la manière suivante : les CP du CCN ont lieu en matinée tous les jours (10h30-11h) et sont diffusées à travers des séquences de la RTBF qui lui sont consacrées en direct lors des JT de 19h30. Les JT ont habillé les mesures préventives de deux différentes façons :

- Sous la forme de séquences « directes ». Par exemple : « Dossier coronavirus : la tension monte dans les prisons » / « Coronavirus : résumé cdp S. Wilmès ». Les séquences laissent directement la place et la parole aux experts, et dans ce cadre, la RTBF n'est qu'un relais de diffusion ;
- La seconde forme est une mesure officielle déguisée en une séquence/un titre du JT. Par exemple : « Coronavirus et confinement : fermeture du parc de Mariemont (AT) », ici la mesure fait référence au fait que les sorties dans les parcs sont désormais interdites. Un deuxième titre : « Coronavirus en Belgique : contrôles à la frontière avec les Pays-Bas ». Tout voyage non essentiel devient non plus déconseillé mais interdit. Enfin, un troisième titre : « - Liège : l'université à distance jusqu'au 30 juin ; P. Wolper, recteur Liège ». Les écoles (secteur de l'enseignement) est l'un des premiers touchés par le lockdown, la représentation de l'université de Liège qui poursuivra ses cours à distance est le résultat de la prolongation du confinement.

Dans cette troisième phase de la couverture médiatique de la pandémie, les journaux télévisés de la RTBF continuent de fortement mobiliser des mécanismes d'**intertextualité**. Le discours journalistique intègre de manière manifeste des propos issus d'autres textes, notamment à travers les citations et interviews d'experts scientifiques, de médecins et de représentants d'institutions sanitaires telles que les conférences de presse dirigées par la Première ministre.

Par ailleurs, cette période se caractérise par une **interdiscursivité** relativement stabilisée, reposant sur l'articulation de plusieurs discours – scientifique, institutionnel et journalistique – qui continuent de se renforcer mutuellement plutôt que d'entrer en tension. Le discours scientifique y occupe une position dominante et sert de cadre d'interprétation principal de la crise, tandis que le discours politique demeure secondaire et continue de s'aligner sur l'expertise médicale. Bien que le discours journalistique se voulait rassurant et maîtrisé lors de la première période, les conséquences humaines, sociales et économiques continuent à se détériorer. Si la Belgique continue d'être présentée comme globalement en contrôle de la situation épidémiologique grâce à l'expertise scientifique et institutionnelle, cette troisième période reste dans la continuité de la seconde période, c'est-à-dire que les limites du récit de maîtrise construit lors de la phase initiale continue de se déconstruire.

Dans cette seconde période, les journaux télévisés de la RTBF procèdent à une **recontextualisation** du coronavirus. Les événements sanitaires et scientifiques liés à l'apparition du Covid-19 sont déplacés dans un contexte spécialisé (médical, épidémiologique, institutionnel) vers le cadre du journal télévisé, où ils sont reformulés pour devenir accessibles au grand public.

Cette recontextualisation se manifeste toujours par une simplification des microprocessus de la crise sanitaire. Par exemple, les mécanismes de transmission restent incertains, les incertitudes scientifiques ou les débats internes au champ médical sont certes, fortement résumés mais, à travers des comités scientifiques, des mesures continuent d'être imposées à l'ensemble de la population. Le discours se concentre sur des éléments tels que : le nombre de cas positif, le nombre de personnes infectées en 24 heures et le nombre de personnes en soins intensifs. La différence avec la première période réside dans le fait que, les chiffres présentés quotidiennement concernent majoritairement le territoire national et bien moins international. L'entrée en confinement est marquée par les premières conséquences bien visibles du coronavirus et présente de nombreuses similitudes que la gestion de la pandémie en Italie. Si jusqu'à présent les quelques recommandations étaient suggérées mais assez invisibilisées,

elles sont désormais rappelées de manière régulière par les instances scientifiques et institutionnelles lors des conférences de presse ou les apparitions télévisées des experts.

Par ailleurs, certains acteurs et certaines problématiques qui étaient mis en arrière-plan sont à présent mis en avant. Les causes de la pénurie de matériel (masques) ne sont toujours pas identifiées et de plus, elles restent irrésolues. Les enjeux politiques ou organisationnels du système de santé qui n'étaient développés le sont un peu plus lors de cette période.

Notamment à travers les élans de solidarité au sein des hôpitaux. Le gouvernement fédéral repasse au second plan. Le système de santé qui était présenté comme débordé revoit son image améliorée puisque malgré l'augmentation des cas, il y a toujours une capacité d'accueil dans de bonnes conditions. Cependant, on n'a toujours pas résolu la problématique des masques. On voit des initiatives se mettre en place au sein de la population, comme la fabrication de masques pour pouvoir se protéger le plus rapidement possible. Le virus n'est plus présenté comme une simple problématique médicale à gérer. Il devient une problématique économique, sociale, médicale complexe.

Le **cadrage** est toujours bien visible dans cette troisième période. Les JT construisent un schéma interprétatif stable permettant au téléspectateur de comprendre la crise selon une grille de lecture bien précise.

Les séquences liées au Covid-19 suivent une structure récurrente :

- Un problème persistant (continuité de la multiplication des cas sur le territoire national) ;
- La continuité des conséquences économiques, sociales, humaines, médicales (cours à distance maintenus, chômage pour au moins un million de Belges, tensions dans les prisons, pénurie de masque et personnel dans les hôpitaux) ;
- Les réponses données par les autorités (mesures / prolongement du confinement) ;
- Un discours plus strict (surveillance de la police et sanctions administratives) ;

Grâce à ce schéma, on peut comprendre que la crise, bien que présentée comme maîtrisée par les autorités scientifiques et politiques, les premières failles se font voir et ressentir. Les citoyens sont appelés à se conformer à un ensemble de mesures afin de pouvoir lutter contre la pandémie. On appelle à la responsabilité collective et individuelle de tous et toutes.

Les **cadres** dominants mobilisés sont principalement :

- Le cadre sanitaire (Covid-19, dépistage et immunité, hôpitaux) ;
- Le cadre sécuritaire et préventif (mesures de préventions, sanctions) ;
- Le cadre économique (chômage) ;
- Le cadre social (solidarité, initiative citoyenne).

Enfin, les **scripts** sont identifiés et définis de la manière suivante :

- Le médecin comme expert rationnel et protecteur,
- Le citoyen comme patient potentiel devant appliquer les « bons réflexes » (mesures),
- Les autorités (scientifique, politique et judiciaire) comme instances de gestion et coordination.

La relation entre ces acteurs est présentée comme allant de soi : l'expert ne conseille plus mais il recommande, le citoyen doit appliquer et suivre, l'institution encadre et sanctionne si nécessaire.

➤ **Pratique Sociale**

Les **relations de pouvoir** présentes dans les journaux télévisés de la RTBF sous une forme médiatisée et asymétrique. Le discours est produit par un nombre restreint d'acteurs – journalistes, experts scientifiques et autorités institutionnelles – tandis que les téléspectateurs occupent une position exclusivement interprétative. Cette configuration unilatérale confère à la RTBF un pouvoir important, dans la mesure où elle détient les droits de production du discours et peut déterminer quels acteurs sont autorisés à prendre la parole, quels points de vue sont valorisés et comment les événements sont représentés. Les relations de pouvoir ne sont pas explicites ou conflictuelles, mais implicites et intégrées aux pratiques médiatiques, notamment à travers la sélection des sources et la hiérarchisation des discours, ce qui correspond à la conception de Fairclough des relations de pouvoir médiatisées dans les médias de masse.

Le discours médiatique analysé participe à un processus de naturalisation **idéologique**. Les représentations dominantes de la crise sanitaire – centrées principalement sur la gestion et coordination institutionnelle et scientifique, ainsi que, les premières conséquences humaines, économiques et sociales. Bien que ces dernières soient le résultat de la propagation du virus (non maîtrisables), la gestion et coordination par les autorités scientifiques et politiques sont présentées comme le cadre dominant à suivre. Le « bon sens » est ici marqué par l'imposition des mesures de préventions (dites également mesures spéciales ou recommandations) par des comités scientifiques (Sciensano, CNS, CCN), représentés par des experts scientifiques dont la parole est légitimée par le discours des représentants politiques (Sophie Wilmès) et diffusée sur un média public. En fait, dans cette seconde période, la parole scientifique prend une place plus importante que ce qui fût observé précédemment. En matraquant quotidiennement le public avec des mesures et recommandations, elle impose de façon subtile une « hypothèse » aux interprètes (les téléspectateurs) et aux producteurs (la RTBF) de texte.

L'analyse met en évidence un processus hégémonique par lequel le discours sanitaire et sécuritaire s'imposent comme cadre de référence légitime. Plus précisément, un discours sanitaire qui se veut moins optimiste en comparaison avec la première période, puisque l'accent est mis sur l'application de mesures au sein de la collectivité. Pour lutter contre la pandémie, le confinement se voit prolongé et les mesures sont toujours en vigueur. En relayant de manière privilégiée les discours scientifiques et institutionnels, la RTBF contribue à construire une vision consensuelle de la crise, dans laquelle le lockdown et la distanciation sociale sont essentiels et non négociables sous peine de sanctions. Cette **hégémonie** repose principalement sur la répétition des cadres et par l'absence de discours alternatifs visibles.

La légitimation du discours repose largement sur **l'autorité des experts scientifiques** (Autorisation – « *Expert Authority* »), mobilisés comme figures centrales du savoir. Des médecins spécialisés sont toujours bien présents et mis en avant mais, cette fois-ci, ils sont les représentants de comités scientifiques. Ils parlent au nom d'une institution. Ainsi, Emmanuel André fait régulièrement des apparitions télévisées. Sur le plateau du JT de 19h30, la RTBF reçoit la plupart du temps Marius Gilbert pour répondre aux questions des téléspectateurs et faire le point sur la situation épidémiologique. Sophie Wilmès, Première ministre, relaie lors des conférences de presse les rapports des comités scientifiques en résumant les principales mesures du jour. De ce fait, les experts scientifiques occupent toujours une place importante dans les séquences de cette troisième période, leurs propos étant présentés comme fondés sur une expertise reconnue. Ils permettent de légitimer les recommandations sans nécessiter de

devoir se justifier de manière approfondie. Ils sont positionnés dès le début comme garants de la vérité et de la rationalité, ce qui renforce leur pouvoir symbolique et contribue à orienter la compréhension et comportements du public. Bien que dans la première période, les experts scientifiques cherchaient à relayer une image d'un monde médical conscient et prêt à affronter la crise, la troisième période est à l'image de la seconde, à savoir, marquée par les conséquences à chaque niveau dans la société notamment dans le monde médical.

Parallèlement à l'autorité experte, le discours médiatique mobilise une **autorité impersonnelle** (Autorisation – « *Impersonal Authority* ») à travers l'utilisation de sanction en cas de non-respect des règles. Jusqu'à présent, ces dernières étaient présentées sous la forme de « recommandations » et « mesures », ici, pour faire respecter les règles, la police est mobilisée.

Conclusion

Ce mémoire avait pour objectif d'analyser la manière dont le journal télévisé du 19h30 de la RTBF a couvert la pandémie de Covid-19 durant le mois de mars 2020, en interrogeant les rapports entre discours médiatique, pouvoir politique et expertise scientifique dans un contexte de crise sanitaire. À travers l'analyse du corpus étudié, il a été possible de mettre en évidence l'évolution progressive du traitement médiatique de la pandémie ainsi que les mécanismes utilisés par le média public.

Les analyses montrent que les décisions gouvernementales, les conférences de presse et les interventions des experts scientifiques occupent une place centrale dans la structuration du discours médiatique. Les sujets sont largement organisés autour des annonces institutionnelles, tandis que les experts médicaux sont mobilisés afin d'expliquer l'évolution de la crise sanitaire et de légitimer les mesures mises en place. Cette forte présence des sources officielles tend à confirmer la première hypothèse de recherche, selon laquelle le discours médiatique de la RTBF s'inscrit dans une logique d'agenda-building, participant à relayer et à hiérarchiser les cadres interprétatifs proposés par les autorités politiques, scientifiques.

À l'inverse, les analyses ne mettent pas en évidence une autonomie éditoriale forte du média public dans la mise en tension ou la remise en question des discours institutionnels. Le journal télévisé apparaît davantage comme un espace de médiation et de diffusion des informations officielles, particulièrement dans un contexte marqué par l'urgence sanitaire et la nécessité de transmettre des consignes claires à la population. Les rapports de pouvoir se manifestent alors de manière plus indirecte, notamment à travers la hiérarchisation des informations et la sélection des sources. Ainsi, les résultats ne permettent pas de confirmer la deuxième hypothèse.

Les analyses ont montré que le concept d'agenda-building constitue un outil très pertinent pour comprendre le rôle joué par la télévision dans la construction du discours médiatique de la crise. Le JT ne se limite pas à transmettre une information, il participe aussi à structurer la compréhension collective des événements en mettant certains enjeux, acteurs et discours au premier plan.

Les résultats doivent également être replacés dans le contexte d'une crise sanitaire particulièrement imprévisible, durant laquelle les différentes instances institutionnelles ont

progressivement adapté leurs discours et leurs actions. Dans la première période du mois de mars 2020, un certain flou informationnel est observable, les décisions politiques restent encore limitées et évolutives, ce qui peut contribuer à un traitement médiatique parfois marqué par des incertitudes ou des ajustements.

Dans la seconde période, l'entrée dans une phase d'urgence sanitaire s'accompagne d'une intensification des décisions gouvernementales, notamment avec la mise en place de mesures restrictives fortes (lockdown partiel – cours à distance, fermeture du secteur HoReCa, fermeture des cinémas et discothèques,...), auxquelles le JT de la RTBF s'adapte en relayant prioritairement les annonces officielles et les explications scientifiques.

La troisième et dernière période est ancrée dans la phase de confinement généralisé, où l'agenda médiatique reste largement structuré par les communications institutionnelles, en particulier celles du gouvernement fédéral, qui devient un acteur central dans la hiérarchisation des informations diffusées.

Enfin, cette recherche présente certaines limites, notamment un corpus restreint à la RTBF sur une période temporelle limitée. L'analyse se concentre également sur le discours produit sans intégrer la réception des contenus par le public. Ces limites ouvrent plusieurs perspectives de recherche, telles qu'une comparaison avec d'autres médias ou une analyse sur une période plus longue.

Bibliographie

Chapitre 1

- DE KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS, Les pouvoirs spéciaux – Spécial 06/20, Marc Van der Hulst, 2020, in lachambre.be [en ligne], [MAG_Edition_Speciale_06-2020_FR_BAT.pdf](#)
- FANIEL, J. et SÄGESSER, C. (2020)., La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) Courrier hebdomadaire du CRISP, 2447(2), p.7-9 [en ligne], <https://doi.org/10.3917/cris.2447.0005.pdf>
- Vocabulaire politique – Pouvoirs spéciaux, CRISP asbl, mis à jour en 2020. URL : [pouvoirs spéciaux | CRISP asbl](#)
- Rapport annuel 2023, CSA Belgique, 2023, in rtbf.be [en ligne], [csa.be/wp-content/uploads/financial_files/66b368e82c0ce-RAPPORT-ANNUEL-2023-COMPLET_v1.pdf](#)
- RTBF, Rapport annuel 2020, in rtbf.be [en ligne], [beta_5f68100dd9068fca0f4293f5fe1d9cbd.pdf](#).
- RTBF, Sixième contrat de gestion de la RTBF 2023-2027, in rtbf.be [en ligne], URL : [beta_d537219571cfe9f6dcb782c4c4d239dd.pdf](#)
- WIKIPEDIA, Radio-télévision belge de la Communauté française [en ligne], [Radio-télévision belge de la Communauté française — Wikipédia](#).

Chapitre 2

- ACTION MÉDIAS JEUNES ASBL., Dossier 3 : Formats et économie des médias. Critique de l'info. L'outil ultime., Belgique, Claire Berlage, 2020, in ACTION MÉDIAS JEUNES ASBL., Dossier 3 : Formats et économie des médias. Critique de l'info. L'outil ultime. [En ligne], URL : [OUTILULTIME_P3_Dossier_Enseignant-e-1.pdf](#)
- ADDAHRI, L., La communication de crise des ONG : quelles spécificités ? Le cas d'Oxfam en Belgique, Université catholique de Louvain, 2021, in Scribd [en ligne], URL : [Addahri 13931500 2021 | PDF | Oxfam | la communication](#)
- AUBOUSSIER, J. et HURÉ, I., Agenda médiatique et élections présidentielles. L'à-propos des discours de campagne, 2016, in OpenEdition Journals [en ligne], [Agenda médiatique et élections présidentielles. L'à-propos des discours de campagne](#).

- BENSAUDE-VINCENT, B., « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique », Questions de communication, n°17, 2010, p.19-32. Article disponible à l'adresse : [Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique](#)
- BOUZON, A., « Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations », Communication et organisation, n°16, 1999. Article disponible à l'adresse : [Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations](#)
- BREGMAN, D. La fonction d'agenda : une problématique en devenir, CNRS Éditions, in Hermès, La Revue 1989/1 n° 4, pages 191 à 202 [en ligne], [La fonction d'agenda : une problématique en devenir | Cairn.info](#)
- CENTRE DE CRISE NATIONAL., Un guide en communication de crise. Plan mono-disciplinaire d'intervention pour l'information de la population, Bruxelles, Jaak Raes, 2021, in CENTRE DE CRISE NATIONAL [en ligne], URL : [guide_fr.pdf](#)
- CHARRON, J., Médias et sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting, édité par Arnaud Mercier, CNRS Éditions, 2009, [en ligne], [Le journalisme - Médias et sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting - CNRS Éditions](#)
- CLÉMENT, J., « Une influence plutôt indirecte sur la politique », Revue internationale et stratégique, n°78, 2010, p.75-79. Article disponible : [Une influence plutôt indirecte sur la politique | Cairn.info](#)
- CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE (CDJ). Code de déontologie journalistique, 3ème édition augmentée. Septembre 2023. [Code – CDJ](#)
- CONSEIL DE L'EUROPE. L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias (PDF). 7 juillet 2020. [SGInf\(2020\)19 L'impact de la crise sanitaire sur la liberté d'expression et la liberté des médias](#)
- DE BEER DE LAER, H., Quels liens entre la science et la politique ? [en ligne], URL : [Quels liens entre la science et la politique ? | Etopia](#)
- DERVILLE, G., Le pouvoir des médias. Nouvelle édition. Grenoble : PUG (Presses Universitaires de Grenoble), 2013.
- D'ONGHIA, F., DUBOIS, N., DELHOMME, P., Effets du cadrage et de la présence d'une image dans les messages de prévention sur l'intention comportementale en faveur du respect des limitations de vitesse, Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale [En ligne], 2007, N°75-76, pp. 17-34, [Effets du cadrage et de la présence d'une image dans les messages de prévention sur l'intention comportementale en faveur du respect des limitations de vitesse | Cairn.info](#)

- Enquête sociologique, Grande Encyclopédie Larousse, [Archive Larousse : Grande Encyclopédie Larousse - enquête sociologique](#).
- FALLON,C., JORIS, G., Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé, Communication et organisation, n°35, 2009, p.60-69. Article disponible : [Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé](#)
- FALLON,C., THIRY, A., BRUNET, S., « Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19 », Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2453-2454, 2020, p.5-68. Article disponible : [Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19 | Cairn.info](#)
- GREVISSE,B., Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles, Belgique, De Boeck, 1^{ère} édition, 2010, 295 p.
- HOVELYNCK, J., et al., Relational Practices for Generative Multi-Actor Collaboration, SAGE Publications, 2020, in THE SAGE HANDBOOK OF SOCIAL CONSTRUCTIONIST PRACTICE [en ligne], URL : <https://lirias.kuleuven.be/retrieve/589397>
- HUET, S., « Experts et médias en période de crise sanitaire », LeMonde.fr [en ligne], URL : [Experts, médias, crise sanitaire – {Sciences²}](#)
- LAFONT, Benoit. Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel. Les Enjeux de l'information et de la communication [En ligne]. 2017, [Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel | Cairn.info](#)
- LAMOUREUX, S., Et si le cadrage médiatique provenait... de l'encadrement des journalistes ?. Les Cahiers du journalisme [En ligne]. 2019, Série 2, numéro 3, p.35-40, [\[CahJour-D vol.2 n°3\] Et si le cadrage médiatique provenait... de l'encadrement des journalistes ?](#)
- LAMY, J., « Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, n°102, 2007, p.9-32. Article disponible : [Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents](#)
- LAROUSSE, Politique [en ligne], URL : [Définitions : politique, politiques - Dictionnaire de français Larousse](#)

- LAROUSSE, Science [en ligne], URL : [Définitions : science, sciences - Dictionnaire de français Larousse](#)
- LAROUSSE, Synonymes : Crise [en ligne], URL : [Synonymes : crise - Dictionnaire des synonymes Larousse](#)
- LE ROBERT, Définition : Crise [en ligne], URL : [crise - Définitions, synonymes, prononciation, exemples | Dico en ligne Le Robert](#)
- LIPANI,M-C., PASCAL, C., « Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions », Revue Française des Sciences de l’information et de la communication, n°20, 2020. Article disponible à l’adresse : [N° 20 | Recherche scientifique et médias : enjeux et tensions](#)
- NISBET,C.M., Agenda Building, in American University Research Archive [en ligne], [Item - Agenda building - American University - Figshare](#)
- NÚÑEZ, M., Rapport sur l'éthique du journalisme, Parliamentary Assembly of the Council of Europe. [En ligne], URL : [Ethique du journalisme](#)
- RIEFFEL, R., Les médias et la vie politique, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 2014, in Sociologie des médias [En ligne], URL : https://www.editions-ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=40826&srsId=AfmBOoqaEnM6DRbl0KwGO2IKegLjOHBeut7sm3y871fXYnN-EsBIokLU
- ROGERS, E. M. et DEARING, J. M. Communication Concept 6 : Agenda-Setting [en ligne], 1^{re} édition. Thousand Oaks : Sage Publications, 1996, [James W. Dearing, Everett M. Rogers - Agenda-Setting \(Communication Concepts\) - Sage Publications, Inc \(1996\) PDF | PDF | Public Sphere | Communication](#)

Chapitre 3

- CHOULIARAKI, L., FAIRCLOUGH, N., “Discourse in late modernity – Rethinking Critical Discourse Analysis”, Edinburgh University Press, 1999.
- Cours de Communication, Culture et Interactions sociales (Geoffroy PATRIARCHE/UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, 2021-2022).
- FAIRCLOUGH, N., « Language and power », Angleterre, Longman Group, 1989, in FAIRCLOUGH N., Research Gate [en ligne], URL : [\(9\) Fairclough Language and Power pdf](#)

- FAIRCLOUGH, N., « Media Discourse », Angleterre (Londres), Arnold, 1995, in FAIRCLOUGH N., Scribd [en ligne], URL : [Media Discourse - Norman Fairclough | PDF](#)
- FOUCAULT, M., « The History of Sexuality Volume I: An Introduction », Gallimard, 1978, in WORDPRESS, WordPress [en ligne], URL : <https://suplaney.files.wordpress.com/2010/09/foucault-the-history-of-sexuality-volume-1.pdf>
- MACHIN, D., MAYR, A., “How to Do Critical Discourse Analysis: A Multimodal Introduction”, SAGE Publications, 2023.
- MAINGUENEAU, D., « L'analyse du discours. Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire », Repères, 1979, in MAINGUENEAU D., Persée [en ligne], URL : ["L'analyse du discours" - Persée](#)
- PETITCLERC, A. « Introduction aux notions de contexte et d'acteurs sociaux en *Critical Discourse Analysis* », *Semen*, n°27, 2009. Article disponible : <https://doi.org/10.4000/semen.8540>
- PITSOE, V., LETSEKA, M., « Foucault's Discourse and Power: Implications for Instructionist Classroom Management », Afrique du Sud, Scientific Research, 2013, in SCIENTIFIC RESEARCH, *Scientific Research* [en ligne], URL : <http://dx.doi.org/10.4236/ojpp.2013.31005>
- TALBOT, M., “Media Discourse: Representation and Interaction”, Edinburgh University Press, 2007.
- VAN LEEUWEN, T., “Discourse and practice: New tools for critical discourse analysis”, Angleterre, Oxford University Press, 2008.
- VOCABULAIRE POLITIQUE, « Codeco », CRISP [en ligne], URL : [Comité de concertation | CRISP asbl](#)
- WODAK, R., MEYER, M., “The discourse historical approach” in WODAK, R., MEYER, M., *Methods of Critical Discourse Analysis*, Angleterre (Londres), SAGE Publications, 2001, pp.63-70. URL : [METHODS OF CRITICAL DISCOURSE ANALYSIS edited by Ruth Wodak and Michael Meyer.pdf](#)

Chapitre 4

La majeure partie de ce chapitre repose sur l'analyse du corpus PDF extrait directement de la SONUMA, ce dernier est donc difficilement « référençable ».

Conférences de presse | News.belgium :

- 31 mars 2020 - <https://youtu.be/llFOaPFZ37Q?t=920>
- 30 mars 2020 - <https://youtu.be/4WthKetExUE?t=921>
- 28 mars 2020 - <https://youtu.be/eHTak7kVcSM?t=904>
- 27 mars 2020 - https://youtu.be/bBCEc4s_9Vk?t=966
- 26 mars 2020 - <https://youtu.be/OVnlqWjHyOI?t=943>
- 25 mars 2020 - <https://youtu.be/Ys1jfsxNOi8?t=4351>
- 24 mars 2020 - <https://youtu.be/hNXqi6yEW-s?t=951>
- 23 mars 2020 - <https://youtu.be/XkguSe269XE?t=963>
- 21 mars 2020 - <https://youtu.be/Cewv7veYoGE?t=945>
- 20 mars 2020 - <https://youtu.be/BYGiQudvF8o?t=910>
- 19 mars 2020 - <https://youtu.be/NJd88kKhKrs?t=895>
- 18 mars 2020 - <https://youtu.be/pdzjrxJuYsU>
- 17 mars 2020 - <https://youtu.be/msGd2yvpL0I?t=698>
- 16 mars 2020 - <https://youtu.be/yhk5QPP12Mw>
- 14 mars 2020 - <https://youtu.be/gBGNoVjNinw?t=55>
- 13 mars 2020 - <https://youtu.be/QAoK-2rrp24?t=1150>